

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

N° 548 - Juin 2004

# **SOMMAIRE**

<b>Communiqué de presse du Conseil d'Administration de la BCEAO du 30 juin 2004 à Dakar .....</b>	<b>3</b>
<b>Communiqué de presse du Conseil des Ministres de l'Union du 5 juillet 2004 à Dakar .....</b>	<b>5</b>
<b>Situation monétaire de l'UMOA au 31 mars 2004 .....</b>	<b>9</b>
<b>Interventions de la Banque Centrale au 31 mars 2004 .....</b>	<b>35</b>
<b>Chronologie économique et politique des Etats de l'Union du 1<sup>er</sup> février au 30 juin 2004 .....</b>	<b>50</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>73</b>

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO**  
**(Dakar, le 30 juin 2004)**

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest s'est réuni en session ordinaire, le 30 juin 2004, au Siège de la BCEAO à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Charles Konan Banny, son Président statutaire.

Le Conseil, après examen de la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine, a noté avec satisfaction, l'orientation favorable des indicateurs économiques dans l'Union, liée aux bonnes performances de la campagne agricole 2003/2004 et à un regain d'activités dans les secteurs secondaire et tertiaire. Dans ce contexte, le taux de croissance économique de l'Union s'établirait à 4,2% en 2004 contre une réalisation de 2,9% en 2003.

Les Administrateurs se sont félicités de la poursuite de la décélération de l'inflation. En effet, l'indice des prix à la consommation s'est replié de 0,8% en moyenne au premier trimestre 2004 contre une hausse de 2,3% à la période correspondante de l'année 2003.

Par ailleurs, le Conseil a relevé le profil satisfaisant des agrégats monétaires. En particulier, les réserves de change couvrent les engagements monétaires à vue de la Banque Centrale à hauteur de 118,0% à fin mars 2004.

Le Conseil s'est également félicité de la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire de la Banque Centrale, traduite par la baisse de 50 points de base des taux directeurs de l'Institut d'émission, le 22 mars 2004. Cette décision, qui s'inscrit dans la continuité de la réduction de 150 points de base opérée en 2003, vise à soutenir la reprise économique dans les Etats membres de l'Union. A cet effet, les Administrateurs, après avoir réaffirmé la priorité que revêt le financement sain des économies de l'Union, ont recommandé la mise en œuvre des actions proposées à l'issue des concertations nationales sur le financement bancaire de l'Union.

Les membres du Conseil d'Administration ont, en outre, invité les Etats membres de l'Union à poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques et d'approfondissement des réformes structurelles, en vue de créer les conditions d'une relance durable de l'activité économique.

S'agissant de l'administration de la BCEAO, les Administrateurs ont approuvé les comptes et le rapport d'exécution du budget de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2003. Ils ont pris note du rapport d'opinion du Commissaire Contrôleur, attestant de la sincérité, de la régularité et de la transparence des comptes de la BCEAO.

Le Conseil a émis un avis favorable sur le maintien des prévisions de soldes de balance des paiements pour l'année 2004 initialement arrêtées pour chacun des Etats membres de l'Union, au regard des réalisations de l'année 2003 et de l'évolution prévisible de la conjoncture économique interne et externe en 2004.

Les membres du Conseil d'Administration ont également émis un avis favorable sur les propositions de réaménagement des modalités de mise en œuvre de l'agrément unique dans les Etats de l'Union, qui devraient contribuer à l'approfondissement de l'intégration financière sous-régionale. En outre, ils ont souligné l'opportunité d'une révision du taux de la commission prélevée sur les transferts hors UMOA, en vue de favoriser le recyclage interne de la liquidité pour soutenir le financement de la croissance économique.

Le Conseil a pris note de l'état des relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International. Il a invité les Etats à poursuivre leurs efforts d'ajustement économique, en vue notamment de mobiliser les ressources extérieures nécessaires à la bonne conduite des réformes économiques.

Par ailleurs, les Administrateurs ont examiné et approuvé le projet de rapport annuel de la Banque Centrale pour l'exercice 2003, ainsi que les dispositions prises en vue de la mise en œuvre de la décision portant consolidation des concours monétaires directs de la BCEAO aux Etats de l'Union.

Le Conseil a pris connaissance de la situation des structures de microfinance et souligné l'importance à accorder à la mise en œuvre du Programme Régional d'Assistance à la Finance Décentralisée (PRAFIDE), visant l'assainissement et le renforcement des Systèmes Financiers Décentralisés.

Les membres du Conseil ont, en outre, été informés des transactions financières de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2004, des rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le premier trimestre 2004 et de l'état d'adoption des textes d'application du cadre légal et réglementaire des systèmes de paiement. Ils ont, sur ce dernier point, invité les Etats membres à accélérer le processus d'adoption desdits textes par les Parlements nationaux.

Les Membres du Conseil d'Administration tiennent à exprimer aux Autorités et au peuple sénégalais, leurs vifs remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour.

Fait à Dakar, le 30 juin 2004

Le Président du Conseil d'Administration  
de la BCEAO,

Charles Konan Banny

**COMMUNIQUE DE PRESSE  
DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION**  
**(Dakar, le 5 juillet 2004)**

Le Conseil des Ministres de l'Union s'est réuni en session ordinaire, le 5 juillet 2004, au Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Grégoire Laourou, Ministre des Finances et de l'Economie de la République du Bénin, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Charles Konan Banny; le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Monsieur Soumaïla Cissé, le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, Monsieur Boni Yayi, et le Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, Monsieur Martin Gbedey.

Au titre de la BCEAO, le Conseil des Ministres a noté avec satisfaction la reprise de l'activité économique liée aux résultats satisfaisants de la campagne agricole 2003/2004 et aux bonnes performances des secteurs secondaire et tertiaire, la consolidation de la situation des réserves de change, ainsi que la décélération de l'inflation durant le premier trimestre 2004.

Il a réitéré la nécessité de poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques ainsi que la mise en œuvre diligente des réformes structurelles, en vue de consolider la croissance.

Préenant en considération les réalisations de l'année 2003 et les perspectives économiques et financières, le Conseil a décidé du maintien des objectifs de balance des paiements assignés aux Etats membres pour l'année 2004.

Les Ministres ont, en outre, décidé du réaménagement des modalités de mise en œuvre de l'agrément unique dans les Etats de l'Union, dans la perspective de l'approfondissement de l'intégration économique et financière sous-régionale.

Les Ministres ont décidé de réviser le taux de la commission des transferts hors des Etats membres de l'UMOA, afin de favoriser le recyclage interne de la liquidité pour soutenir le financement de l'activité économique.

Le Conseil a pris connaissance des conclusions des travaux menés par le Comité de Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, mis en place en application de la décision prise par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, lors de ses assises tenues à Dakar en janvier 2003.

Le Conseil a souscrit aux grandes orientations et aux principes directeurs qui ont guidé les propositions d'aménagement des textes de base de l'UMOA et de la BCEAO, formulées par le Comité de Réforme Institutionnelle. Ces orientations sont de nature à garantir l'efficacité et la crédibilité de la politique monétaire et à contribuer à la solidité de la monnaie commune. Les Ministres ont relevé avec satisfaction que ces propositions sont en conformité avec les standards internationaux et les meilleures pratiques ayant cours au plan international. Le Conseil a, par ailleurs, jugé opportunes, les propositions d'adaptation du cadre d'exercice et de supervision des activités bancaires aux normes internationales, en vue d'assurer une meilleure protection des déposants et de préserver l'intégrité du système bancaire de l'Union, dans la perspective de renforcer la contribution du secteur financier de l'Union au financement sain d'une croissance économique accélérée.

Le Conseil a adressé au Gouverneur de la BCEAO, au Président et aux membres du Comité de Réforme Institutionnelle, ainsi qu'aux institutions qu'ils représentent, ses vives félicitations pour la qualité du travail accompli.

Les membres du Conseil ont, après avoir été informés de l'état des relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International, invité les Etats membres à maintenir des relations harmonieuses avec les partenaires au développement, en vue de permettre la mobilisation des ressources nécessaires à la poursuite des réformes économiques.

Ils ont, par ailleurs, été informés des activités des structures de microfinance dans les Etats membres, des transactions financières de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) au

cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2004 ainsi que des rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le premier trimestre 2004.

Le Conseil a également pris note de l'état d'adoption des textes sur le cadre légal et réglementaire des systèmes de paiement et a exhorté les Etats membres à adopter les textes requis, notamment la loi de transposition de la Directive n° 008/2002/CM/Uemoa portant sur les mesures de promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux.

Au titre de l'Administration de la BCEAO, les Ministres ont pris connaissance du rapport financier et du rapport d'exécution du budget de la Banque Centrale pour l'exercice 2003, approuvés par le Conseil d'Administration de l'Institut d'émission. Ils ont, à cet égard, décidé de l'affectation du résultat financier de la BCEAO au titre de l'exercice 2003.

**Au titre de la Commission Bancaire**, les Ministres ont pris connaissance des conclusions des travaux de sa cinquante-sixième session, tenue le 28 juin 2004 au Siège de la BCEAO à Dakar.

**Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers**, le Conseil a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2003 et décidé de l'affectation du résultat de cet exercice en report à nouveau.

Il a pris connaissance de l'évolution des activités du marché financier régional au cours du quatrième trimestre de l'année 2003 et du premier trimestre de l'année 2004, ainsi que de l'état d'avancement du projet de revue des textes réglementaires et de la mission d'état des lieux de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et du Dépositaire Central / Banque de Règlement.

Le Conseil a également été informé des démarches entreprises par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers auprès des Autorités de la République de Côte d'Ivoire, concernant l'immeuble abritant son siège à Abidjan. Le Conseil des Ministres recommande que ces démarches soient poursuivies, en vue d'un dénouement rapide.

**Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)**, le Conseil des Ministres a approuvé les propositions relatives à l'augmentation du capital autorisé de la Banque qui passe de 350 à 700 milliards de francs CFA. Il a félicité la BOAD pour le travail accompli et a encouragé son Président à continuer de prospecter d'autres partenaires pour élargir davantage l'actionnariat de l'Institution.

A la suite de l'approbation du projet d'intervention de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en faveur de la BOAD pour un montant de plus de 35 milliards de francs CFA, le Conseil des Ministres a pris des décisions, en vue de la mise en œuvre de ce Projet. Celui-ci contribuera à renforcer et à diversifier l'activité de la Banque en faveur des entreprises des secteurs productifs marchands et à soutenir ses interventions sur le Marché Financier Régional.

Le Conseil, après avoir pris acte de l'état d'avancement du projet de développement du Marché Financier de l'Uemoa, a marqué son accord pour la création du Comité de Pilotage dudit projet.

En ce qui concerne les comptes de la Banque et ceux du Fonds de Développement et de Cohésion (FDC/BOAD) pour l'exercice 2003, le Conseil a félicité la Banque pour les résultats obtenus et a approuvé lesdits comptes clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil a adopté le Rapport annuel d'activité de la BOAD pour l'exercice 2003, et s'est félicité des performances appréciables enregistrées par la Banque.

Le Conseil a, après avoir examiné le bilan des réalisations à mi-parcours des prévisions financières de la BOAD pour l'exercice 2004, estimé que celles-ci sont globalement satisfaisantes tant au plan qualitatif que quantitatif.

Concernant la participation de la BOAD à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), le Conseil s'est réjoui des efforts déployés pour la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds, en vue d'honorer les engagements de la Banque en faveur des Etats membres dans le cadre de cette Initiative.

Le Conseil a enfin pris connaissance des dossiers inscrits pour information. Il s'agit notamment de la situation des ressources du Fonds de Bonification de la BOAD, du projet d'accord cadre de crédit acheteur entre la BOAD et ING Belgique, de l'état du portefeuille des prêts et participations en faveur du secteur privé et de l'état des recouvrements des créances de la Banque.

**Au titre de la Commission de l'Uemoa**, le Conseil a examiné le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2004. Il ressort de ce rapport que l'activité économique et financière dans l'Union s'est déroulée en 2003, dans un environnement international

marqué par la consolidation de la reprise de l'économie mondiale, évaluée à 3,9% contre 3,0% en 2002. Les perspectives indiquent que ce taux pourrait atteindre 4,8% en 2004.

L'activité économique de l'Union a, quant à elle, progressé de 2,4% en 2003 contre 1,5% en 2002. Ce redressement est essentiellement imputable aux résultats satisfaisants de la campagne agricole 2003/2004 dans la plupart des Etats membres et, dans une moindre mesure, au dynamisme des industries minières. Le Conseil a cependant constaté que ce taux de croissance reste inférieur au taux de croissance démographique pour la deuxième année consécutive et, de surcroît, se situe en deçà du niveau de 7,0% requis pour réduire la pauvreté au sein de l'Union. Ces moindres performances s'expliquent, en grande partie, par la conjoncture régionale difficile. Le taux de croissance de l'Union ressortirait à 3,8% en 2004, dans l'hypothèse d'une normalisation rapide de la situation socio-politique dans certains Etats membres.

L'exécution des opérations financières des Etats membres en 2003 s'est traduite par une aggravation du déficit global hors dons qui a représenté 4,4% du Produit Intérieur Brut (PIB) contre 3,8% en 2002. A cet égard, des efforts considérables ont été déployés en matière de maîtrise des dépenses. La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement par certains Etats membres.

L'état de la convergence des économies des Etats membres de l'Union indique une lenteur du rythme de convergence des performances économiques. A dix-huit mois de l'horizon de convergence, le Conseil a invité les Etats membres à traduire leurs engagements en matière de convergence dans leurs budgets de l'exercice 2005.

Examinant le programme pluriannuel de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de la Guinée-Bissau au titre de la période 2004-2008, le Conseil a noté que les objectifs économiques et budgétaires du programme restent suspendus à la conclusion d'un accord avec les Institutions de Bretton Woods. Le Conseil a invité les Autorités bissau-guinéennes à réaménager le programme de leur pays, pour le conformer aux objectifs du Pacte.

Le Conseil a, en outre, adopté une Recommandation fixant les orientations de politique économique pour l'année 2005. Ces orientations portent essentiellement sur la poursuite de l'assainissement des finances publiques, l'amélioration de la compétitivité et la diversification des produits d'exportation.

Concernant les politiques sectorielles, le Conseil a adopté un texte modifiant la Décision n° 08/2001/CM/Uemoa du 26 novembre 2001, portant sur les modalités de financement du programme de construction de postes de contrôle juxtaposés aux frontières des Etats membres. Par cette modification, le Conseil autorise, dans le cadre des opérations pilotes à mener en la matière, la construction sur les ressources propres de l'Union, d'un poste de contrôle juxtaposé à la frontière entre le Bénin et le Niger.

Par ailleurs, le Président de la Commission de l'Uemoa a été autorisé à procéder à toute modification jugée utile dans le cadre de la mise en œuvre des postes de contrôle juxtaposés retenus, après avis favorable du Président du Conseil des Ministres.

Le Conseil a approuvé un projet de Règlement fixant les modalités communes d'élaboration et de tenue des statistiques du commerce extérieur des Etats membres de l'Union prises dans son ensemble. La mise en œuvre de cette décision permettra la production régulière de statistiques du commerce extérieur, plus comparables et plus fiables, au sein de l'Union et conférera une meilleure visibilité dans la conduite des politiques économiques, douanières et commerciales.

Se référant aux conclusions de sa réunion tenue le 18 mai 2004 à Cotonou, le Conseil a pris une Recommandation invitant les Etats membres à prévoir, dans le cadre de leurs budgets respectifs, les dotations nécessaires à la prise en charge de leurs contributions aux organisations intergouvernementales. Cette Recommandation vise à éviter l'instauration d'une multiplicité de prélèvements de type Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS), de plus en plus demandée par des organisations intergouvernementales. La multiplicité de tels prélèvements risque non seulement de remettre en cause l'architecture déjà arrêtée pour le TEC/Uemoa, mais pourrait rendre complexe la gestion des tarifs dans les Etats membres, sans compter que de telles pratiques ne seraient pas conformes aux accords actuels de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en la matière.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Conseil a adopté un projet de Décision modifiant la liste des personnes visées par les résolutions des Nations-Unies sur le gel des avoirs de ces personnes et qui avait déjà fait l'objet d'une Décision dudit Conseil adoptée en juin 2003.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour au Sénégal, expriment à son Excellence, Maître Abdoulaye Wade, Président de la République au Gouvernement ainsi qu'au peuple sénégalais leur profonde gratitude.

Fait à Dakar, le 5 juillet 2004

Le Président du Conseil des Ministres

Grégoire Laourou

## SITUATION MONÉTAIRE DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE AU 31 MARS 2004

La reprise économique mondiale s'est consolidée au cours des premiers mois de l'année 2004. En effet, une amélioration de la conjoncture économique a été observée dans la plupart des régions du monde, soutenue principalement par la croissance aux Etats-Unis, en Chine et au Japon. Selon les projections établies par le Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale ressortirait à 4,6%<sup>(1)</sup> en 2004, contre une prévision initiale de 4,1% et une réalisation de 3,9% en 2003.

Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le premier trimestre de l'année 2004 a été marqué par une bonne orientation de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire, imputable aux effets induits de la campagne de commercialisation agricole 2003/2004. Le taux de croissance économique de l'Union s'établirait à 4,2% en 2004 contre une prévision initiale de 4,1% et une réalisation de 2,9% en 2003.

La décélération de l'inflation, amorcée en 2003, s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2004. Cette évolution est principalement imputable au recul des prix des produits alimentaires. L'impact de cette baisse sur le niveau général de l'indice des prix à la consommation a été atténué notamment par le renchérissement du coût du transport, à la suite de la révision à la hausse des prix des carburants dans la plupart des Etats et l'augmentation des tarifs de l'eau.

La situation monétaire de l'Union a été caractérisée, à fin mars 2004, par une consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires, une baisse du crédit Intérieur et une expansion de la masse monétaire. Les interventions de la BCEAO se sont, pour leur part, inscrites en repli.

Dans ce contexte, la Banque Centrale, au regard de la maîtrise des prix, et tenant compte des signes de reprise de l'activité économique, a décidé, le 22 mars 2004, de baisser de 50 points de base ses taux directeurs<sup>(2)</sup>, dans la continuité de l'assouplissement de sa politique monétaire entamé en juillet 2003.

### I - ENVIRONNEMENT DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE DES PAYS DE L'UMOA

#### 1.1 - Environnement international

L'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques témoigne d'une croissance économique relativement vigoureuse dans la plupart des pays industrialisés, en particulier aux Etats-Unis et au Japon. Dans la zone euro, la reprise progressive de l'activité, observée à partir du troisième trimestre de l'année 2003, s'est confirmée.

Aux Etats-Unis, le taux de croissance économique s'est établi à 1,0% au premier trimestre 2004, à l'instar du trimestre précédent. En glissement annuel, le produit Intérieur brut s'est inscrit en progression de 4,9% contre 4,3% au quatrième trimestre 2003 et 2,1% à la période correspondante de l'année 2003. La consolidation de la reprise économique est imputable à la fois à la consommation des ménages et à l'investissement des entreprises, qui se sont respectivement accrus de 3,9% et 5,6% contre 3,2% et 10,9% le trimestre précédent. Le taux d'inflation s'est établi, en glissement annuel, à 1,7% en mars 2004 contre 1,9% en décembre 2003. Cette évolution masque des signes de tensions latentes, au regard des progressions mensuelles de 0,5% enregistrées en janvier et février 2004 et de 0,6% en mars 2004. Le taux de chômage est ressorti stable à 5,7% sur la période sous revue. Le déficit de la balance commerciale s'est chiffré à 131,6 milliards, soit une aggravation de 7,8% par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2003.

Au Japon, le taux de croissance du PIB a été de 1,4% au premier trimestre 2004 contre 1,7% le trimestre précédent. Sur une base annuelle, le rythme d'expansion de l'activité économique est

1 : ces projections n'ont pas pris en compte l'impact des récentes hausses des cours du pétrole sur la croissance économique mondiale.

2 : le taux d'escompte et le taux de pension ont été ramenés respectivement à 4,50% et 4,00% le 22 mars 2004.

ressorti à 4,7%, sous l'impulsion de l'investissement privé et de la consommation des ménages, qui ont respectivement augmenté de 15,0% et de 4,3%. Ce regain de croissance est également soutenu par la vigueur des exportations, ressorties en progression de 3,9%. L'indice des prix à la consommation a baissé de 0,2% en mars 2004, après le repli de 0,4% enregistré en décembre 2003. Sur le marché du travail, la reprise économique s'est traduite par une baisse du taux de chômage, ressorti à 4,7% contre 4,9% trois mois plus tôt.

Dans la zone euro, le taux de croissance s'est établi à 0,6% au cours du premier trimestre 2004 contre 0,4% au quatrième trimestre 2003. Sur une base annuelle, le rythme d'expansion du PIB s'est situé à 1,3%. Cette évolution s'explique par le dynamisme des exportations qui ont connu, en variation annuelle, une hausse de 2,9% contre 0,3% le trimestre précédent. Le taux d'inflation a poursuivi sa tendance à la déclération, en passant, en glissement annuel, de 2,0% en décembre 2003 à 1,7% en mars 2004. Sur le marché du travail, le taux de chômage est demeuré à 8,8% de la population active.

Dans les pays émergents, notamment d'Asie, l'activité économique ressort soutenue, avec un taux de croissance attendu à 7,4% en 2004. En particulier, la Chine enregistrerait une progression de 8,5% de son PIB en 2004. En Amérique Latine, l'activité présente des signes d'expansion, après deux années de faibles performances. Le PIB est prévu en hausse de 3,9% en 2004 contre un repli de 1,7% en 2003. Ainsi, le taux de croissance économique est estimé à 8,8% au Venezuela, 4,6% au Chili et 3,5% au Brésil contre des estimations de -9,2%, 3,3% et -0,2% en 2003. En Argentine, le taux de croissance est projeté à 5,5% contre 8,7% une année plus tôt.

En Afrique, le taux de croissance économique s'établirait à 4,2% en 2004, au même rythme qu'en 2003. Pour l'Afrique subsaharienne, l'activité économique s'inscrirait en hausse de 4,2% contre 3,5% en 2003. La mise en œuvre de politiques macroéconomiques saines, l'accélération des réformes structurelles ainsi que l'atténuation des tensions socio-politiques expliqueraient cette tendance.

Au total, selon les dernières estimations du FMI, le taux de croissance de l'économie mondiale se situerait à 4,6% en 2004 contre une projection initiale de 4,1% et une réalisation de 3,9% en 2003.

Au plan monétaire, les principales banques centrales ont maintenu inchangée l'orientation de leur politique monétaire, dans un contexte de relative maîtrise de l'inflation. En effet, la Banque Centrale Européenne a maintenu ses principaux taux directeurs à leur niveau en vigueur depuis le 5 juin 2003, soit 3,0% pour le taux de la facilité de prêt marginal, 2,0% pour le taux de refinancement et 1,0% pour le taux de la rémunération des dépôts. Les taux directeurs de la Réserve Fédérale des Etats-Unis sont également demeurés inchangés depuis le 25 juin 2003, soit 2,0% pour le taux d'escompte et 1,0% pour le taux objectif des fonds fédéraux. La Banque du Japon a aussi maintenu son objectif de plafond de découvert en comptes courants des banques commerciales à 27.000-32.000 milliards de yens, après la modification intervenue le 16 octobre 2003. En revanche, la Banque d'Angleterre, face aux risques inflationnistes, a procédé, le 5 février 2004, à un relèvement d'un quart de point de pourcentage de son principal taux d'intervention, pour le porter à 4,0%.

Les taux d'intérêt sur les marchés monétaires ont été orientés à la baisse. Le taux de rémunération des dépôts à trois mois en dollars des Etats-Unis, le libor à trois mois, s'est établi à 1,11% en mars 2004 contre 1,17% en décembre 2003. Dans la zone euro, l'Eonia<sup>3</sup>) est ressorti à 2,01% en mars 2004 contre 2,06% en décembre 2003. L'Euribor<sup>4</sup>), pour sa part, s'est établi à 2,03% en mars 2004 contre 2,15% trois mois plus tôt.

Sur les marchés financiers, la plupart des indices ont connu des évolutions contrastées. Ainsi, entre décembre 2003 et mars 2004, l'indice Dow Jones et le Nasdaq se sont respectivement repliés de 0,92% et 0,45%, en raison des anticipations d'un éventuel resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis, induites par les risques latents de tensions inflationnistes résultant de la vigueur de l'activité économique et de la hausse des cours du pétrole. Dans la zone euro, l'indice EuroStoxx 50<sup>5</sup>) a, par contre, progressé de 0,97%. En France, l'indice CAC 40 s'est accru de 1,90%. Au Japon, l'indice Nikkei 225 a augmenté de 9,7%, les investisseurs anticipant une reprise durable de l'activité économique.

Sur les marchés des changes, l'appréciation de l'euro par rapport aux principales devises s'est quelque peu estompée, notamment vis-à-vis du dollar des Etats-Unis. Ainsi, le cours de l'euro est passé de 1,263 dollar à fin décembre 2003 à 1,222 dollar au 31 mars 2004, soit un repli de 3,2%. Par

3 : Eonia : European overnight interest average (moyenne des taux du marché interbancaire au jour le jour).

4 : taux interbancaires offerts pour les dépôts en euro.

5 : valeurs vedettes de la Zone euro.

rapport au yen et à la livre sterling, l'euro s'est déprécié de 5,9% et de 5,6%, pour ressortir à 126,970 yens et 0,666 livre à fin mars 2004.

L'évolution des marchés internationaux de matières premières exportées par les pays de l'UMOA a été principalement caractérisée par la hausse des cours du pétrole brut, en liaison avec la vigueur de la demande mondiale, les risques de perturbation des approvisionnements dus aux incertitudes géopolitiques et la décision, prise le 10 février 2004, par les pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), de réduire, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, leurs quotas de production d'un million de barils par jour. Les cours des autres produits se sont également inscrits en hausse, en liaison avec le raffermissement de la demande mondiale. Ainsi, les cours ont connu une hausse de 1,4% pour le cacao, 6,9% pour le café, 0,8% pour l'huile d'arachide, 5,3% pour l'huile de palme et 16,1% pour l'huile de palmiste. En revanche, la tendance à la remontée des prix du coton, amorcée en 2003, s'est inversée durant la période sous revue, ceux-ci ayant connu un repli de 5,1%. En outre, les cotations du caoutchouc ont reculé de 6,8%.

## 1.2 - Situation économique et financière des pays de l'UMOA

La conjoncture économique au sein de l'UMOA a été caractérisée, au cours du premier trimestre 2004, par l'orientation favorable de l'activité dans la plupart des secteurs, qui ont bénéficié des résultats satisfaisants de la campagne agricole 2003/2004. Le taux de croissance économique de l'Union s'établirait à 4,2% en 2004 contre une prévision initiale de 4,1% et une réalisation de 2,9% en 2003.

Par pays, le taux de croissance du PIB ressortirait, en 2004, à 5,7% au Bénin contre 4,4% en 2003, 6,2% au Burkina contre 6,5% en 2003, 2,4% en Côte d'Ivoire contre -1,1% en 2003, 2,5% en Guinée-Bissau contre -1,2% en 2003, 4,7% au Mali contre 6,1% en 2003, 4,1% au Niger contre 5,3% en 2003, 6,0% au Sénégal contre 6,5% en 2003 et 4,2% au Togo contre 2,0% en 2003.

Les résultats de la campagne agricole 2003/2004 laissent apparaître une progression de 16,3% de la production vivrière, évaluée à 33.598.066 tonnes. Les récoltes se sont inscrites en hausse de 91,8% au Sénégal, 34,7% au Mali, 24,6% au Bénin, 16,9% au Burkina, 12,1% au Niger, 6,7% en Guinée-Bissau, 4,1% au Togo et 3,0% en Côte d'Ivoire. Ces performances s'expliquent par l'amélioration des rendements, consécutive aux bonnes conditions pluviométriques, et par l'accroissement des superficies emblavées. Au Sénégal, en particulier, la forte hausse de cultures vivrières est imputable à la mise en place d'un programme spécial de relance de la production.

Les productions agricoles d'exportation de l'Union ont également connu une progression notable dans l'ensemble des pays, à l'exception du cacao et du coton en Côte d'Ivoire. La production de café a progressé de 6,2%, pour s'établir à 124.500 tonnes. Les récoltes d'arachide se sont accrues de 42,4%, pour se situer à 1.488.800 tonnes, en liaison avec la bonne tenue de la production au Sénégal, au Burkina et au Mali. La production de cacao est, par contre, ressortie en baisse de 9,0%, pour se situer à 1.207.900 tonnes, suite au repli enregistré en Côte d'Ivoire.

La production de coton-graine s'est établie à 1.962.200 tonnes, soit une hausse de 8,0%. Au Bénin, la production cotonnière s'est située à 350.000 tonnes, enregistrant une hausse de 3,7% par rapport à la campagne précédente. Au Burkina, la production cotonnière est ressortie en hausse de 17,3%, pour s'inscrire à 480.000 tonnes tandis qu'en Côte d'Ivoire, elle a baissé de 24,3%, pour se situer à 300.000 tonnes. Au Mali, la production a atteint le niveau record de 612.500 tonnes de coton-graine, en hausse de 39,3%, consécutive aux bonnes conditions pluviométriques. Le Sénégal a réalisé une production de 54.900 tonnes, en accroissement de 36,9%. Celle du Togo s'est située à 160.000 tonnes, en baisse de 14,2%. Au Niger, la production a été de 4.700 tonnes contre 8.300 tonnes un an plus tôt, soit un recul de 43,4%.

Sur les trois premiers mois de l'année 2004, l'activité industrielle est demeurée bien orientée. L'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 5,2%, comparée à celle de 2,8% observée une année plus tôt. La situation apparaît toutefois contrastée selon les pays. Ainsi, la production Industrielle a progressé de 14,4% au Bénin, à la faveur de la bonne tenue des activités des unités textiles et des huileries de graines de coton. Elle s'est accrue de 14,2% en Côte d'Ivoire, du fait du regain de vigueur de la production des industries dans toutes les branches, manufacturières, énergétiques et extractives. La hausse de l'indice est ressortie à 2,5% au Sénégal, attribuable essentiellement aux industries énergétiques et aux activités extractives, en particulier de phosphate. En revanche, la production industrielle s'est repliée de 4,6% au Burkina, 16,4% au Mali, 1,5% au Niger et 2,1% au Togo. La situation au Burkina résulte du ralentissement de l'activité dans la plupart des branches, notamment dans les industries manufacturières, en relation avec le reflux de la production des textiles, ainsi que de la fermeture d'une usine d'égrenage. Au Mali, elle est principalement imputable aux activités extractives, en relation avec les contre-performances des

sociétés d'exploitation des mines d'or de Morila et de Yatéla. Au Togo, elle est le fait des activités extractives, en rapport avec la baisse de la production de phosphate et de clinker.

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté sur les trois premiers mois de l'année de 3,2% en moyenne annuelle, contre une baisse de 1,9% une année plus tôt. Cette évolution est essentiellement induite par le redressement des ventes de produits pharmaceutiques et cosmétiques, de produits pétroliers et de produits agro-alimentaires. La situation apparaît différenciée selon les pays. L'activité commerciale s'est améliorée en Côte d'Ivoire (5,7%), au Bénin (4,0%), au Sénégal (3,1%) et au Togo (3,1%). En Côte d'Ivoire, cette amélioration résulte de la bonne orientation des ventes d'automobiles, motocycles et pièces détachées. Au Bénin et au Sénégal, elle est respectivement liée à la hausse des ventes de produits pétroliers et des produits alimentaires. Au Togo, l'amélioration de l'activité commerciale s'explique par l'accroissement des ventes de produits agro-alimentaires. L'indice du chiffre d'affaires s'est, en revanche, inscrit en recul au Burkina (10,3%), au Mali (0,9%) et au Niger (0,3%). En particulier, l'évolution observée au Burkina fait suite à la baisse des ventes d'automobiles, motocycles et pièces détachées.

Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), s'est établi en moyenne à -0,8% au premier trimestre 2004 contre 2,3% à la période correspondante de l'année 2003, confirmant la tendance à la décélération du rythme de progression des prix entamée en 2002. En glissement annuel, le taux d'inflation s'est situé à -0,7% en mars 2004, au même niveau qu'en décembre 2003, contre 2,1% en mars 2003. Cette évolution traduit le recul des prix des produits alimentaires dans la plupart des pays, estimé en moyenne à 4,7% sur les trois premiers mois de l'année 2004 contre une hausse de 3,1% durant le premier trimestre de l'année précédente, en relation notamment avec l'approvisionnement satisfaisant des marchés en produits alimentaires.

La composante non alimentaire de l'IHPC s'est inscrite, en moyenne, en augmentation de 1,7% au premier trimestre 2004 contre 1,9% à la même période de l'année 2003. Cette évolution résulte principalement de la progression des coûts des facteurs de production, en particulier l'eau courante, et de la hausse des prix des carburants dans la plupart des Etats, à la suite de la remontée des cours mondiaux du pétrole.

Par pays, le taux d'inflation est ressorti, en moyenne, à 0,3% au Bénin, -0,8% au Burkina, 0,0% en Côte d'Ivoire, 0,5% en Guinée-Bissau, -5,6% au Mali, -2,7% au Niger, -0,2% au Sénégal et -0,9% au Togo. Comparé à son niveau du premier trimestre 2003, le taux d'inflation marque un recul dans l'ensemble des pays, à l'exception de la Guinée-Bissau.

Les données disponibles sur les finances publiques<sup>6</sup>) des Etats membres de l'Union à fin mars 2004 traduisent une relative détérioration des soldes budgétaires, base engagements, hors dons, par rapport à la même période de l'année précédente. La détérioration a été prononcée au Bénin, au Niger et au Mali. Elle est de moindre ampleur pour la Guinée-Bissau et le Burkina.

Au Bénin, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global, base engagements, hors dons, de 15,2 milliards à fin mars 2004 contre un excédent de 3,4 milliards à la même période de l'année précédente. Cette situation résulte d'une augmentation des dépenses, sous l'effet de l'accroissement sensible de la masse salariale, en relation avec les recrutements dans les secteurs sociaux et l'entrée en vigueur, pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, des nouveaux indices des salaires des agents de l'Etat. Au Niger, le déficit des opérations financières de l'Etat à fin mars 2004 s'est élevé à 32,7 milliards contre 21,6 milliards à fin mars 2003, en liaison avec la hausse de 11,3 milliards des dépenses, les recettes budgétaires s'étant légèrement accrues de 0,2 milliard. Au Mali, le déficit des opérations financières de l'Etat s'est élevé à 29,2 milliards contre 19,7 milliards à fin mars 2003, en relation avec l'accroissement des dépenses courantes et des dépenses en capital. En Guinée-Bissau, le déficit global, base engagements, hors dons, est ressorti à 6,5 milliards contre 1,7 milliard à la même période de l'année précédente, à la suite de la reprise des paiements des salaires. Au Burkina, le déficit global, base engagements, hors dons s'est élevé à 50,5 milliards contre 48,0 milliards à fin mars 2003, en liaison avec l'augmentation des dépenses relatives à la lutte contre la pauvreté.

L'encours de la dette publique extérieure des Etats membres de l'Union ressortait à 14.431,4 milliards en 2003, en baisse de 4,3% par rapport aux réalisations de l'année 2002. Il représente ainsi 86,8% du PIB de l'Union. La réduction de l'encours de dette s'explique par la dépréciation par rapport à l'euro, du dollar des Etats-Unis, monnaie dans laquelle est libellée plus de la moitié de l'encours de la dette, et par les allégements obtenus par certains Etats dans le cadre de l'Initiative pour les Pays Pauvres très Endettés (PPTE). En effet, cinq Etats membres de l'Union, à savoir le Bénin, le Burkina,

6 : ces analyses n'intègrent pas les informations sur la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo qui n'ont pas été disponibles.

le Mali, le Niger et le Sénégal, ont atteint leur point d'achèvement. Les allégements obtenus sont évalués à 3.116,7 milliards de FCFA en valeur nominale et s'étalent sur une période allant de 19 à 30 ans selon les pays. L'économie annuelle de charges sur le service de la dette ressort à 136,5 milliards.

Le Bénin a atteint le point d'achèvement en mars 2003 et devrait bénéficier d'une réduction de sa dette de 287,7 milliards en valeur nominale et d'une économie de charges de 9,6 milliards sur le service annuel moyen de la dette, sur une période de 30 ans, soit l'équivalent de 2,8% des recettes fiscales en 2004. Le Burkina a franchi le point d'achèvement en avril 2002. L'allègement de dette a porté sur un montant global de 581,7 milliards en valeur nominale. Cette réduction se traduirait par des économies de charges de 19,4 milliards sur le service annuel de la dette pendant 30 ans, soit l'équivalent de 6,1% des recettes fiscales en 2004.

Le Mali a atteint le point d'achèvement en mars 2003. Les réductions de dette prévues se chiffrent à 559,8 milliards en valeur nominale, se traduisant par une économie de charges de 18,7 milliards du service annuel de la dette sur trente années, équivalent à 4,6% des recettes fiscales en 2004. Le Niger a franchi le point d'achèvement le 8 avril 2004. Les allégements de dette attendus se chiffrent à 845,1 milliards en valeur nominale, avec une baisse de 44,5 milliards du service moyen annuel de la dette pendant 19 ans. Ce montant représente 24,8% des recettes fiscales en 2004. Le Sénégal a accédé au point d'achèvement le 19 avril 2004. Les réductions de dette attendues ressortent à 842,4 milliards en valeur nominale. Elles se traduiront par des économies de charges de 44,3 milliards du service annuel moyen de la dette sur la période 2003-2022, soit 5,9% des recettes fiscales en 2004.

La Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo n'ont pas encore atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. La Côte d'Ivoire reste au stade du point de décision au titre du cadre initial, la situation qui prévaut dans ce pays depuis septembre 2002 n'ayant pas permis de poursuivre l'exécution du programme économique bénéficiant du soutien des Institutions de Bretton Woods. La Guinée-Bissau, qui est au point de décision depuis le mois de décembre 2000, n'a pas encore atteint le point d'achèvement à cause de l'instabilité qui a marqué ce pays. En l'absence de relations avec la communauté internationale, le Togo n'a pu accéder à l'éligibilité à l'Initiative PPTE.

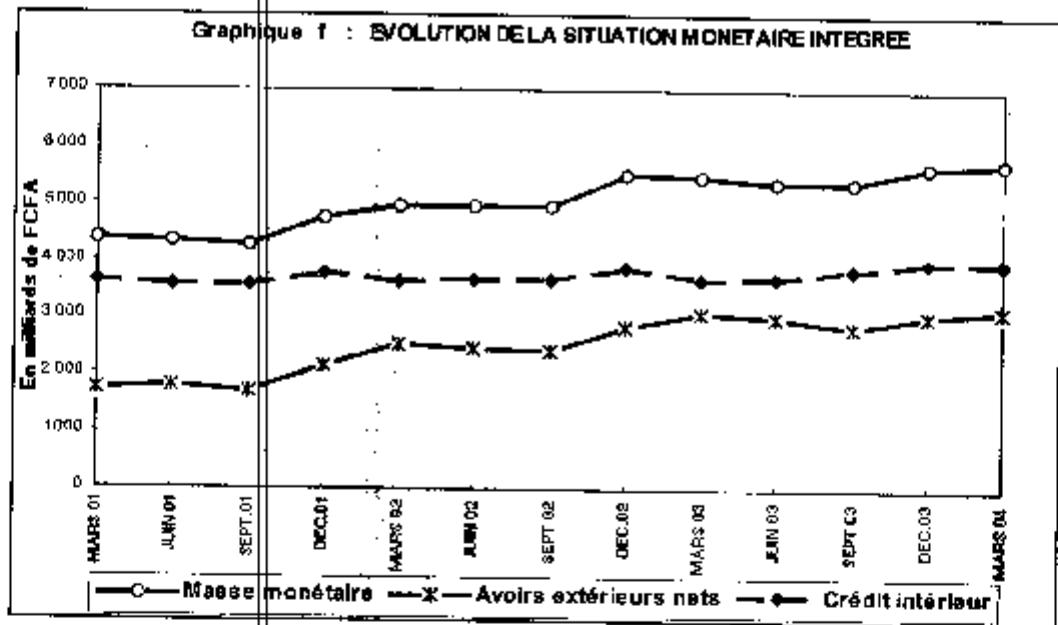
Sur le marché financier de l'UMOA, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a été marquée par un regain d'activités, notamment sur le marché des actions. Toutefois, les indices du marché ont connu une évolution contrastée. En effet, l'indice  $BRVM_{10}$  a enregistré une baisse de 2,7%, en s'établissant à 85,87 en mars 2004. Par contre, l'indice BRVM composite s'est inscrit en légère amélioration de 0,3%, pour ressortir à 76,76 points. Durant la période correspondante de l'année 2003, les indices  $BRVM_{10}$  et BRVM composite avaient progressé respectivement de 12,0% et 14,0%.

Les transactions sur le marché des actions ont atteint 5,9 milliards sur les trois premiers mois de l'année contre 6,6 milliards au quatrième trimestre 2003. La capitalisation boursière du marché des actions s'est accrue de 1,5%, pour se chiffrer à 871,0 milliards à fin mars 2004. Sur le compartiment obligataire, la valeur des transactions s'est établie à 372,1 millions au premier trimestre contre 1,6 milliard le trimestre précédent. La capitalisation s'est repliée de 1,1%, en ressortant à 247,4 milliards. Sur le marché primaire, une émission d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne a été réalisée par la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) au Mali pour un montant de 3,5 milliards au premier trimestre 2004.

Durant le trimestre sous revue, une émission de bons a été réalisée par le Trésor public de Côte d'Ivoire pour 15,7 milliards contre 11,6 milliards émis par le Trésor du Burkina le trimestre précédent. En outre, une émission de billets de trésorerie a été réalisée par les Industries Chimiques du Sénégal pour 15 milliards.

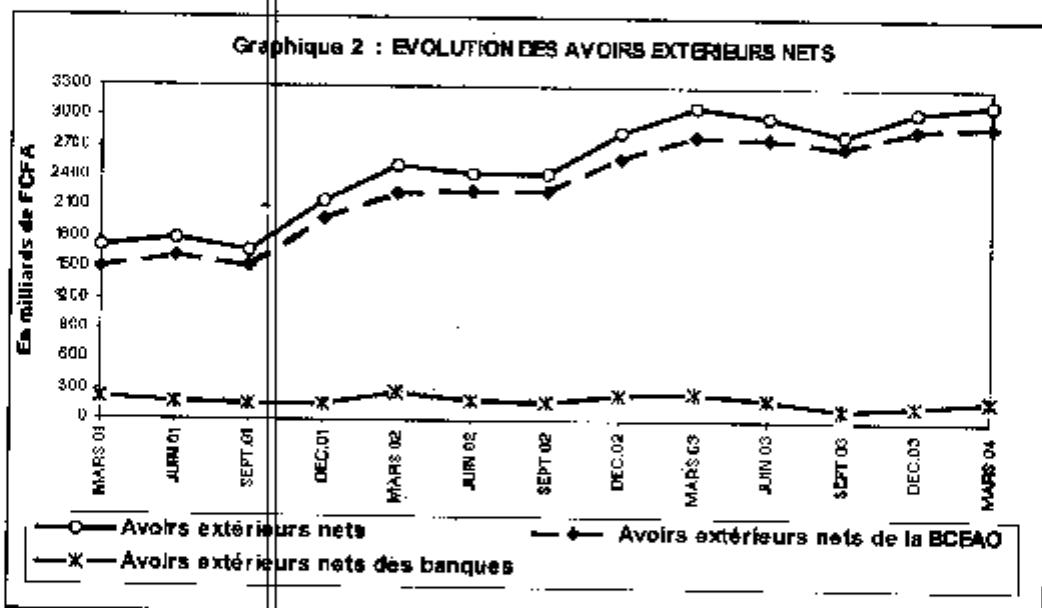
## II - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

La situation monétaire de l'Union au 31 mars 2004, comparée à celle à fin décembre 2003, est caractérisée par une consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires, un repli du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire. Les interventions globales de la Banque Centrale ont continué de s'inscrire en baisse. Sur une base annuelle, la liquidité globale a progressé de 4,9%.



## 2.1 - Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont chiffrés à 3.138,1 milliards à fin mars 2004, en hausse de 73,1 milliards par rapport à fin décembre 2003, contre 232,7 milliards le trimestre précédent. Au cours de la période correspondante de l'année 2003, la position extérieure nette des institutions monétaires s'était renforcée de 248,1 milliards.



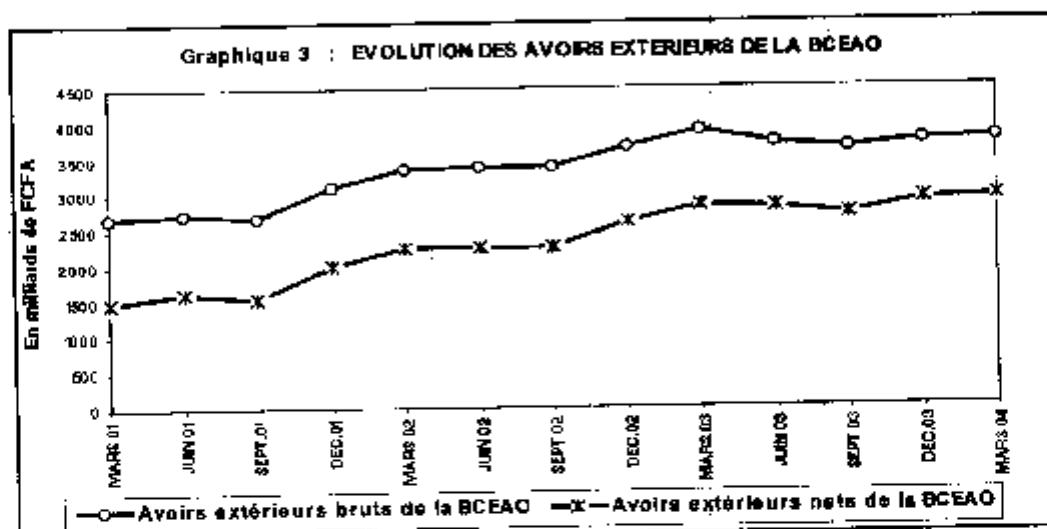
Le renforcement des avoirs extérieurs nets est essentiellement imputable au solde excédentaire des opérations de transferts qui est ressorti à 49,2 milliards au premier trimestre, en retrait toutefois de 15,6 milliards par rapport au niveau enregistré le trimestre précédent. Un ralentissement des sorties de ressources a été noté au cours de la période, les transferts émis sur l'extérieur s'étant établis à 341,9 milliards, en retrait de 58,2 milliards par rapport aux réalisations du quatrième trimestre 2003. Les transferts reçus, par le canal de la BCEAO, se sont chiffrés à 391,1 milliards, en recul de 73,8 milliards par rapport au trimestre précédent.

Le solde positif des transferts masque des déficits enregistrés dans un certain nombre de pays, singulièrement au Bénin (34,6 milliards), au Burkina (15,8 milliards), au Togo (13,9 milliards) et au Sénégal (10,3 milliards). Ces évolutions traduisent une augmentation des transferts émis sur l'extérieur par les banques, via la BCEAO, faiblement compensée par les transferts reçus au titre notamment du rapatriement des recettes d'exportation et des concours extérieurs.

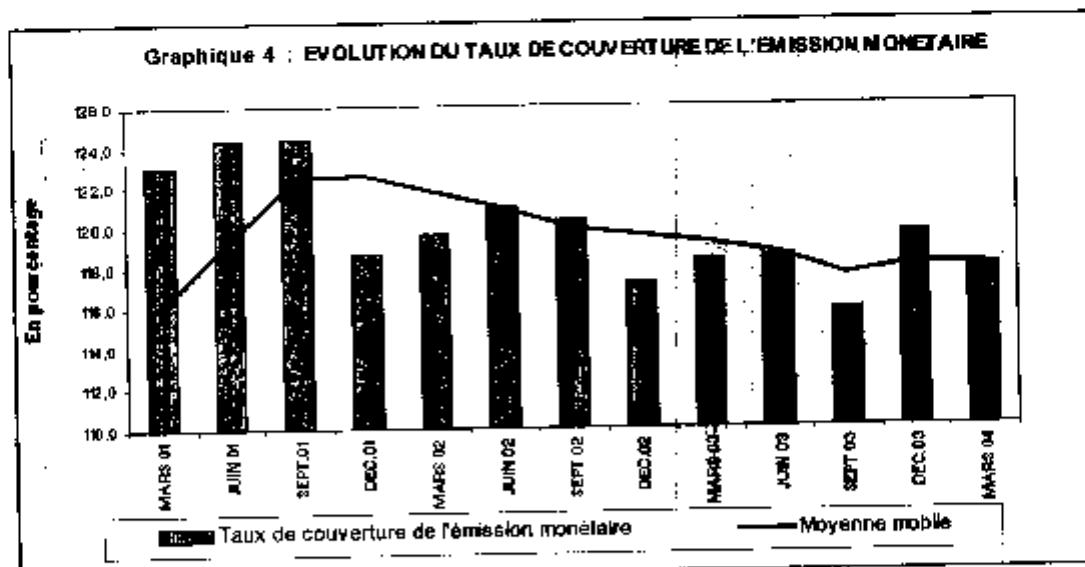
Les ressources extérieures mobilisées par les Etats membres de l'UMOA auprès des partenaires au développement ont atteint 40,2 milliards au premier trimestre 2004 pour des prévisions annuelles de tirages de 422,4 milliards, soit un taux de réalisation de 9,5%. Durant la période correspondante de l'année 2003, les mobilisations s'étaient établies à 38,0 milliards, représentant un taux de réalisation de 9,3%. Les bénéficiaires ont été le Burkina (27,4 milliards), le Niger (7,1 milliards), le Sénégal (2,7 milliards), la Guinée-Bissau (1,9 milliard) et le Bénin (1,1 milliard). Aucune mobilisation n'a été relevée pour la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo.

Sur une base annuelle, les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 39,8 milliards contre une progression de 584,6 milliards, enregistrée à la période correspondante de l'année 2003.

Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont établis à 2.929,6 milliards à fin mars 2004, en augmentation de 31,1 milliards par rapport à fin décembre 2003 contre un accroissement de 186,5 milliards le trimestre précédent.



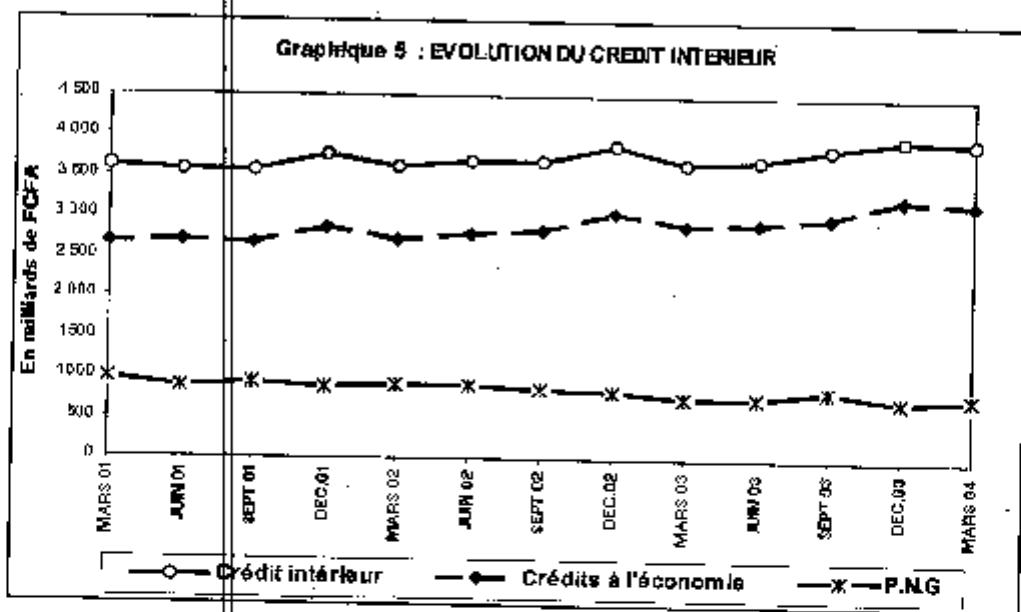
Les réserves de change se sont chiffrées à 3.756,2 milliards à fin mars 2004, en hausse de 20,9 milliards par rapport à fin décembre 2003. Elles couvrent les engagements monétaires à vue de la Banque Centrale à hauteur de 118,0% contre 119,6% à fin décembre 2003. Sur une base annuelle, les réserves de change sont en baisse de 128,2 milliards. En particulier, les avoirs en compte d'opérations ont diminué de 134,2 milliards.



Les avoirs extérieurs nets des banques sont ressortis à 208,5 milliards à fin mars 2004, en progression de 42,0 milliards par rapport à fin décembre 2003, contre 48,2 milliards un trimestre auparavant. Cette évolution résulte d'un accroissement de 31,3 milliards des créances sur l'extérieur et d'une baisse de 10,7 milliards des engagements vis-à-vis des correspondants extérieurs. Sur une base annuelle, la position extérieure nette des banques a diminué de 69,7 milliards, du fait du recul de 62,3 milliards des avoirs extérieurs bruts.

## 2.2 - Crédit Intérieur

L'encours du crédit intérieur, en s'inscrivant à 3.973,0 milliards à fin mars 2004, a enregistré une baisse de 19,1 milliards ou 0,5%, après la progression de 135,6 milliards ou 3,5% enregistrée le trimestre précédent. Cette évolution est imputable au dégonflement des crédits au secteur privé, atténué par la dégradation de la position nette des gouvernements. Sur une base annuelle, l'encours du crédit intérieur a augmenté de 300,2 milliards ou 8,2%.



### 2.2.1 - Position nette des gouvernements

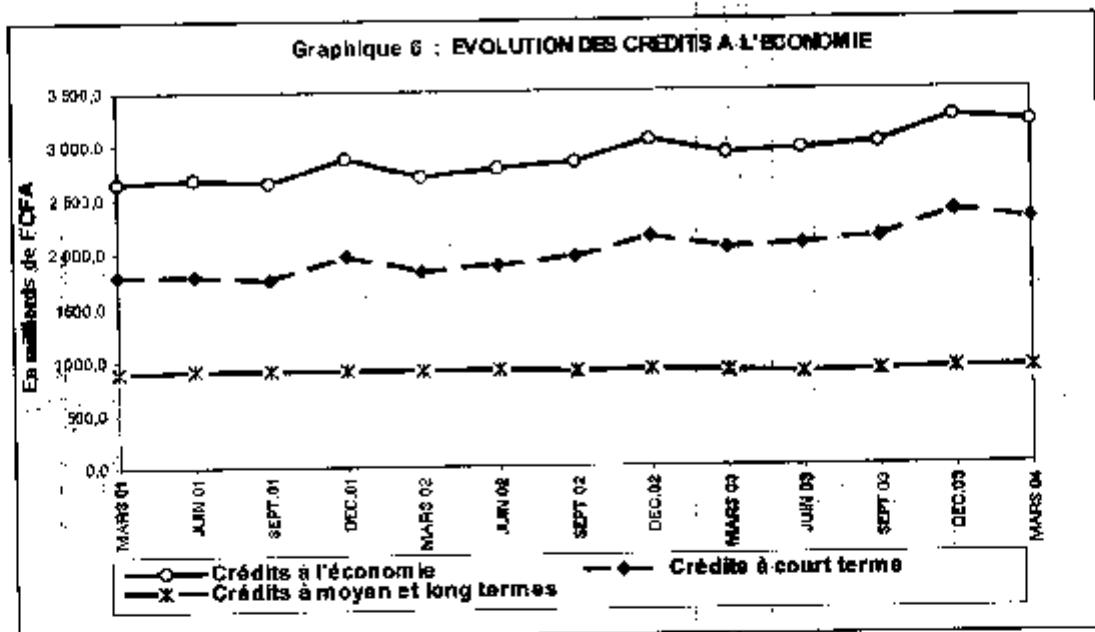
Le crédit net aux gouvernements s'est établi à 777,0 milliards au 31 mars 2004, en hausse de 32,4 milliards par rapport au niveau atteint à fin décembre 2003. Cette évolution résulte de la baisse de 64,1 milliards des créances des Trésors publics et du repli de 31,7 milliards de leurs engagements vis-à-vis du système bancaire. La contraction des créances des Etats est essentiellement liée à la baisse de 65,8 milliards de leurs dépôts à la Banque Centrale, du fait de l'utilisation des ressources mobilisées auprès des partenaires au développement. La diminution des engagements monétaires des Etats, quant à elle, est due principalement aux reculs de 23,1 milliards des concours au titre du FMI, de 7,7 milliards des concours des banques aux Etats, de 3,5 milliards des concours monétaires consolidés de la BCEAO.

En glissement annuel, la position nette des gouvernements s'est détériorée de 10,7 milliards, sous l'effet du repli de 57,6 milliards des créances des Etats, partiellement compensé par la baisse de 46,9 milliards des engagements vis-à-vis du système bancaire. La dégradation de la position nette des gouvernements a été principalement observée au Bénin (28,0 milliards) et au Niger (10,4 milliards). Au Bénin, la détérioration de la position nette du gouvernement résulte essentiellement de la baisse des dépôts de l'Etat auprès de la Banque Centrale (-19,8 milliards) et des banques (-9,4 milliards). Au Niger, elle est consécutive aux utilisations des concours au titre du FMI (7,4 milliards) et à la baisse des dépôts publics auprès de l'Institut d'émission (2,3 milliards).

### 2.2.2 - Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a diminué de 51,5 milliards ou 1,6% durant le trimestre sous revue, pour s'établir à 3.193,0 milliards à fin mars 2004. Cette évolution résulte exclusivement de la baisse des crédits ordinaires, les crédits de campagne ayant augmenté au cours de la période. Au

cours de la même période de l'année précédente, les concours à l'économie s'étaient repliés de 138,5 milliards ou 4,5%.



Sur une base annuelle, les crédits à l'économie ont augmenté de 289,5 milliards, soit 10,0%, du fait de la hausse de 266,1 milliards ou 9,7% des crédits ordinaires et de 23,4 milliards ou 13,3% des crédits de campagne.

Les crédits de campagne se sont accrus de 55,9% au cours du trimestre, pour se situer à 199,8 milliards à fin mars 2004. À la même période de l'année dernière, ils avaient diminué de 5,2 milliards ou 2,9%. Cette progression est imputable à la hausse enregistrée au Mali (40,5 milliards), au Burkina (25,0 milliards), au Bénin (7,2 milliards), au Togo (6,4 milliards) et au Sénégal (4,4 milliards). En revanche, des replis ont été relevés en Côte d'Ivoire (11,6 milliards) et en Guinée-Bissau (0,2 milliard). Les accroissements constatés au Burkina et au Mali résultent des concours mis en place au profit des sociétés cotonnières, notamment la Société des Fibres Textiles (SOFITEX) et la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), dans le cadre du financement de la commercialisation agricole 2003/2004. Sur une base annuelle, les crédits de campagne ont connu une augmentation de 23,4 milliards, principalement au Burkina (10,2 milliards) et au Mali (9,8 milliards).

Les crédits ordinaires se sont contractés de 123,1 milliards ou 3,9% durant le premier trimestre 2004, pour se situer à 2,996,2 milliards, en liaison avec la baisse de 130,2 milliards des crédits à court terme et la hausse de 7,1 milliards des concours à moyen et long termes. Les baisses sont localisées en Côte d'Ivoire (69,2 milliards), au Mali (29,9 milliards), au Sénégal (24,1 milliards), au Bénin (6,3 milliards) et au Togo (5,5 milliards). En revanche des hausses ont été observées au Burkina (7,4 milliards), au Niger (3,9 milliards) et en Guinée-Bissau (0,4 milliard).

La contraction des crédits ordinaires en Côte d'Ivoire résulte des remboursements effectués par des entreprises du secteur des hydrocarbures, des branches agro-alimentaires, des télécommunications, de l'énergie et de l'industrie pharmaceutique. Au Mali, elle fait suite aux désengagements de la CMDT ainsi que des entreprises opérant dans le secteur des textiles et de divers opérateurs économiques. Au Sénégal, la baisse provient essentiellement des dénouements de crédits octroyés à des entreprises des secteurs des industries chimiques, pétrolier et de l'énergie. Au Bénin, elle s'explique par les remboursements des sociétés des secteurs pétroliers, de l'énergie et des télécommunications. Au Togo, elle a principalement trait aux règlements effectués par des entreprises des secteurs des hydrocarbures, de l'énergie, de l'industrie et du commerce. Au Burkina, la progression observée traduit principalement l'octroi de crédits pour l'achat d'intrants agricoles ainsi que des mises en place en faveur des entreprises du secteur des bâtiments et travaux publics. Au Niger, elle est imputable aux avances de trésorerie accordées à des sociétés minières, pétrolières et de téléphonie mobile.

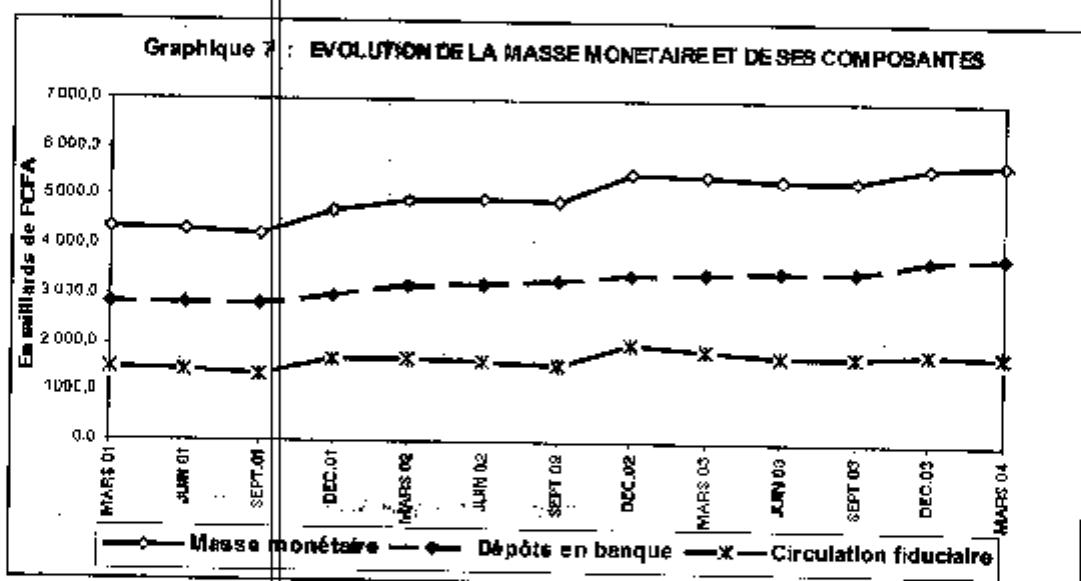
En glissement annuel, les crédits ordinaires ont augmenté de 266,1 milliards, soit 9,7%. Cette évolution est imputable à l'accroissement de 247,5 milliards des crédits à court terme et de 18,6 milliards des crédits à moyen et long termes. Les augmentations sont observées au Mali (68,4 milliards ou 17,8%), au Sénégal (64,0 milliards ou 9,2%), au Bénin (60,9 milliards ou 29,5%), au Burkina (36,7 milliards ou 13,5%), au Togo (22,1 milliards ou 15,9%), au Niger (11,2 milliards ou 14,9%), en Côte d'Ivoire (1,9 milliard ou 0,2%) et en Guinée-Bissau (0,8 milliard ou 38,1%).

Par rapport aux repères arrêtés dans le cadre du programme monétaire de l'année 2004, l'analyse de l'encours des crédits à l'économie laisse globalement apparaître un dépassement de 126,6 milliards ou 4,1%. Des écarts ont ainsi été observés au Bénin (32,3 milliards ou 12,3%), au Burkina (51,9 milliards ou 16,2%), au Mali (22,4 milliards ou 4,8%), au Niger (3,9 milliards ou 4,7%), au Sénégal (5,3 milliards ou 0,7%) et au Togo (26,9 milliards ou 19,1%). Ils résultent en partie du non-dégonflement de crédits de campagne octroyés en 2003, conjugué à une accélération des mises en place de nouveaux concours. En revanche, des sous-utilisations ont été observées en Côte d'Ivoire (13,7 milliards ou 1,3%) et en Guinée-Bissau (2,5 milliards ou 46,3%).

Le taux brut de dégradation du portefeuille des banques s'est replié de 19,9% en septembre à 18,5% en décembre 2003. D'un trimestre à l'autre, ce taux a progressé de 1,4 point au Niger, 1,1 point au Mali et 0,9 point au Burkina, pour se situer respectivement à 25,8%, 20,8% et 11,9%. En revanche, le taux de dégradation a baissé de 4,5 points au Togo, 2,4 points en Côte d'Ivoire, 0,8 point au Bénin, 0,7 point au Sénégal et 0,4 point en Guinée-Bissau, pour s'établir respectivement à 33,8%, 22,1%, 9,5%, 13,6% et 22,6%. Sur une base annuelle, le taux brut de dégradation du portefeuille des banques est passé de 19,5% en décembre 2002 à 18,5% en décembre 2003, soit un repli de 1 point de pourcentage.

### 2.3 - Masse monétaire et base monétaire

La masse monétaire s'est accrue de 71,3 milliards ou 1,3% durant le premier trimestre 2004, pour s'établir à 5.727,7 milliards. Cette évolution s'est traduite par une progression de 92,7 milliards ou 2,4% des dépôts et une baisse de 21,4 milliards ou 1,2% de la circulation fiduciaire.



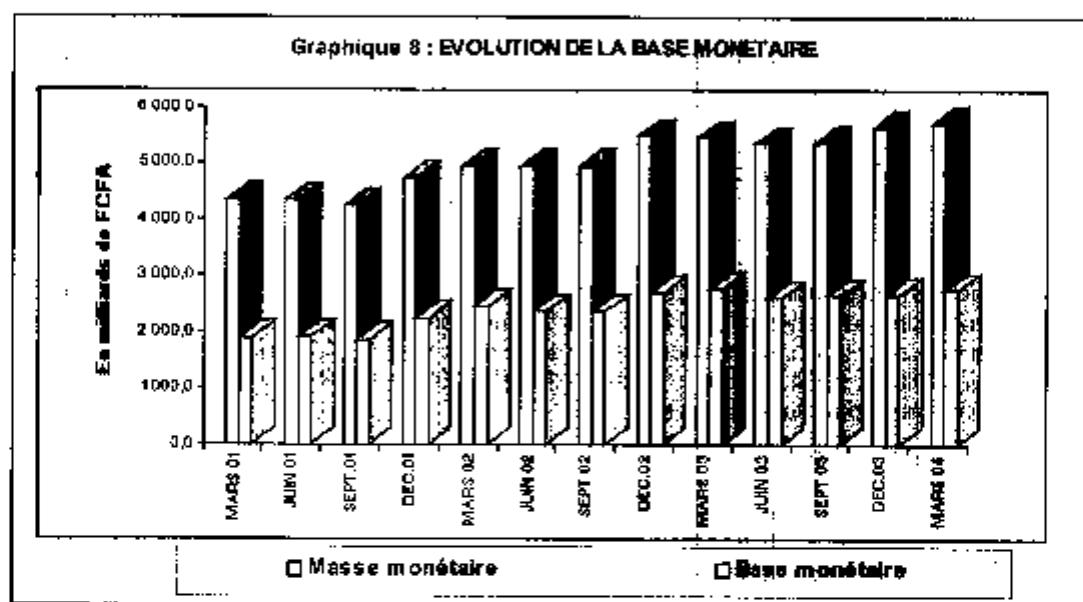
Comparée au niveau atteint à fin mars 2003, la liquidité globale a connu une progression de 265,8 milliards ou 4,9%, en liaison avec l'augmentation des crédits à l'économie. L'accroissement en rythme annuel de la masse monétaire est porté essentiellement par les dépôts qui ont augmenté de 352,5 milliards ou 9,9%, la circulation fiduciaire ayant baissé de 86,9 milliards ou 4,5% au cours de la période sous revue. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est passée de 32,7% à fin décembre 2003 à 31,9% à fin mars 2004. Une année auparavant, la proportion des billets et monnaies dans la masse monétaire était de 35,0%.

Avec un encours de 3.901,2 milliards, les dépôts ont progressé de 92,7 milliards ou 2,4%, au premier trimestre de l'année 2004. En glissement annuel, ils ont augmenté de 352,5 milliards ou 9,9%.

Les dépôts à terme, en se chiffrent à 1.779,2 milliards au 31 mars 2004, ont augmenté de 57,3 milliards ou 3,3% par rapport à leur niveau à fin décembre 2003. Ils ont représenté 45,8% de l'ensemble des dépôts contre 45,2% trois mois plus tôt. Cette évolution résulte de la hausse de 58,5 milliards ou 3,7% des dépôts des particuliers et entreprises privées amoindrie par le repli de 1,2 milliard ou 1,2% des dépôts des sociétés d'Etat et des établissements publics à caractère industriel et commercial. La hausse des dépôts à terme a concerné l'ensemble des Etats, à l'exception de la Guinée-Bissau.

Les dépôts à vue se sont accrus de 35,4 milliards, soit 1,7%, pour se fixer à 2.122,0 milliards. Cet accroissement est imputable principalement aux dépôts des particuliers et des entreprises privées qui se sont accrus de 56,4 milliards, les avoirs des sociétés d'Etat et des établissements publics à caractère industriel et commercial ayant diminué de 26,3 milliards ou 10,2%.

La base monétaire s'est élargie de 80,1 milliards ou 3,0% par rapport au niveau atteint en décembre 2003, pour ressortir à 2.749,8 milliards. Cette évolution traduit la hausse de 116,3 milliards des réserves des banques, atténuée par la baisse de 21,4 milliards de la circulation fiduciaire et de 14,8 milliards des autres dépôts auprès de la Banque Centrale. En glissement annuel, la base monétaire s'est repliée de 21,1 milliards ou 0,8%, traduisant essentiellement une baisse de 86,9 milliards de la circulation fiduciaire, un recul de 8,2 milliards des autres dépôts et une hausse de 74,0 milliards des réserves des banques.



### III - ACTION MONÉTAIRE DE LA BANQUE CENTRALE

#### 3.1 - Interventions globales de la Banque Centrale

Les interventions globales de l'Institut d'émission se sont situées à 398,7 milliards au 31 mars 2004, en baisse de 6,2 milliards ou 1,5% par rapport au niveau enregistré à fin décembre 2003. Cette réduction est imputable au repli de 6,3 milliards des concours aux Trésors nationaux, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ayant augmenté de 0,1 milliard.

Comparées au niveau de 427,8 milliards atteint à fin mars 2003, les interventions de la BCEAO se sont repliées de 29,1 milliards, soit 6,8%, sous l'effet conjugué d'une baisse de 24,2 milliards des concours aux Trésors nationaux et d'une contraction de 4,9 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers.

##### 3.1.1 - Concours aux Trésors nationaux

Les concours aux Trésors nationaux se sont chiffrés à 380,7 milliards à fin mars 2004, en baisse de 6,3 milliards ou 1,6% par rapport au niveau à fin décembre 2003. Cette contraction est imputable au règlement de la quatrième échéance des concours monétaires directs consolidés pour un montant de 3,6 milliards et à la baisse de 2,6 milliards de l'encours des titres d'Etat et de 0,1 milliard des créances consolidées en Guinée-Bissau.

### **3.1.2 - Concours aux banques et établissements financiers**

Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers, en s'établissant à 8,0 milliards, sont ressortis en hausse de 0,1 milliard au cours du premier trimestre 2004, imputable au guichet de la pension. Sur une base annuelle, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers se sont inscrits en retrait de 4,9 milliards.

### **3.2 - Mise en œuvre des instruments d'intervention de la Banque Centrale**

Dans le prolongement des actions entamées en 2003 en faveur d'un assouplissement de sa politique monétaire, la Banque Centrale, tenant compte de la décélération du niveau général des prix dans un contexte d'amélioration de la situation économique, a réduit, le 22 mars 2004, ses taux directeurs de 50 points de base. Le taux d'escompte et le taux de pension ont été ramenés respectivement à 4,50% et à 4,00%. Cette nouvelle détente, après les baisses de 150 points de base intervenues en 2003, constitue un signal visant à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union.

La Banque Centrale n'a pas organisé d'adjudications sur le marché monétaire de l'Union durant le premier trimestre 2004. En outre, tenant compte de la situation particulière au Bénin, caractérisée par une forte expansion des crédits à l'économie, un accroissement important du solde déficitaire des transferts et une trésorerie bancaire largement excédentaire, la Banque Centrale a relevé de quatre points de pourcentage le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques dans ce pays pour le porter à 13%, à compter du 16 mars 2004.

Au cours du premier trimestre 2004, le volume moyen hebdomadaire des opérations sur le marché interbancaire est ressorti à 11,3 milliards contre 13,7 milliards au quatrième trimestre 2003 et 12,4 milliards à la période correspondante de l'année 2003. Par maturité, les taux du marché interbancaire se sont établis en moyenne à 4,78% à un jour, 5,21% à une semaine, 4,80% à deux semaines et 4,85% à un mois, contre respectivement 4,74%, 3,78%, 3,69% et 4,81% le trimestre précédent.

## **CONCLUSION**

L'analyse des indicateurs de la conjoncture laisse apparaître un regain d'activité au sein de l'Union au cours du trimestre 2004, lié à la bonne campagne agricole 2003/2004 et une orientation favorable de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire. Le taux de croissance réel du PIB se situerait à 4,2% en 2004, contre une réalisation de 2,9% en 2003, ce qui se traduirait par une légère hausse du revenu par tête d'habitant.

Le taux d'inflation, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation, est ressorti à -0,8% en moyenne au premier trimestre 2004, confirmant ainsi la tendance à la décélération, amorcée depuis 2002, du fait principalement de la baisse des prix des produits alimentaires. Toutefois, le renchérissement des produits pétroliers constitue un risque inflationniste pour les pays de l'Union, à l'instar de nombreux autres pays importateurs de pétrole.

L'exécution des opérations financières des Etats traduit une relative détérioration des soldes budgétaires, en relation avec l'augmentation des dépenses courantes et des dépenses en capital, conformément aux engagements pris dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté.

L'évolution des aggrégats monétaires est demeurée bien orientée, comme en témoigne le niveau du taux de couverture des engagements monétaires à vue de la Banque Centrale. L'évolution des crédits est apparue globalement maîtrisée. Pour sa part, la liquidité globale s'est accrue dans une proportion relativement modérée.

En relation avec ces évolutions, l'action monétaire de la Banque Centrale a été caractérisée par la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire entamée depuis l'année 2003, en vue de contribuer à la reprise de la croissance dans l'Union, sans préjudice de la stabilité des prix.

Afin de consolider les performances économiques, les Etats membres de l'Union devraient poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques et approfondir les réformes structurelles au niveau tant national que régional. Les progrès dans ces domaines pourraient créer la confiance des investisseurs privés et permettre aux Etats de mobiliser des ressources sur le marché financier de l'Union. Ces progrès constituent également des conditions nécessaires pour bénéficier du concours des partenaires au développement en appui à l'exécution de leur programme économique.

TABLEAU 1 - U.M.O.A : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	2001			2002			2003			2004			
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	(*)
en milliards de FCFA													
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>1 718,9</b>	<b>1 784,8</b>	<b>1 885,8</b>	<b>2 162,3</b>	<b>2 513,6</b>	<b>2 449,5</b>	<b>2 433,2</b>	<b>2 860,2</b>	<b>3 098,3</b>	<b>3 008,3</b>	<b>2 832,3</b>	<b>3 065,0</b>	<b>3 138,1</b>
Banque Centrale	1 501,6	1 615,2	1 632,6	2 000,8	2 241,7	2 255,5	2 262,3	2 594,7	2 820,1	2 798,0	2 712,0	2 898,5	2 929,6
Banques	217,3	179,6	153,0	161,5	272,1	184,0	170,9	255,5	278,2	211,3	120,3	165,5	208,5
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>3 631,2</b>	<b>3 560,1</b>	<b>3 576,6</b>	<b>3 760,1</b>	<b>3 629,7</b>	<b>3 668,9</b>	<b>3 686,1</b>	<b>3 883,8</b>	<b>3 672,8</b>	<b>3 707,6</b>	<b>3 856,5</b>	<b>3 992,1</b>	<b>3 973,0</b>
Position nette des gouvernements	949,8	869,2	921,9	887,3	915,7	900,2	855,8	838,9	768,3	760,7	647,8	744,8	777,0
Credits à l'économie	2 681,4	2 690,9	2 654,7	2 872,8	2 714,0	2 748,7	2 830,3	3 045,0	2 906,5	2 946,8	3 008,8	3 247,5	3 196,0
Credits de campagne	121,9	127,7	106,2	149,8	162,5	201,2	160,2	181,6	176,4	147,1	106,4	126,2	199,8
Credits ordinaires	2 539,5	2 563,2	2 548,5	2 723,0	2 551,4	2 587,5	2 670,1	2 863,4	2 730,1	2 799,8	2 902,4	3 119,3	2 696,2
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>6 360,1</b>	<b>5 354,9</b>	<b>5 262,2</b>	<b>5 922,4</b>	<b>6 143,5</b>	<b>6 138,4</b>	<b>6 119,3</b>	<b>6 734,1</b>	<b>6 771,1</b>	<b>6 718,9</b>	<b>6 684,9</b>	<b>7 057,1</b>	<b>7 111,1</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>													
Circulation fiduciaire	4 360,1	4 345,0	4 262,3	4 737,8	4 849,7	4 958,8	4 950,3	5 464,6	5 462,1	5 381,6	5 357,2	5 654,4	5 727,7
Dépôts en CCP	1 480,9	1 442,8	1 357,2	1 704,4	1 700,6	1 642,7	1 593,0	2 013,6	1 913,4	1 783,0	1 773,7	1 847,9	1 826,5
Dépôts en CNE	20,2	21,2	22,8	23,6	28,6	28,8	23,0	22,5	24,3	28,4	27,8	28,8	33,7
Dépôts en banque	28,7	31,0	31,0	30,7	32,7	34,2	34,2	34,1	35,5	37,1	37,1	36,7	37,1
Sociétés d'Etat et EPIC	2 829,3	2 650,0	2 841,2	2 979,1	3 187,8	3 263,1	3 300,1	3 424,4	3 488,9	3 513,1	3 528,6	3 743,0	3 830,4
A vue	25,2	281,8	288,7	298,7	355,8	300,5	306,0	292,4	295,3	329,4	321,6	374,8	347,3
A terme	159,9	166,4	169,9	193,0	266,5	215,0	211,5	202,2	198,0	237,5	227,7	256,9	230,6
Part. & Ent privées	95,3	95,7	98,6	105,7	89,3	85,5	94,5	90,2	97,3	91,9	93,9	117,9	118,7
A vue	2 574,1	2 588,2	2 572,5	2 680,4	2 832,0	2 952,6	2 984,1	3 132,0	3 183,6	3 183,7	3 207,0	3 268,2	3 483,1
A terme	1 328,1	1 333,7	1 297,6	1 412,4	1 470,2	1 549,0	1 514,7	1 602,4	1 675,6	1 614,1	1 625,3	1 764,2	1 820,6
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	<b>890,0</b>	<b>1 009,9</b>	<b>1 009,9</b>	<b>1 184,6</b>	<b>1 193,8</b>	<b>1 179,6</b>	<b>1 169,0</b>	<b>1 239,5</b>	<b>1 308,0</b>	<b>1 355,3</b>	<b>1 321,7</b>	<b>1 400,7</b>	<b>1 383,4</b>

Source : BCEAO.  
(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 2 - U.M.O.A. : SITUATION RESUMEE DES BANQUES

	2001						2002						2003						2004	
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	(*)		
en milliards de FCFA																				
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>																				
Avoirs extérieurs bruts	217,3	179,6	153,0	181,5	272,1	194,0	170,9	255,5	278,2	211,3	120,3	166,5	208,5							
Friggements et dépôts	525,3	499,7	454,0	488,1	534,9	492,6	480,5	510,2	524,2	458,4	409,5	430,6	461,8							
<b>RÉSERVES</b>	317,0	363,1	345,6	391,6	326,5	252,8	295,6	309,6	252,7	247,1	289,2	264,1	253,4							
<b>DETAINANCES SUR LES ETATS</b>	881,1	887,7	683,1	784,6	703,0	547,2	584,5	598,8	539,3	732,8	690,0	712,8	700,2	811,4						
<b>CREDITS A L'EGEOGRAPHIE</b>	2 827,9	2 652,3	2 615,6	2 834,8	2 577,2	2 752,0	2 783,8	694,0	722,0	634,5	741,4	788,8	776,3	788,5						
Credits à court terme	1 746,5	1 749,2	1 713,8	1 931,8	1 777,9	1 850,1	1 808,7	2 114,4	1 985,3	2 047,2	2 098,3	2 324,2	2 289,1							
Credits de campagne	121,9	127,7	106,2	149,8	162,5	201,2	160,2	181,6	176,4	147,1	106,4	128,2								
Credits ordinaires	1 624,6	1 621,5	1 607,6	1 782,0	1 615,4	1 648,9	1 746,4	1 932,8	1 818,9	1 900,1	1 981,9	2 190,0	2 069,3							
Credits à moyen terme	777,1	792,1	789,0	789,5	784,6	784,1	775,1	779,3	778,9	767,4	780,7	781,1	785,7							
Credits à long terme	106,3	111,0	113,8	113,5	114,7	117,8	111,5	120,0	107,8	107,5	103,6	117,1	119,5							
<b>ACTIF = PASSIF</b>	3 853,3	3 862,7	3 806,3	4 082,5	4 198,5	4 259,3	4 257,8	4 530,5	4 587,5	4 584,8	4 604,5	4 664,4	4 662,7							
<b>DEPOTS PART. &amp; ENTREPRISES</b>	2 750,2	2 757,8	2 735,4	2 862,7	3 003,3	3 115,2	3 161,1	3 314,3	3 381,6	3 382,4	3 389,3	3 629,1	3 731,3							
Organismes publics	191,4	185,2	180,1	199,6	189,5	180,3	185,2	202,1	208,4	228,6	213,6	282,8	254,6							
Particuliers & entreprises privées	2 568,8	2 572,6	2 555,3	2 663,1	2 813,8	2 934,9	2 975,9	3 112,2	3 173,2	3 163,8	3 185,7	3 246,3	3 476,7							
<b>DEPOTS DES ETATS</b>	722,8	732,0	753,8	765,0	773,7	744,7	743,2	777,4	772,7	765,6	756,9	779,5	779,8							
<b>CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE</b>	31,9	17,9	14,0	43,6	4,6	3,3	3,7	15,9	4,7	1,2	1,2	1,7	3,8							
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	348,4	355,0	305,1	421,2	417,9	396,1	349,8	422,9	428,5	405,8	447,1	455,1	447,8							
dont : Fonds propres	459,2	460,4	490,3	505,6	514,0	530,8	636,9	563,8	545,7	553,5	571,5	576,5	581,8							
Pertes	24,5	23,5	30,4	31,8	28,3	24,8	25,1	28,2	34,4	8,1	6,0	9,2	2,9							

Source : BCEAO.  
(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 3 - U.M.O.A. : SITUATION RESUMEE DE LA BCEAO

	2001			2002			2003			2004		
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
en milliards de FCFA												
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>												
Avoirs extérieurs bruts	1 501,6	1 615,2	1 532,6	2 000,8	2 241,7	2 255,5	2 282,3	2 594,7	2 820,1	2 798,0	2 712,0	2 896,5
Engagements extérieurs	2 671,1	2 719,3	2 659,9	3 103,7	3 357,0	3 378,3	3 379,0	3 655,4	3 684,4	3 717,3	3 634,6	3 735,3
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>												
CREANCES SUR LES BANQUES	1 223,1	1 160,6	1 205,8	1 261,7	1 260,4	1 258,0	1 272,0	1 247,6	1 233,6	1 203,6	1 177,5	1 130,8
CREANCES SUR LES ETABL. FIN.	31,7	17,8	12,3	43,1	4,9	2,7	1,4	16,9	4,7	1,2	1,2	1,7
<b>ACTIF = PASSIF</b>												
CIRCULATION FIDUCIAIRE	1 480,8	1 442,8	1 397,2	1 794,4	1 790,8	1 642,7	1 683,0	2 013,6	1 913,4	1 753,0	1 773,7	1 847,9
DEPOTS DES ETATS (y c. encartes)	255,6	252,7	230,4	341,3	309,1	376,6	387,7	386,0	432,9	406,3	407,0	429,7
DEPOTS DES BANQUES (y c. encartes)	340,8	367,1	398,6	424,3	487,3	551,6	633,5	589,8	750,2	708,1	746,4	707,9
AUTRES DEPOTS	79,1	92,2	105,8	116,4	134,5	137,9	139,0	140,4	140,4	140,7	129,3	113,8
<b>AUTRES POSTES NETS</b>												
	612,8	650,7	659,2	730,2	756,2	775,8	782,2	775,2	863,1	833,5	840,9	937,9

Source : BCEAO.  
(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 4 - U.M.O.A. : BASE MONÉTAIRE

	2001			2002			2003			2004		
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
en milliards de FCFA												
<b>BASE MONÉTAIRE</b>												
Circulation fiduciaire	1 900,8	1 902,2	1 901,6	2 245,1	2 462,4	2 372,0	2 365,5	2 704,3	2 770,9	2 809,8	2 849,4	2 869,7
Réserves des banques	1 480,9	1 442,8	1 357,2	1 704,4	1 700,6	1 642,5	1 593,0	2 013,6	1 913,4	1 783,0	1 773,7	1 847,9
Autres dépôts	340,8	367,2	396,6	424,3	567,3	591,6	633,5	560,6	750,2	706,1	746,4	707,9
<b>CONTREPARTIES DE LA BASE MONÉTAIRE</b>												
Avoirs extérieurs nets	1 501,6	1 615,2	1 532,5	2 000,8	2 241,7	2 255,5	2 262,3	2 594,7	2 820,1	2 798,0	2 712,0	2 896,5
Position nette des gouvernements	967,5	907,9	855,3	920,3	951,3	879,4	874,3	859,8	801,0	736,8	770,5	2 929,6
Conseils aux banques et établissements financiers	44,5	29,7	23,8	54,2	15,6	13,1	11,2	25,2	13,0	8,5	7,8	7,9
Autres postes nets	-617,8	-650,6	-650,0	-730,2	-756,2	-776,0	-782,3	-775,2	-863,2	-933,5	-840,9	-937,9
<b>MASSE MONÉTAIRE</b>												
Multiplicateur	4 380,1	4 345,0	4 252,3	4 737,6	4 949,7	4 958,9	4 950,3	5 494,6	5 462,1	5 361,6	5 367,2	5 656,4
Source : BCEAO.	2,3	2,3	2,3	2,1	2,0	2,1	2,1	2,0	2,0	2,1	2,0	2,1
(*) : Données provisoires												

Source : BCEAO.  
(\*) : Données provisoires  
(1) : Données provisoires

TABLEAU 5 - U.M.O.A : POSITION NETTES DES GOUVERNEMENTS

	2001						2002						2003						2004	
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	(*)		
en milliards de FCFA																				
BILLETS ET MONNAIES	17,2	17,0	16,6	15,4	23,1	20,3	19,0	11,1	21,4	19,2	22,7	16,8	21,7	34,3	412,9	347,1				
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	238,4	255,7	233,9	286,0	358,3	378,7	376,9	411,2	447,5	447,5	384,3	412,9	412,9							
DEPOTS DANS LES BANQUES	722,8	732,0	753,8	765,0	773,7	744,7	743,2	777,4	772,7	765,6	756,9	779,5	779,5							
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	20,7	26,7	26,6	27,0	26,4	27,2	22,0	16,3	17,5	17,5	19,6	18,9	18,9							
TOTAL DES CREANCES	998,1	1 011,4	1 030,9	1 133,3	1 109,0	1 149,7	1 168,1	1 187,4	1 221,6	1 249,8	1 183,5	1 228,1	1 228,1							
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	352,0	317,1	350,4	419,1	423,2	391,5	404,4	414,7	414,8	406,1	400,3	397,0	397,0							
Escompte OC																				
Article 16	320,9	286,0	320,1	388,8	385,2	363,5	379,5	389,8	389,8	386,7	383,2	379,8	379,8							
C.C.P.																				
TITRES D'ETAT ET CONSOLIDATIONS	31,1	31,1	30,3	30,3	28,0	28,0	24,9	24,9	24,9	25,3	19,4	17,1	17,1							
CONCOURS DES BANQUES	691,1	687,7	693,1	704,6	703,0	728,6	694,8	722,0	684,5	741,4	788,9	776,3	776,3							
DEPOTS EN CCP DES PART. ET ENTR.	20,3	21,3	22,9	23,6	26,6	28,8	23,0	22,5	24,3	28,4	27,8	28,8	28,8							
DEPOTS EN CNE	28,7	31,0	31,0	30,7	32,7	34,3	34,2	34,1	35,5	37,1	37,1	36,7	36,7							
CONCOURS DU FMI	816,7	784,4	786,3	783,5	778,1	807,5	808,4	773,9	759,0	738,4	718,1	690,5	690,5							
AUTRES CONCOURS	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1	59,1							
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 985,9</b>	<b>1 880,6</b>	<b>1 952,8</b>	<b>2 020,6</b>	<b>2 024,7</b>	<b>2 049,9</b>	<b>2 023,9</b>	<b>2 026,3</b>	<b>1 987,9</b>	<b>2 010,5</b>	<b>2 031,3</b>	<b>1 972,7</b>	<b>1 944,0</b>							
<b>POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS</b>	<b>969,5</b>	<b>868,2</b>	<b>921,9</b>	<b>687,3</b>	<b>915,7</b>	<b>900,2</b>	<b>855,6</b>	<b>838,6</b>	<b>768,3</b>	<b>780,7</b>	<b>847,8</b>	<b>744,6</b>	<b>777,0</b>							

Source : BCEAO.

(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 8 - U.M.O.A. : INTERVENTIONS GLOBALES DE LA BCEAO

	2001				2002				2003				2004	
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	(*)	Mars (*)
BILANS EN MILLIARDS DE FCFA														
CONCOURS AUX BANQUES & ETIS FIN.														
. MARCHÉ MONÉTAIRE	38,8	28,7	23,3	54,2	15,6	13,1	11,2	25,2	12,9	8,5	7,7	7,8	8,0	
. PENSION	22,7	15,1	14,7	30,7	15,5	13,1	11,2	15,3	12,9	8,5	7,7	7,9	8,0	
. AVANCES ET/TITRES D'ETAT	17,1	14,6	9,1	24,1	0,1			9,9						
. CONSON IDAYION														
. AUTRES CONCOURS														
CONCOURS AUX TRESORS	352,0	377,1	350,4	419,1	423,2	391,5	404,4	414,6	414,8	406,1	400,3	397,0	390,7	
. ESCOMPTE OBLIGATIONS CAUTIONNÉES														
. DECOUVERT EN COMPTE COURANT	316,2	286,0	320,1	388,8	395,2	363,5	379,5	389,7	389,6	380,9	377,4	374,1	370,5	
. ESCOMPTE D'EFFETS PUBLICS (ART.13)	4,7													
. ESCOMPTE D'EFFETS PUBLICS (ART.15)														
. TITRES D'ETAT ET CONSOLIDATIONS	31,1	31,1	30,3	28,0	28,0	24,9	24,9	25,3	25,2	22,9	22,9	22,9	20,2	
. CCP														
<b>INTERVENTIONS TOTALES</b>	<b>391,8</b>	<b>346,8</b>	<b>374,2</b>	<b>473,3</b>	<b>438,8</b>	<b>404,6</b>	<b>415,6</b>	<b>439,8</b>	<b>427,8</b>	<b>414,6</b>	<b>408,0</b>	<b>404,9</b>	<b>398,7</b>	

Sources : BCEAO.  
(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 7 - BENIN : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	2001						2002						2003					
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	
en milliards de FCFA																		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>																		
Banque Centrale	390,0	433,3	428,9	467,2	456,5	412,9	425,4	416,5	365,9	340,8	342,6	282,0	216,2					
Banques	303,2	345,6	344,0	362,5	349,5	313,1	311,0	309,3	274,2	259,0	252,8	213,3	151,0					
<b>CREDIT INTERIEUR</b>																		
Position nette du gouvernement	125,5	105,9	71,6	79,8	57,1	66,3	64,3	111,6	134,5	128,8	145,0	197,4	221,8					
Crédits à l'économie	-74,9	-86,8	-102,7	-113,0	-125,1	-143,3	-142,3	-110,4	-101,0	-134,2	-119,7	-96,5	-73,0					
Crédits de campagne	200,4	192,8	174,3	192,8	182,2	209,6	206,6	222,2	235,5	263,0	264,7	283,9	284,8					
Crédits ordinaires	11,6	12,7	8,3	2,4	18,9	30,2	18,0	19,8	29,2	19,9	10,8	20,4	27,6					
<b>ACTIF = PASSIF</b>																		
<b>MASSE MONETAIRE</b>	515,5	539,2	498,5	547,0	513,6	479,2	489,7	528,3	500,4	477,6	487,8	479,4	438,0					
Circulation fiduciaire	515,3	533,3	486,4	539,1	513,0	477,4	479,0	503,9	482,4	456,3	456,0	444,4	403,2					
Dépôts en CCP	243,1	260,5	223,6	223,8	210,3	182,1	185,8	170,9	167,4	129,6	143,6	80,0	36,6					
Dépôts en CNE	6,5	7,2	8,5	8,6	8,2	7,9	7,6	7,0	7,5	7,5	7,4	7,4	7,1					
Dépôts en banques	265,7	285,0	264,3	308,8	295,3	287,4	285,6	328,6	307,5	319,2	305,9	357,0	359,2					
Socétés d'Etat et EPIC	58,5	58,3	59,2	64,8	55,0	53,8	59,6	58,9	58,2	68,0	46,1	54,9	52,9					
A vue	15,6	12,9	16,8	17,4	17,4	18,6	20,6	22,1	20,5	36,3	19,6	20,7	19,5					
A terme	42,9	45,4	42,4	47,4	37,6	35,3	38,0	36,8	37,7	32,7	26,5	34,2	33,1					
Part. & Ent. privées	207,2	207,3	205,1	242,0	240,3	233,5	226,0	267,1	249,3	251,2	259,8	302,1	306,3					
A vue	122,9	124,1	116,7	152,6	144,0	134,4	128,8	173,6	146,5	161,9	155,7	189,4	167,5					
Autres postes nets	84,3	83,2	86,4	89,4	96,3	99,1	97,2	96,5	102,8	99,3	104,1	112,7	116,8					
	0,2	5,9	2,1	7,9	-0,2	1,8	10,7	24,4	18,0	21,3	30,8	35,0	34,8					

Source : BCEAO.  
(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 8 - BURKINA : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	2001			2002			2003			2004		
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
En milliards de FCFA												
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	123,2	125,4	108,2	128,1	151,8	135,8	151,5	140,5	117,3	124,6	151,2	186,1
Banque Centrale	60,5	67,8	47,2	78,5	79,4	69,0	52,2	60,9	79,4	78,7	94,9	128,3
Banques	67,7	57,6	62,0	51,6	72,4	67,8	98,3	96,6	37,8	45,8	36,3	37,8
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	310,6	300,0	318,0	303,4	317,7	311,4	318,1	317,7	356,7	379,6	369,8	51,7
Position nette du gouvernement	80,8	81,6	86,8	59,8	55,0	49,3	51,5	17,7	35,3	44,8	54,0	406,5
Crédits à l'économie	229,8	218,4	232,2	249,6	262,7	262,1	266,6	300,0	326,4	311,9	325,6	28,9
Crédits de campagne	40,0	35,0	25,4	36,3	55,0	55,0	36,0	47,6	54,8	55,0	51,5	373,3
Crédits ordinaires	189,8	183,4	206,8	211,3	207,7	207,1	230,6	252,4	271,6	256,9	274,1	65,0
<b>ACTIF = PASSIF</b>	439,3	425,4	427,2	436,5	469,5	448,2	489,6	459,2	479,0	481,3	530,8	308,3
<b>MASSE MONETAIRE</b>												
Circulation fiduciaire	430,6	417,5	420,9	424,4	451,1	430,3	454,0	436,7	461,9	453,4	504,7	535,6
Dépôts en CCP	133,5	132,8	119,3	120,6	111,0	84,4	74,6	83,2	83,7	65,6	86,0	91,0
Dépôts en CNE	2,7	2,7	2,3	1,9	2,3	2,6	2,4	2,5	2,5	2,9	3,1	3,1
Dépôts en banque	29,7	31,0	31,5	30,7	32,7	34,2	34,2	34,1	35,5	37,1	37,1	3,8
Sociétés d'Etat et EPIC	264,7	250,9	288,3	271,2	305,1	308,1	342,8	316,9	340,2	347,8	376,5	377,7
A vue	33,9	32,0	42,2	52,1	46,4	48,9	51,5	54,3	56,6	56,5	70,4	402,6
A terme	17,7	16,5	25,0	25,1	24,3	24,6	26,0	29,8	30,5	27,4	33,7	37,1
Part & Ent privées	230,8	218,9	226,1	219,1	258,7	260,2	291,3	282,6	283,6	29,3	36,7	41,2
A vue	120,5	106,9	111,8	114,4	137,7	134,8	126,9	132,8	152,6	146,4	155,5	39,6
A terme	119,3	112,0	114,8	104,7	121,0	125,4	164,4	129,8	131,0	144,9	150,6	165,3
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	8,2	7,9	6,3	12,1	10,4	17,9	15,6	21,5	17,1	27,9	26,1	27,4

Sources : BCEAO,  
 (\*) : Données provisoires.

TABLEAU 9 - CÔTE D'IVOIRE : SITUATION MONÉTAIRE INTEGRÉE

	2001			2002			2003			2004		
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
en milliards de FCFA												
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>												
Banque Centrale	182,9	129,4	76,7	279,7	479,5	524,6	486,7	844,6	1 033,1	972,2	840,2	918,1
Banques	158,6	164,4	108,2	371,6	445,0	516,4	476,7	776,1	912,9	913,7	856,3	890,1
<b>CREDIT INTERIEUR</b>												
Position nette du gouvernement	24,1	-35,0	-31,5	-91,9	34,5	7,2	-10,0	66,5	120,2	58,5	-16,1	26,0
Credit à l'économie	1 541,1	1 519,9	1 501,1	1 670,6	1 515,2	1 529,2	1 601,7	1 688,8	1 452,4	1 439,7	1 487,5	1 505,2
Crédits de campagne	506,4	453,6	463,8	447,5	476,7	460,1	500,8	472,3	420,1	425,4	458,4	412,6
Crédits ordinaires	1 034,7	1 086,3	1 037,3	1 223,1	1 038,5	1 068,1	1 000,9	1 216,5	1 012,3	1 014,3	1 009,1	1 092,7
<b>ACTIF = PASSIF</b>												
<b>MASSE MONÉTAIRE</b>												
Circulation fiduciaire	1 639,7	1 576,2	1 602,3	1 844,3	1 802,1	1 979,4	1 972,4	2 409,1	2 338,0	2 282,6	2 116,5	2 253,7
Dépôts en CCP	604,4	544,4	513,7	774,7	735,6	740,4	735,5	1 145,7	1 063,9	1 002,7	925,2	1 049,9
Dépôts en CNE	3,6	3,6	3,6	3,6	5,6	5,6	3,8	4,7	5,3	6,8	5,7	6,1
Dépôts en banque	1 031,7	1 030,2	995,0	1 066,1	1 150,5	1 233,7	1 233,1	1 257,7	1 268,0	1 263,1	1 185,6	1 197,7
Sociétés d'Etat et EPIC	45,3	44,3	36,5	63,3	98,7	63,9	47,1	47,5	46,8	73,5	64,7	37,4
A vue	30,8	31,8	19,8	54,6	69,3	55,8	38,8	36,5	34,6	59,8	49,3	19,4
A terme	14,5	12,5	16,7	6,7	9,4	8,1	10,3	9,0	12,2	13,9	15,4	18,0
Part. & Ent. privées	986,4	985,9	948,5	1 002,8	1 051,8	1 169,8	1 186,0	1 210,2	1 222,0	1 179,6	1 120,9	1 160,3
A vue	473,5	476,7	435,2	492,0	505,6	592,2	566,2	560,9	587,5	531,6	502,0	551,0
A terme	512,9	509,2	513,3	610,8	546,2	577,6	598,8	649,3	634,5	648,0	618,9	609,3
<b>AUTRES POSTES NETS</b>												
	84,3	71,1	75,5	106,0	102,6	73,4	98,0	124,3	127,5	149,3	101,2	187,8
												175,1

Source : BCEAO.

(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 10 - GUINÉE-BISSAU : SITUATION MONETAIRE INTÉGRÉE

	2001			2002			2003			2004			
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars
FPI milliards de FCFA													
<b>AVOIRS EXTRÉIEURS NETS</b>	20,5	31,1	29,2	31,5	30,9	52,7	43,9	48,2	61,4	74,0	79,6	82,0	92,7
Banque Centrale	26,9	35,7	34,2	37,2	35,5	55,8	47,4	51,2	56,6	70,5	74,6	76,0	85,5
Banques	-6,4	-4,6	-5,0	-5,7	-4,6	3,4	-3,5	-3,0	-3,6	-4,9	-4,9	-4,9	-7,2
<b>CREDIT INTÉRIEUR</b>	25,0	25,7	22,4	19,8	23,2	21,8	22,8	23,0	20,5	22,7	18,8	17,5	8,1
Position nette du gouvernement	18,5	18,6	16,3	15,4	17,4	17,4	18,7	18,8	18,4	17,7	15,7	15,1	6,2
Crédits à l'économie	7,5	6,9	6,1	4,4	5,8	4,4	4,1	4,2	2,1	5,0	3,1	2,7	2,9
Crédits de campagne	7,5	6,9	6,1	4,4	5,8	4,4	4,1	4,2	2,1	1,6	0,7	0,2	
Crédits ordinaires	7,5	6,9	6,1	4,4	5,8	4,4	4,1	4,2	2,1	3,4	2,4	2,5	2,9
<b>ACTIF = PASSIF</b>	46,5	56,6	51,6	51,3	54,1	74,5	66,7	71,2	81,9	96,7	94,4	99,4	101,8
<b>MASSE MONÉTAIRE</b>													
Circulation fiduciaire	80,0	73,9	69,7	70,3	70,4	87,8	81,3	85,4	81,1	94,9	98,5	98,9	99,4
Dépôts en CCP	42,6	53,7	50,4	53,1	54,4	72,3	64,4	70,2	72,7	85,4	89,1	89,6	89,5
Dépôts en CNE													
Dépôts en banque													
Sociétés d'Etat et EPIC	17,4	20,2	19,3	17,2	16,0	15,5	16,9	16,2	8,4	9,5	9,4	9,3	9,9
A vue								0,1	0,2	0,3	0,6	0,1	
A terme								0,1	0,2	0,2	0,6	0,1	
Part. & Ent. privées									0,1				
A vue	17,4	20,2	19,3	17,2	16,0	16,5	16,9	16,1	8,2	9,2	8,8	9,2	9,9
A terme	16,4	18,9	17,9	16,4	14,9	16,1	15,6	14,8	7,6	8,6	8,1	8,6	9,3
Autres postes	1,0	1,3	1,4	0,9	1,1	1,4	1,3	1,3	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	-13,5	-17,1	-18,1	-16,3	-16,3	-13,3	-14,6	-15,2	-0,8	-1,8	-0,1	-0,9	2,4

Source : BCEAO.  
(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 11 - MALI : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	2004			2003			2002			2001				
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	(*)	Mars (*)
en milliards de FCFA														
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>					<b>242,5</b>	<b>243,8</b>	<b>243,5</b>	<b>284,9</b>	<b>339,8</b>	<b>381,5</b>	<b>365,6</b>	<b>400,4</b>	<b>419,7</b>	
Banque Centrale	176,7	187,8	176,9	196,1	115,4	115,4	201,8	196,4	239,3	314,3	311,8	361,9	370,6	
Banques	108,4	110,6	102,6	87,2	76,3	82,7	65,2	42,0	47,1	45,6	67,2	53,8	38,6	
<b>CREDIT INTERIEUR</b>					<b>347,9</b>	<b>356,1</b>	<b>342,2</b>	<b>384,1</b>	<b>378,1</b>	<b>359,4</b>	<b>402,3</b>	<b>407,8</b>	<b>449,9</b>	
Position nette du gouvernement	277,1	267,3	276,4	329,4	14,5	-24,8	14,5	-14,0	-8,7	-14,3	-27,5	-37,0	-32,1	
Crédits à l'économie	-29,1	-24,8	-14,0	-17,1	290,9	282,1	305,0	343,4	364,8	356,5	411,6	415,1	391,5	
Crédits de campagne	1,3	1,9	1,9	10,0	289,0	280,3	322,9	333,4	332,9	314,1	40,2	0,2	31,9	
Crédits ordinaires	304,9	280,3	289,0	332,9	305,3	455,1	527,5	590,4	599,9	585,7	383,2	359,0	32,5	
<b>ACTIF ■ PASSIF</b>														<b>869,6</b>
<b>MASSE MONETAIRE</b>					<b>451,1</b>	<b>487,2</b>	<b>550,7</b>	<b>553,8</b>	<b>534,4</b>	<b>626,3</b>	<b>675,7</b>	<b>672,7</b>	<b>707,3</b>	<b>753,4</b>
Circulation fiduciaire	442,8	453,7	454,9	148,2	154,9	179,0	212,6	235,9	218,6	247,4	274,3	283,4	297,5	318,2
Dépôts en CCP	144,6													346,0
Dépôts en CNE														
Dépôts en banque	248,2	205,5	298,2	305,5	21,1	21,1	27,3	21,8	20,5	21,1	26,9	25,8	16,9	20,7
Sociétés d'Etat et EPIC	22,2	25,0	11,0	14,0	11,0	20,3	14,7	14,2	12,8	20,2	16,5	16,2	18,5	47,1
A vue	12,8	14,0	10,1	9,4	11,0	10,1	7,0	7,1	6,3	B,3	6,7	9,3	2,7	4,2
A terme	9,4	11,0	10,1	11,0	11,0	11,0	10,1	10,1	10,1	10,1	10,1	10,1	10,1	4,0
Part. & Ent. privées	276,0	280,5	275,1	174,4	176,9	156,8	177,9	202,9	192,4	297,4	294,7	352,0	375,6	389,1
A vue	174,4	176,9	156,8	101,6	103,6	116,3	103,0	113,5	105,0	179,5	179,5	221,3	252,9	230,0
A terme	101,6	103,6	116,3	11,0	11,0	4,2	4,2	4,2	4,2	122,7	122,7	141,3	159,1	160,6
<b>AUTRES POSTES NETS</b>														<b>44,8</b>
														<b>75,7</b>

Sources : BCEAO.  
(\*) Données provisoires.

TABLEAU 12 - NIGER : SITUATION MONETAIRE INTEGRÉE

	2001			2002			2003			Mars (*)	Mars (*)	
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
en milliards de FCFA												
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	-10,2	-15,8	-16,9	24,3	9,3	11,8	24,1	15,4	8,9	-18,3	-32,5	-40,6
Banque Centrale	-9,4	-17,6	-15,5	10,9	0,3	-6,6	3,3	1,5	-13,3	-32,0	-42,0	-5,9
Banques	-0,8	1,6	-1,4	13,4	9,0	18,4	20,8	12,9	22,2	13,7	6,5	-18,3
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	107,5	121,8	132,6	114,0	125,2	125,9	115,4	128,9	137,5	164,8	171,8	146,3
Position nette du gouvernement	38,5	51,6	84,6	46,0	57,1	61,1	45,0	53,1	62,2	87,5	93,7	63,3
Crédits à l'économie	69,0	70,0	68,0	66,0	68,1	64,8	70,4	75,8	75,3	74,3	78,1	83,0
Crédits de campagne												86,9
Crédits ordinaires	69,0	70,0	68,0	66,0	68,1	64,8	70,4	75,8	75,3	74,3	78,1	0,4
<b>ACTIF = PASSIF</b>	97,3	105,8	115,7	138,3	134,5	137,7	139,5	144,3	146,4	141,5	139,3	82,6
<b>MASSE MONETAIRE</b>	100,6	105,9	117,5	137,0	130,9	134,3	133,8	136,4	138,6	118,7	124,7	135,7
Circulation fiduciaire	27,2	26,2	37,1	49,6	45,9	42,0	39,3	39,3	35,5	13,7	17,4	9,1
Dépôts en CCP	1,6	1,5	2,5	1,6	2,2	1,9	1,7	1,7	1,7	2,7	2,8	2,4
Dépôts en CNE												2,5
Dépôts en banque	71,8	78,2	77,9	85,6	82,8	90,4	92,8	95,4	102,4	1G2,3	104,7	108,7
Sociétés d'Etat et EPIC	3,4	3,6	3,3	3,4	3,1	2,5	3,1	3,2	2,7	2,7	3,1	2,6
A vue	1,2	2,1	1,6	2,0	2,1	1,6	2,1	2,1	1,5	1,4	1,8	1,4
A terme	2,2	1,5	1,7	1,3	1,0	0,9	1,7	1,1	1,2	1,3	1,3	1,7
Part & Ent. privées	68,4	74,6	82,2	79,7	87,9	89,5	92,2	99,7	99,6	101,6	104,1	111,7
A vue	36,6	42,0	50,8	44,9	49,5	50,4	52,8	60,8	58,8	60,2	60,9	108,8
A terme	29,8	32,6	31,4	34,8	38,4	39,1	39,4	40,8	41,4	43,2	44,7	64,1
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	-3,3	-0,1	-1,8	1,3	3,6	3,4	5,7	7,9	6,8	24,8	14,8	17,5

Source : BCEAO.  
(\*) : Données provisoires.

TABLEAU 13 - SENEGAL : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	2001			2002			2003			2004		
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
En milliards de FCFA												
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>												
Banque Centrale	76,6	83,9	88,0	169,6	221,2	180,5	208,3	295,8	276,2	285,4	330,8	386,5
Banques	2,9	17,1	20,0	86,7	116,6	77,7	133,5	137,7	146,3	160,5	201,7	187,3
<b>CREDIT INTERIEUR</b>												
Position nette du gouvernement	73,7	66,8	68,0	102,9	104,6	102,8	74,8	159,1	129,9	124,9	129,1	19,2
Crédits à l'économie	856,1	840,3	860,5	837,4	850,3	844,5	802,0	793,0	777,3	780,0	792,6	848,8
Crédits de campagne	181,7	130,3	157,2	181,9	185,9	166,7	107,0	106,5	77,0	32,1	41,4	64,2
Crédits ordinaires	674,4	710,0	703,3	655,5	664,4	677,6	695,0	686,5	700,3	747,9	751,2	784,6
<b>ACTIF = PASSIF</b>												
<b>MASSE MONETAIRE</b>												
Circulation fiduciaire	854,6	941,1	850,8	905,2	980,1	942,6	935,6	974,1	954,9	951,4	1 009,9	1 146,3
Dépôts en CCP	204,4	185,4	177,0	217,8	243,5	199,3	191,0	192,6	164,1	142,9	161,0	173,2
Dépôts en CNE	4,5	4,7	4,7	6,6	8,4	9,3	6,2	5,3	5,8	6,9	8,1	8,5
Dépôts en banque	645,7	651,0	669,1	680,9	728,2	733,9	738,3	778,2	785,0	811,7	840,8	934,6
Sociétés d'Etat et EPIC	26,5	23,0	17,2	18,8	30,7	24,4	19,6	25,4	25,9	38,5	37,8	51,1
A vue	19,4	16,4	13,7	11,6	23,6	18,6	13,8	17,1	19,3	30,9	32,3	37,0
A terme	7,1	6,6	3,5	7,2	6,9	5,6	5,6	8,3	6,6	7,6	5,5	14,1
Part. & Ent. privées	619,2	628,0	651,9	662,0	697,5	709,5	718,7	750,8	759,1	773,2	803,0	893,5
A vue	281,1	285,1	312,8	305,3	323,2	323,8	336,8	350,2	353,8	371,5	390,8	449,9
A terme	338,1	342,9	339,1	368,7	374,3	375,7	382,1	400,5	401,7	412,2	433,6	446,2
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	78,1	83,1	97,7	101,8	91,4	82,5	74,8	115,7	98,6	104,0	113,5	118,0

Source : BCEAO.  
 (\*) : Données provisoires.

TABLEAU 14 - TOGO : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	2001			2002			2003			2004			
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars
En milliards de FCFA													
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	45,0	50,6	37,5	54,8	76,0	87,9	73,9	69,3	63,9	83,3	90,5	90,5	96,8
Banque Centrale	33,4	39,8	19,6	36,2	50,8	50,9	56,4	50,4	49,4	56,0	65,8	66,6	71,6
Réseaux	11,6	10,8	17,9	18,6	25,2	17,0	17,5	16,9	16,3	23,3	24,7	23,9	25,2
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	135,8	199,6	198,6	189,1	174,2	178,5	168,3	164,1	168,1	163,8	172,9	183,8	189,2
Position nette du gouvernement	56,5	55,3	56,2	51,2	46,0	42,5	38,1	35,8	38,5	28,5	24,8	20,6	16,8
Credits à l'économie	139,3	144,3	142,4	137,8	127,4	136,0	130,2	126,3	139,6	138,0	152,3	167,0	167,9
Credits de campagne	2,3	1,3	1,0	1,1	1,3	1,0	0,8	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,4
Credits ordinaires	137,0	143,0	141,4	136,8	126,1	135,0	129,4	128,0	139,4	138,9	152,2	167,0	161,5
<b>ACTIF = PASSIF</b>	240,8	250,2	236,1	243,9	250,2	246,4	242,2	232,0	233,4	232,0	247,1	263,4	244,3
<b>MASSE MONETAIRE</b>	246,2	262,0	238,1	240,0	249,6	253,7	248,1	234,0	239,3	262,1	259,6	248,5	276,5
Circulation fiduciaire	95,1	91,5	77,8	85,7	87,1	86,3	83,8	63,2	51,7	59,7	51,9	37,0	44,9
Dépôts en CCP	1,3	1,5	1,5	1,3	1,7	1,7	1,3	1,3	1,6	1,6	1,0	1,0	1,1
Dépôts en CNE													
Dépôts en banque	149,8	159,0	158,8	153,0	160,8	165,7	163,0	169,5	186,0	200,8	206,7	210,2	230,5
Sociétés d'Etat et EPIC	7,4	12,0	12,7	12,4	12,4	11,2	10,8	15,5	16,6	13,9	15,3	16,5	20,7
A vue	4,4	8,8	5,6	5,3	7,2	6,4	6,4	11,4	12,3	9,4	10,9	11,9	15,4
A terme	3,0	3,2	7,1	7,1	5,2	4,9	4,4	4,1	4,3	4,5	4,4	4,6	5,3
Part. & Enl. privées	142,4	147,0	146,1	140,6	148,4	154,4	152,2	154,0	169,4	186,9	191,4	193,7	209,6
A vue	74,4	77,3	78,4	69,4	73,9	73,2	72,0	72,0	87,6	93,8	96,8	93,1	104,0
A terme	68,0	69,7	69,7	71,2	74,5	81,2	80,2	82,0	81,8	93,1	94,6	100,8	105,8
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	-5,4	-1,8	-2,0	3,9	0,6	-7,3	-5,9	-6,6	-7,3	-15,0	3,8	-4,2	8,5

Source : BCEAO.

(1) : Données provisoires.

## **INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE AU 31 MARS 2004**

Au cours du premier trimestre de l'année 2004, les interventions de la Banque Centrale se sont repliées, en liaison notamment avec les remboursements intégraux sur les concours monétaires directs consolidés de l'Institut d'émission aux Etats.

D'une année à l'autre, elles ont enregistré un reflux, sous l'effet de la baisse des concours aux Etats et des refinancements en faveur des banques et établissements financiers.

### **I - EVOLUTION DES INTERVENTIONS**

#### **1 - Evolution globale**

Les Interventions de la Banque Centrale se sont situées à 398,7 milliards au 31 mars 2004, en baisse de 6,2 milliards (soit 1,5%) par rapport au 31 décembre 2003. Cette évolution est imputable au recul de 6,3 milliards des concours aux Trésors nationaux, atténué par l'accroissement de 0,1 milliard des refinancements en faveur des banques et établissements financiers.

Comparées au repère de 484,5 milliards, qui tient compte des possibilités de rachat de titres d'Etat à hauteur de 91,7 milliards, les réalisations font ressortir au 31 mars 2004 une marge de 85,8 milliards.

Par rapport au niveau de 427,8 milliards enregistré au 31 mars 2003, les interventions de l'Institut d'émission ont diminué de 6,8%, sous l'effet de l'évolution des concours aux Etats (-5,8%) et des refinancements en faveur des banques et établissements financiers (-3,8%).

#### **1.1 - Concours aux Trésors nationaux**

Les concours aux Trésors nationaux sont ressortis à 390,7 milliards au 31 mars 2004 contre 397,0 milliards au 31 décembre 2003, soit une contraction de 6,3 milliards. Ce repli est dû aux amortissements des concours monétaires directs consolidés (-3,6 milliards), des titres d'Etat (-2,6 milliards) et des créances consolidées en Guinée-Bissau (-0,1 milliard).

D'une année à l'autre, les créances sur les Trésors nationaux ont baissé de 24,2 milliards, suite au reflux des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO aux Etats (-19,1 milliards), aux opérations sur les titres d'Etat (-4,9 milliards) et à l'amortissement des créances consolidées au titre de l'ex-Banco Central da Guiné-Bissau (ex-BCGB) et de l'ex-Banco Nacional de Crédito (ex-BCN) en Guinée-Bissau (-0,2 milliard).

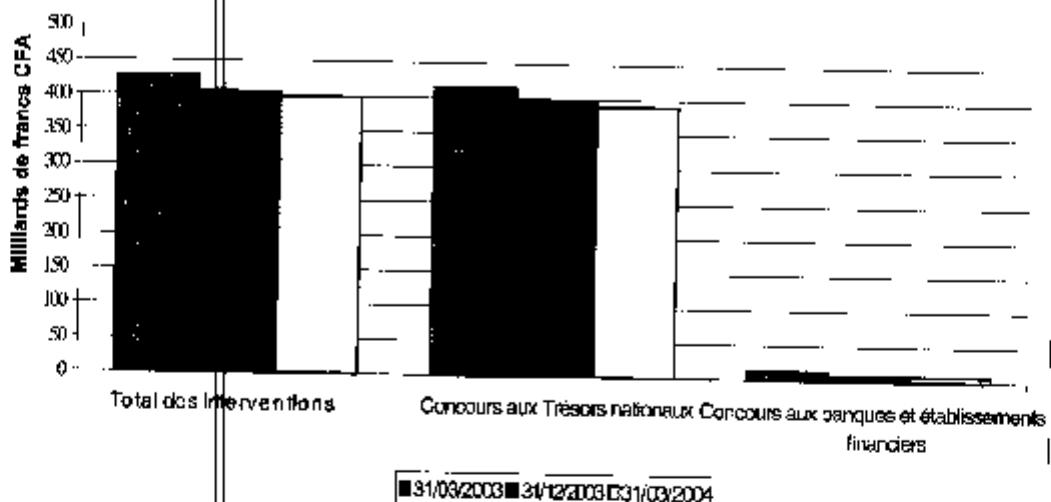
#### **1.1.1 - Concours monétaires directs consolidés de la BCEAO aux Etats**

Les concours monétaires directs consolidés de la Banque Centrale aux Etats se sont situés à 370,5 milliards, en recul de 3,6 milliards par rapport à leur niveau du 31 décembre 2003. Cette baisse est liée aux règlements effectués par le Burkina, le Mali, le Sénégal et le Togo au titre de la quatrième échéance desdits concours.

#### **1.1.2 - Opérations sur titres d'Etat**

D'un montant de 110,2 milliards au 31 décembre 2003, l'encaissement des titres d'Etat est revenu à 91,7 milliards au 31 mars 2004, suite aux règlements d'échéances le 2 janvier 2004. Ainsi, l'amortissement semestriel s'est élevé à 18,5 milliards dont 2,6 milliards pour les titres en portefeuille de l'Institut d'émission. L'encaissement des titres cédés aux investisseurs au 31 mars 2004 est ressorti à 77,4 milliards, soit 84,3% des titres non amortis.

### EVOLUTION GLOBALE DES INTERVENTIONS



#### UMOA : Concours de la Banque Centrale (en milliards de francs CFAF)

	2003				2004
	Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars
<b>Concours aux Trésors nationaux (a)</b>					
Total concours statutaires (y compris consolidation)	<b>414,9</b>	<b>408,1</b>	<b>408,3</b>	<b>397,0</b>	<b>390,7</b>
- concours au titre de l'article 13	389,6	380,9	377,4	374,1	370,5
- découverts en comptes courants (article 14)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- tirages article 15	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- découvert statutaire consolidé	389,6	380,9	377,4	374,1	370,5
Titres d'Etat 5%-2008	19,4	19,4	17,1	17,1	14,5
Crédit aux solidées - Guinée-Bissau	5,9	5,8	5,8	5,8	5,7
Obligations cauillonnées (article 12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Concours aux banques et établissements financiers (b)</b>					
Marché monétaire	12,9	8,5	7,7	7,9	8,0
Pension	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ex-ONCAG et PAGFI	12,9	8,5	7,7	7,9	8,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES INTERVENTIONS (a+b)</b>	<b>427,8</b>	<b>414,6</b>	<b>408,0</b>	<b>404,9</b>	<b>398,7</b>
Variations trimestrielles	-2,7%	-3,1%	-1,6%	-0,8%	-1,5%
Variations annuelles	-2,5%	2,5%	-1,8%	-7,9%	-6,8%

Source : BCEAO.

#### 1.2 - Opérations avec les banques et établissements financiers

##### 1.2.1 - Refinancements

Au cours du premier trimestre 2004, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ont augmenté de 0,1 milliard ou 1,3%, passant de 7,9 milliards au 31 décembre 2003 à 8,0 milliards au 31 mars 2004. Ce faible niveau des refinancements est lié à l'importance de la liquidité bancaire, estimée à 759,1 milliards au 31 mars 2004.

En glissement annuel, les refinancements ont baissé de 4,9 milliards ou 38,0%.

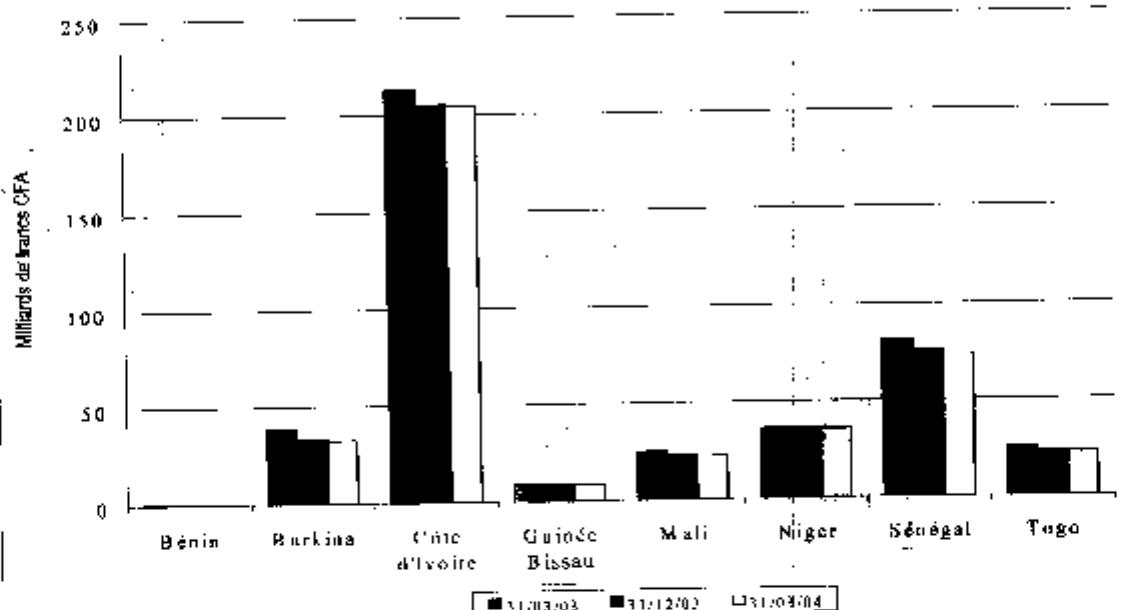
### 1.2.2 - Marché monétaire par voie d'adjudication

La Banque Centrale n'a pas organisé d'adjudication d'injection ou de reprise de liquidités durant le premier trimestre 2004, à l'instar du trimestre précédent et de la période correspondante de l'année 2003.

### 2 - Evolution par Etat

Au cours du premier trimestre 2004, les interventions de la Banque Centrale se sont repliées dans tous les Etats. D'une année à l'autre, une tendance baissière a également été relevée.

EVOLUTION DES INTERVENTIONS PAR PAYS



#### Bénin

Constituées exclusivement de titres d'Etat émis en 1994, en représentation des concours consolidés, les interventions de la BCEAO ont diminué de 0,1 milliard, pour s'établir à 0,3 milliard au 31 mars 2004, à la suite du règlement d'échéances le 2 janvier 2004.

#### Burkina

Au 31 mars 2004, les concours de la Banque Centrale ont baissé de 0,6 milliard par rapport à fin décembre 2003, revenant de 33,2 milliards à 32,6 milliards. Cette contraction résulte de l'amortissement des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO à l'Etat qui sont ressortis à 31,4 milliards en mars 2004, contre 32,2 milliards un trimestre plus tôt, et d'un tirage net des banques enregistré sur le guichet de la pension à hauteur de 0,2 milliard.

D'une année à l'autre, les interventions ont enregistré un recul de 6,4 milliards (-16,4%), lié aux concours monétaires directs de l'Institut d'émission au Trésor national (-3,0 milliards) et aux refinancements en faveur des banques et établissements financiers (-3,4 milliards).

#### Côte d'Ivoire

Les concours de l'Institut d'émission se sont situés à 204,4 milliards au 31 mars 2004 contre 205,6 milliards au 31 décembre 2003, soit une baisse de 1,2 milliard, résultant de l'amortissement des titres d'Etat (-1,1 milliard) et du recul des refinancements en faveur des banques et établissements financiers (-0,1 milliard). Les concours monétaires directs consolidés de la BCEAO à l'Etat sont restés stables, reflétant le non-remboursement de la quatrième échéance y afférente.

En rythme annuel, les interventions de la Banque Centrale se sont repliées de 8,5 milliards, résultant d'une contraction de 7,3 milliards des concours au Trésor national et de 1,2 milliard des refinancements consentis aux banques et établissements financiers.

#### **Guinée-Bissau**

Au 31 mars 2004, les interventions de la Banque Centrale se sont inscrites en retrait de 0,2 milliard par rapport au trimestre précédent, s'établissant à 8,2 milliards, en raison de l'apurement des arriérés de paiement au titre des concours consolidés et des créances consolidées sur l'ex-BCGB et l'ex-BCN.

Comparées à leur niveau de fin mars 2003, les interventions sont en diminution de 0,4 milliard, en liaison notamment avec la baisse de 0,2 milliard des concours monétaires directs consolidés de l'Institut d'émission à l'Etat et de 0,2 milliard des créances consolidées.

#### **Mali**

Constituées exclusivement de concours au Trésor national, les interventions de l'Institut d'émission sont ressorties en baisse de 0,8 milliard d'un trimestre à l'autre, pour s'établir à 22,3 milliards au 31 mars 2004, dont 21,2 milliards de concours monétaires directs consolidés de la Banque Centrale à l'Etat. Cette évolution est imputable au remboursement de la quatrième échéance au titre du découvert consolidé (-0,5 milliard) et à l'amortissement semestriel des titres d'Etat (-0,3 milliard).

Sur une base annuelle, les interventions ont diminué de 2,5 milliards, du fait des amortissements semestriels de titres d'Etat (-0,5 milliard) et du remboursement régulier des échéances de concours monétaires directs consolidés (-2,0 milliards).

#### **Niger**

Les interventions de la Banque Centrale se sont établies à 35,7 milliards, enregistrant une baisse de 0,3 milliard, consécutive à l'amortissement des titres d'Etat 5%-2006. La quatrième échéance des concours monétaires directs consolidés n'a pas été honorée à l'instar des trois précédentes.

Un an plus tôt, les interventions de la BCEAO étaient ressorties à 36,2 milliards dont 35,0 milliards de concours à l'Etat.

#### **Sénégal**

Les interventions de la Banque Centrale, constituées exclusivement de concours à l'Etat, ont accusé un repli de 2,5 milliards, revenant de 75,3 milliards au 31 décembre 2003 à 72,8 milliards au 31 mars 2004. Cette évolution fait suite au règlement de la quatrième échéance des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO à l'Etat (-1,7 milliard) et à l'amortissement des titres d'Etat (-0,8 milliard).

Par rapport à leur niveau au 31 mars 2003, les interventions de la BCEAO ont enregistré un recul de 8,2 milliards, en liaison avec l'amortissement des échéances des concours monétaires directs consolidés de la Banque Centrale à l'Etat (-6,5 milliards) et des titres d'Etat (-1,7 milliard).

#### **Togo**

A fin mars 2004, les interventions se sont établies à 22,4 milliards contre 22,9 milliards à fin décembre 2003, soit un repli de 0,5 milliard. Cette baisse fait suite au règlement de la quatrième échéance des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO à l'Etat.

En variation annuelle, les concours de la BCEAO ont baissé de 2,5 milliards, du fait du règlement des échéances trimestrielles des concours monétaires directs consolidés (-2,0 milliards), des amortissements semestriels des titres d'Etat (-0,2 milliard) et de l'apurement des concours aux banques et établissements financiers (-0,3 milliard).

*Au total, par rapport aux repères retenus dans les programmes monétaires révisés pour 2004, les réalisations à fin mars 2004 au titre des concours aux Trésors nationaux et des refinancements en faveur des banques et établissements financiers, se présentent comme suit par pays :*

**UMOA : Interventions de la BCEAO à fin mars 2004**

	Concours à l'économie (Refinancement)		Concours à l'Etat (y compris titres d'Etat et consolidations de créances)		Montant global	
	Repères	Réalisations	Repères (*)	Réalisations	Repères	Réalisations
	<i>En milliards de francs CFA</i>					
Bénin	0,0	0,0	9,2	0,0	0,3	9,2
Burkina	1,5	1,2	33,2	31,4	31,4	34,7
Côte d'Ivoire	38,6	5,6	218,8	177,8	198,8	255,4
Guinée-Bissau	0,0	0,0	8,0	2,3	8,2	8,2
Mali	0,0	0,0	26,1	21,2	22,3	26,1
Niger	0,0	1,2	30,5	25,2	34,5	30,5
Sénégal	0,0	0,0	37,0	67,1	72,8	72,8
Togo	1,0	0,0	22,6	20,8	22,4	23,6
UMOA	41,1	8,0	443,4	345,8	399,7	484,5

NB : Les «repères» des concours à l'Etat tiennent compte d'une marge prévue pour permettre le refinancement à première demande des titres d'Etat.

(\*) Repères du programme monétaire 2004.

## H - CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE A L'ECONOMIE

Constitués d'avances aux banques et établissements financiers, les concours de la Banque Centrale à l'économie à fin mars 2004 ont été consentis exclusivement sur le guichet de la pension à hauteur de 8,0 milliards. Le trimestre précédent, la totalité des refinancements avait été accordée au même guichet pour un montant de 7,9 milliards. Un an plus tôt, les refinancements étaient également consentis sur le guichet de la pension à hauteur de 12,9 milliards. A l'instar du trimestre précédent, aucune mobilisation d'obligations cautionnées n'a été relevée.

La part des crédits à l'économie portée par l'Institut d'émission est ressortie à 0,3%, contre 0,2% le trimestre précédent et 0,4% en mars 2003.

**UMOA : Part des refinancements dans les crédits à l'économie**

		2003				2004
		Mars	Juin	Septembre	Décembre	Mars
		En milliards de francs CFA				
<b>Crédits à l'économie</b>		<b>2.906,5</b>	<b>2.946,9</b>	<b>3.008,7</b>	<b>3.247,5</b>	<b>3.196,0<sup>1</sup></b>
(dont crédits de campagne)		(176,4)	(147,1)	(106,4)	(128,2)	(198,8)
Variations trimestrielles des crédits à l'économie (en %)		(-4,5)	(+1,4)	(+2,1)	(+7,9)	(-1,6)
<b>Refinancements des crédits à l'économie</b>		<b>12,9</b>	<b>8,5</b>	<b>7,7</b>	<b>7,9</b>	<b>8,0</b>
. Concours aux banques et établissements financiers		12,9	8,5	7,7	7,9	8,0
. Obligations cautionnées		-	-	-	-	-
Variations trimestrielles des refinancements (en %)		(-48,8)	(-34,1)	(-9,4)	(-3,9)	(+8,1)
Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO		0,4%	0,3%	0,3%	0,2%	0,3%

Source : BCEAO.

**UMOA : Répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets**

		2003				2004
		Mars	Décembre		Mars	
		(milliards FCFA)	(en %)	(milliards FCFA)	(en %)	(milliards FCFA)
Marché monétaire		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres guichets ordinaires		12,9	100,0	7,9	100,0	8,0
Guichet exceptionnel		0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
. Refinancement titres PASFI		(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)
. Refinancements titres ex-ONCADI		(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)	(0,0)
<b>TOTAL</b>		<b>12,9</b>	<b>100,0</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>	<b>8,0</b>

Source : BCEAO.

### **III - MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONÉTAIRE ET ÉVOLUTION DES MARCHES INTERBANCAIRE ET DES TITRES**

#### **3.1 - Mise en œuvre des instruments de politique monétaire**

L'évolution de la conjoncture dans les Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), au cours du quatrième trimestre 2003 et des deux premiers mois de l'année 2004, a été marquée par une orientation favorable de l'activité économique, une maîtrise de l'inflation et une consolidation des réserves de change dans un contexte de normalisation progressive du climat des affaires. Ces évolutions ont amené la Banque Centrale à poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire. Ainsi, à compter du 22 mars 2004, l'Institut d'émission a réduit ses taux directeurs de 50 points de base, ramenant le taux d'escompte de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

1. données provisoires.

Par ailleurs, prenant en considération la situation du Bénin, caractérisée par une forte expansion des crédits à l'économie, une aggravation du solde déficitaire des transferts et une trésorerie bancaire excédentaire, la Banque Centrale a décidé de relever de 9,0% à 13,0% le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de cet Etat, à compter de la période de constitution qui a débuté le 16 mars 2004. Les niveaux des coefficients des réserves obligatoires sont maintenus à 3,0% au Burkina, en Guinée-Bissau et au Togo, 5,0% en Côte d'Ivoire et au Niger et 9,0% au Mali et au Sénégal.

Les taux de base bancaires se sont situés, au premier trimestre 2004, à l'intérieur de la fourchette de 7,50% à 11,00%, traduisant une stabilité par rapport au premier et au quatrième trimestres 2003.

### **3.2 - Evolution du marché interbancaire**

Au cours du premier trimestre 2004, le volume moyen hebdomadaire des opérations sur le marché interbancaire est ressorti à 11,3 milliards contre 13,7 milliards au quatrième trimestre 2003. Au cours de la période correspondante de l'année précédente, il se situait à 12,4 milliards. L'encours moyen trimestriel des prêts interbancaires s'est également replié pour ressortir à 72,4 milliards contre 73,7 milliards et 76,2 milliards relevés respectivement au premier et au quatrième trimestre 2003. Les compartiments à un jour, un mois et trois mois ont été les plus animés.

Les taux d'intérêt ont évolué à la baisse dans une fourchette de 3,00% (un jour) à 7,00% (trois mois) contre 3,25% (une semaine) à 6,50% (un mois) le trimestre précédent. Au premier trimestre de l'année 2003, les taux avaient varié entre 2,58% (un mois) à 10,0% (six mois). Par maturité, les taux du marché interbancaire se sont établis en moyenne à 4,78% à un jour, 5,21% à une semaine, 4,80% à deux semaines et 4,85% à un mois, contre respectivement 4,74%, 3,78%, 3,59% et 4,81% le trimestre précédent. Un an auparavant, les prêts interbancaires se négociaient en moyenne à 4,47% à un jour, 4,37% à une semaine, 2,79% à deux semaines et 4,67% à un mois.

### **3.3 - Evolution du marché des titres**

Les émissions de titres au cours du premier trimestre 2004 sont ressorties globalement à 45,7 milliards contre 11,6 milliards le trimestre précédent. Ces émissions ont concerné les titres de créances négociables pour un montant cumulé de 30,7 milliards, comprenant une ligne de billets de trésorerie (15,0 milliards) et une ligne de bons du Trésor (15,7 milliards). Les billets de trésorerie, d'une maturité de 24 mois, ont été émis par une entreprise du Sénégal au taux de 5,3%, tandis que les bons du Trésor, d'une maturité de 3 mois et au taux moyen pondéré de 3,3519%, sont le fait de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Les autres recours au marché ont porté sur une ligne obligataire par appel public à l'épargne (3,5 milliards – 5 ans – 6,5%) et deux emprunts obligataires par placement privé de 5 ans, respectivement d'un montant de 1,5 milliard au taux de 6,75% et d'un montant de 10,0 milliards rémunéré à 6,50%.

Comparées au premier trimestre 2003, les émissions de titres dans l'Union se sont inscrites en baisse, revenant de 63,5 milliards (dont 20,0 milliards de bons du Trésor) à 45,7 milliards.

Au total, le premier trimestre 2004 a été caractérisé par un repli des interventions de la Banque Centrale, en liaison notamment avec le remboursement des concours monétaires directs consolidés aux Etats et l'amortissement semestriel des titres d'Etat 5%-2006. Le marché des titres est demeuré relativement dynamique. L'action monétaire de la Banque Centrale a été marquée, notamment, par la réduction d'un demi-point de pourcentage des taux directeurs de la BCEAO et le relèvement de 9,0% à 13,0% du coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Bénin.

ANNEXE I

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DES INTERVENTIONS PAR ETAT

en milliards de FCFA

	SEPTEMBRE 2003						DECEMBRE 2003						MARS 2004						VARIATION MARS 2004 / DEC. 2003					
	ETABLISSEMENTS		TRESOR (y.c. titres OC et emprunts)		ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y.c. titres OC et emprunts)		ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y.c. titres OC et emprunts)		ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y.c. titres OC et emprunts)		ETABLISSEMENTS DE CREDIT		TRESOR (y.c. titres OC et emprunts)		ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.	C.C.	C.O.
BENIN	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
BURKINA	0,0	1,1	32,9	34,0	0,0	1,0	32,2	33,2	0,0	1,2	31,4	32,6	0,0	0,0	0,2	0,2	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8
COTE D'IVOIRE	0,0	5,3	100,9	205,2	0,0	5,7	199,9	205,6	0,0	5,6	198,8	204,4	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1	-1,1
GUINEE-BISSAU	0,0	0,0	6,4	8,4	0,0	0,0	6,4	8,4	0,0	0,0	0,0	0,0	8,2	8,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
MALI	0,0	0,0	23,6	23,6	0,0	0,0	23,1	23,1	0,0	0,0	22,3	22,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
NIGER	0,0	1,2	34,8	36,0	0,0	1,2	34,8	36,0	0,0	1,2	34,5	35,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SENEGAL	0,0	0,0	76,9	76,9	0,0	0,0	75,3	75,3	0,0	0,0	72,8	72,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOGO	0,0	0,1	23,4	23,5	0,0	0,0	22,9	22,9	0,0	0,0	22,4	22,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
U.M.O.A.	0,0	7,7	400,3	408,0	0,0	7,9	397,0	404,9	0,0	8,0	390,7	398,7	0,0	0,1	-0,3	-0,3	-6,2	-6,2	-6,2	-6,2	-6,2	-6,2	-6,2	-6,2

C.C = crédits de campagne.

C.O = crédits ordinaires.

OC = obligations tunisiennes.

## ANNEXE II

## EVOLUTION ANNUELLE DES INTERVENTIONS PAR ETAT

en milliards de FCFA

	MARS 2003						MARS 2004						VARIATIONS (en milliards FCFA)					
	ETABLISSEMENTS			TRESOR (y.c. lures, OC et consolidations)			ETABLISSEMENTS			TRESOR (y.c. lures, OC et consolidations)			ETABLISSEMENTS			TRESOR (y.c. lures, OC et consolidations)		
	DE CREDIT	C.C.	C.O.	TOTAL	C.C.	C.O.	DE CREDIT	C.C.	C.O.	TOTAL	C.C.	C.O.	DE CREDIT	C.C.	C.O.	TOTAL	C.C.	C.O.
BENIN	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-	-	-25,0%
BURKINA	0,0	4,6	34,4	39,0	0,0	1,2	31,4	32,6	0,0	-3,4	-3,0	-5,4	-	-	-	-73,8%	-8,7%	-16,4%
COTE D'IVOIRE	0,0	6,8	206,1	212,9	0,0	5,6	198,8	204,4	0,0	-1,2	-7,3	-8,5	-	-	-	-17,8%	-3,5%	-4,0%
GUINEE-BISSAU	0,0	0,0	0,6	0,6	0,0	0,0	6,2	6,2	0,0	0,0	0,0	-0,4	-0,4	-	-	-	-	-4,7%
MALI	0,0	0,0	24,8	24,8	0,0	0,0	22,3	22,3	0,0	0,0	0,0	-2,5	-2,5	-	-	-	-	-10,1%
NIGER	0,0	1,2	35,0	36,2	0,0	1,2	34,5	35,7	0,0	0,0	0,0	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	0,0%	0,0%	-4,7%
SENEGAL	0,0	0,0	81,0	81,0	0,0	0,0	72,8	72,8	0,0	0,0	0,0	-8,2	-8,2	-8,2	-8,2	-	-	-10,1%
TOGO	0,0	0,3	24,8	24,9	0,0	0,0	22,4	22,4	0,0	-0,3	-2,2	-2,5	-	-	-	-100,0%	-	-10,1%
UMOYA	0,0	12,9	414,8	427,8	0,0	8,0	390,7	398,7	0,0	-4,9	-24,2	-29,1	-	-	-	-38,0%	-5,8%	-6,8%

CC = crédits de campagne

CO = crédits ordinaires.

## EVOLUTION DES CONCOURS AUX ETATS AU TITRE DE L'ARTICLE 16 DES STATUTS

en milliards de FCFA

	MARS 2003	DECEMBRE 2003	MARS 2004	VARIATION MARS 2004 / DEC. 2003	VARIATION MARS 2004 / MARS 2003
<b>BENIN</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	48,7	56,6	56,6	0,0	0,0
REALISATIONS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ECARTS (1)	49,7	56,6	56,6	0,0	0,0
<b>BURKINA</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	44,4	37,7	37,7	-19,4	-4,0
REALISATIONS	34,4	32,2	31,4	-0,8	-5,4
ECARTS (1)	10,0	5,5	6,3	0,8	-0,2
<b>COTE D'IVOIRE</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	243,4	221,8	221,9	0,1	0,0
REALISATIONS	198,6	194,4	194,4	0,0	0,0
ECARTS (1)	43,6	27,5	27,5	0,0	0,0
<b>GUINEE-BISSAU</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	2,9	2,6	2,6	0,0	0,0
REALISATIONS	2,7	2,5	2,5	0,0	0,0
ECARTS (1)	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
<b>MAIL</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	49,3	47,2	47,2	0,0	0,0
REALISATIONS	23,2	21,7	21,2	-0,5	-0,5
ECARTS (1)	26,1	25,5	26,0	0,5	0,0
<b>NIGER</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	27,0	27,0	27,6	0,6	0,0
REALISATIONS	33,1	38,1	33,1	-15,0	-0,6
ECARTS (1)	-5,5	-5,5	-5,5	0,0	0,0
<b>SENEGAL</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	78,9	78,9	78,9	0,0	0,0
REALISATIONS	73,6	66,8	67,1	-1,3	-8,5
ECARTS (1)	5,3	10,1	11,8	1,7	1,7
<b>TOGO</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	23,0	20,8	20,6	-1,2	-5,2
REALISATIONS	22,8	21,2	20,8	-0,4	-1,8
ECARTS (1)	0,2	-0,5	0,0	0,0	0,0
<b>UMOA</b>					
PLAFONDS (ARTICLE 16)	518,9	493,3	493,3	-2,6	-4,9
REALISATIONS	389,6	374,1	370,5	-3,6	-11,6
ECARTS (1)	129,3	119,2	122,8	3,6	19,1

Source : BCEAO.

(1) : ECART POSITIF = MARGE ; ECART NEGATIF = DÉPASSEMENT.

**EVOLUTION DES CONCOURS AUX ETATS AU TITRE DE L'ARTICLE 16 DES STATUTS**  
**(Plafonds des programmes monétaires)**

**ANNEXE III-BIS**

<b>en milliards de FCFA</b>					
	MARS 2003	DECEMBRE 2003	MARS 2004	VARIATION MARS 2004 / DEC. 2003	VARIATION MARS 2004 / MARS 2003
<b>BENIN</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (49,7) 0,0 0,0	0,0 (56,6) 0,0 0,0	0,0 (56,6) 0,0 0,0	0,0	0,0
REALISATIONS					
ECARTS (1)					
<b>BURKINA</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (44,4) 34,4 -31,4	32,2 (37,7) 32,2 0,0	31,4 (37,7) 31,4 0,0	-0,8	-3,0
REALISATIONS					
ECARTS (1)					
<b>COTE D'IVOIRE</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (243,4) 198,8 -199,8	185,4 (221,9) 194,4 -11,0	177,8 (221,9) 194,4 -16,6	0,0	-5,4
REALISATIONS					
ECARTS (1)					
<b>GUINEE-BISSAU</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (2,6) 2,7 -2,7	2,4 (2,0) 2,6 -2,2	2,3 (2,6) 2,5 -0,2	-0,1	-0,2
REALISATIONS					
ECARTS (1)					
<b>MALI</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (49,3) 23,2 -23,2	21,7 (47,2) 21,7 0,0	21,2 (47,2) 21,2 0,0	-1,5	-2,0
REALISATIONS					
ECARTS (1)					
<b>NIGER</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (27,6) 33,1 -39,1	27,2 (27,6) 33,1 -49	25,2 (27,6) 33,1 -7,9	0,0	0,0
REALISATIONS					
ECARTS (1)					
<b>SENEGAL</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (74,9) 73,6 -73,6	69,6 (76,9) 68,4 0,0	67,1 (78,9) 67,1 0,0	-1,7	-6,5
REALISATIONS					
ECARTS (1)					
<b>TOGO</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (23,3) 22,6 -22,6	21,3 (20,6) 21,3 0,0	20,8 (20,6) 20,8 0,0	-0,5	-2,0
REALISATIONS					
ECARTS (1)					
<b>UNMOA</b>					
OBJECTIFS DU PROGRAMME MONETAIRE (Pour mémoire : plafonds article 16)	0,0 (518,9) 389,8 -389,8	357,0 (493,3) 374,1 -17,1	345,6 (482,3) 370,6 -24,7	-3,6	-19,1
REALISATIONS					
ECARTS (1)					

Source : BCEAO.

(1) = ECART PAR RAPPORT A L'OBJECTIF DU PROGRAMME MONETAIRE : ECART POSITIF = MARGE ; ECART NEGATIF = DÉPASSEMENT.

**PRÉTS INTERBANCAIRES DANS L'UMMOA**  
 (1<sup>er</sup> trimestre 2004)

PÉIODES	MONTANT (en millions de FCFA)	Encours des prêts		FOURRICHETTES DE DURÉE
		déchéance postérieure à la date de valeur des adjudications (en millions de FCFA)	DE TAUX FOURRICHETTES	
total	total			
31 décembre 2003 au 6 janvier 2004	16 700	10 250	86 200	3,50% à 6,50%
7 au 13 janvier 2004	16 700	7 000	63 300	3,50% à 6,50%
14 au 20 janvier 2004	10 500	2 500	89 300	4,00% à 5,50%
21 au 27 janvier 2004	10 000	6 500	83 300	3,50% à 5,50%
28 janvier au 3 février 2004	7 150	4 600	72 550	3,00% à 6,00%
4 au 10 février 2004	17 850	14 500	73 550	4,50% à 6,00%
11 au 17 février 2004	4 850	2 500	70 550	4,00% à 5,50%
18 au 24 février 2004	5 700	3 000	65 300	4,50% à 5,50%
25 février au 2 mars 2004	9 410	6 600	65 150	3,90% à 5,50%
3 au 9 mars 2004	8 350	6 000	60 850	4,00% à 5,25%
10 au 16 mars 2004	11 750	4 000	59 350	4,00% à 5,50%
17 au 23 mars 2004	14 650	9 100	64 750	4,00% à 5,50%
24 au 30 mars 2004	13 050	6 000	86 950	3,50% à 7,00%
Moyenne de la période	11 282	8 350	72 392	

Source : BCEAO.

ANNEXE V

**EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2003** (moyenne pondérée)

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
Janvier	4,13%	4,00%	2,79%	4,75%
Février	4,28%	4,61%		4,39%
Mars	5,00%	4,50%		4,88%
Moyenne	4,47%	4,37%	2,79%	4,67%

**EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2003** (moyenne pondérée)

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
Octobre	4,70%	3,29%	3,30%	4,77%
Novembre	4,69%	3,40%	3,05%	4,90%
Décembre	4,83%	4,64%	3,61%	4,77%
Moyenne	4,74%	3,78%	3,68%	4,81%

**EVOLUTION DES TAUX INTERBANCAIRES DURANT LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2004** (moyenne pondérée)

Périodes	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois
Janvier	4,81%	4,90%	4,47%	5,14%
Février	4,88%	5,47%	5,27%	4,75%
Mars	4,65%	5,25%	4,87%	4,87%
Moyenne	4,78%	5,21%	4,80%	4,85%

Source : BCEAO.

**CHRONOLOGIE ECONOMIQUE ET POLITIQUE  
DES ETATS DE L'UNION**

**1<sup>er</sup> février - 30 juin 2004**

**BENIN**

**02 - 06 février 2004** - Signature d'une convention de prise de participation par laquelle la BOAD apporte une somme de 250 millions de F CFA au capital de African Investment Bank en création.

- Signature d'une convention par laquelle la BOAD allège la dette du Bénin de 4,5 milliards de F CFA.

**04 février 2004** - Désignation des membres du Conseil Supérieur de la Magistrature.

**06 février 2004** - Le Président Mathieu Kérékou reçoit en audience le Président de la Commission de l'Union Africaine, M. Alpha Omar Konaré.

**12 février 2004** - Conférence de presse du Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaïla Cissé.

- Signature entre le Bénin et le PNUD du Plan d'Actions du Programme - Pays pour la période 2004-2008 d'un montant de 7,4 milliards de F CFA.

**14 février 2004** - Rencontre du Président de la République avec les responsables des partis politiques et autres mouvements se réclamant de la mouvance présidentielle.

**17 février 2004** - Conférence de presse du Directeur National de la BCEAO pour le Bénin sur la reprise de l'opération de retrait de la circulation des billets démonétisés.

**19 février 2004** - Les Députés ratifient le Traité créant le Parlement de l'UEMOA.

**24 février 2004** - Cérémonie d'échange de notes entre le Bénin et le Japon relatives à la remise de dette d'un montant de 18,850 milliards de F CFA.

**04 mars 2004** - La République Populaire de Chine offre un lot de médicaments d'une valeur de 11,2 millions de F CFA au Bénin.

**08 - 12 mars 2004** - Tenue à Cotonou du 27<sup>ème</sup> Conseil annuel de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

- Le Vice-Président de la Banque Africaine de Développement, M. Alabissi Ogunjobi, effectue une visite de travail au Bénin.

**11 - 12 mars 2004** - Tenue à Cotonou d'un forum de validation des textes relatifs à l'institutionnalisation d'un Médiateur de la République.

**15 - 19 mars 2004** - Organisation de la seconde session de l'Organisation Mondiale du Commerce sur le développement des compétences des leaders agricoles de l'Afrique de l'Ouest.

**18 mars 2004** - Installation de la Commission nationale AGOA.

**19 mars 2004** - Inauguration officielle de la succursale de Cotonou de la Banque Sahélo - saharienne pour l'Investissement et le Commerce.

**19 - 20 mars 2004** - Le Président Mathieu Kérékou participe à Accra au sommet extraordinaire de la CEDEAO consacré aux défis de l'intégration, du développement et de la mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'ouest.

- 21 - 22 mars 2004** - Organisation à Cotonou de la première réunion des acteurs ACP de la filière coton dans le cadre du partenariat ACP-UE.
- 25 - 27 mars 2004** - Le Prince Philippe du Royaume de Belgique effectue une visite officielle au Bénin.
- 06 avril 2004** - Signature, entre le Bénin et la France, de conventions d'aide d'un montant total de 413 millions de F CFA destinés à appuyer les Forces Armées béninoises.
- 08 - 09 avril 2004** - Organisation des états généraux de la recherche scientifique et technique au Bénin.
- 15 - 16 avril 2004** - Tenue à Cotonou de la deuxième session de la Conférence des Postes de l'Afrique de l'Ouest.
- 19 - 24 avril 2004** - Tenue à Cotonou de la deuxième session de la Commission du travail et des affaires sociales de l' Union Africaine.
- 25 avril 2004** - Le Prince Bin Talal Bin Abdul Aziz d'Arabie Saoudite observe une escale de quelques heures à Cotonou.
- 27 - 29 avril 2004** - Organisation à Cotonou d'un atelier national sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans l'espace UEMOA.
- 29 avril 2004** - Séance de travail du Président de la République avec le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations Junior 2005 de football au Bénin.
- 03 mai 2004** - Rencontre à Cotonou des Présidents des Chambres consulaires des pays membres de l'UEMOA.
- 05 - 07 mai 2004** - L'Association Africaine de Crédit Rural et Agricole tient à Cotonou son troisième forum sur la micro finance en Afrique.
- 11 mai 2004** - Signature, entre le Bénin et le Fonds d'Équipement des Nations-Unies, d'un protocole d'accord d'un montant de 1,550 milliard de F CFA destinés à appuyer le développement communal de certaines localités des départements du Borgou et de l'Alibori.
- 13 mai 2004** - Signature, entre le Bénin et le Programme des Nations-Unies pour le Développement, d'un protocole d'accord de 145 millions de F CFA destinés à appuyer la réforme administrative au Bénin.
- 15 - 16 mai 2004** - Le Président de la République prend part à Bamako aux travaux de la sixième session ordinaire de la Conférence des Leaders et des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens.
- 18 mai 2004** - Tenue à Cotonou d'une session du Conseil des Ministres de l' UEMOA.
- 24 mai 2004** - Signature, entre le Bénin et le Programme des Nations-Unies pour le Développement, d'un accord d'appui à la mise en oeuvre du plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles.
- 03 juin 2004** - Inauguration des voies d'accès et de traversée de Cotonou.
- 11 juin 2004** - Signature entre le Bénin et le Fonds Régional de Développement de la CEDEAO d'un accord de financement de 3,5 milliards de F CFA destinés au bitumage de la route Djougou-N'Dali.
- 14 - 15 juin 2004** - Sa Majesté le Roi Mohamed VI du Maroc effectue une visite d'amitié et de travail au Bénin
- 17 - 18 juin 2004** - Tenue à Cotonou de la 8<sup>ème</sup> réunion des gestionnaires des aéroports d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

**17 Juin 2004** - Signature, entre le Bénin et le Japon, d'un accord de financement d'un montant de 1,06 milliard de F CFA destinés à la mise en oeuvre de la première tranche du projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural.

**18 juin 2004** - Lancement des travaux d'aménagement du Port de pêche de Cotonou.

**25 - 26 juin 2004** - Visite de travail au Bénin du Vice-Président chinois Zeng Qinghong.

**26 - 30 juin 2004** - Organisation d'un colloque des directeurs des centres nationaux de formation judiciaire des Etats membres de l'OHADA.

- Le Président Mathieu Kérékou prend part à New-York- à la session du Conseil Economique et Social de l'ONU.

## BURKINA

**03 février 2004** - Signature à Bobo-Dioulasso de la 10<sup>ème</sup> convention de financement «SOFITEX 10» de la campagne cotonnière 2004-2005, d'un montant de 40,5 milliards de F CFA, entre d'une part, la Société des Fibres Textiles (SOFITEX) et d'autre part, le pool bancaire international composé de HSBC CCF (banque franco-anglaise), Société Générale, Natexis Banques Populaires (banque française), SIFIDA Investissement Company LTD (affiliée au groupe français de la BNP Paribas), ING BHF-Banque (banque germano-hollandaise), DZ Bank AG (banque allemande) et KBC (banque belge).

**04 - 08 février 2004** - Séjour au Burkina de Son Excellence François Bozizé, Président de la République Centrafricaine.

**05 février 2004** - Rencontre de concertation dans le cadre de la mise en œuvre des grandes orientations du Programme Economique Régional (PER) entre Messieurs Charles Konan Banny, Gouverneur de la BCEAO, Yayi Boni, Président de la BOAD et Soumaïla Cissé, Président de la Commission de l'UEMOA.

**06 février 2004** - Rencontre entre Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, et M. Jacques Courbin, Secrétaire général du 10<sup>ème</sup> sommet de la Francophonie.

**13 février 2004** - Rencontre entre Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, avec Messieurs Ali Badjo Gamatlé et Moussa Touré, respectivement Vice-Gouverneur de la BCEAO et président sortant de la Commission de l'UEMOA.

**16 février 2004** - Conférence de presse animée à l'Agence Principale de la BCEAO à l'intention de l'opinion publique et de la presse nationale et internationale, par M. Célestin Kouka Zallé, Directeur National de la BCEAO pour le Burkina, sur la reprise de l'opération d'échange des billets démonétisés encore détenus par les populations.

**19 février 2004** - Lancement du programme d'assistance au développement du Catholic Relief services (CATHWEL), en faveur du Burkina, pour la période 2004-2009 pour un coût estimé à 38,5 milliards de F CFA.

**19 - 22 février 2004** - Séjour de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, à Rome, dans le cadre de la 27<sup>ème</sup> session des Gouverneurs du Fonds International de Développement de l'Agriculture (FIDA) et à Paris, dans le cadre des préparatifs du sommet de la Francophonie prévu en novembre 2004 à Ouagadougou.

**24 février 2004** - Réunion de concertation à Ouagadougou des Ministres chargés du commerce du Bénin, du Burkina, du Mali et du Tchad, sur l'initiative en faveur du coton à l'OMC, en partenariat avec la Commission de l'UEMOA.

**24 - 26 février 2004** - Séjour au Burkina de Son excellence Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar.

**09 - 13 mars 2004** - Visite officielle du Président du Faso en République Fédérale d'Allemagne.

**09 mars 2004** - Lancement à Gourcy, dans la Province du Zondoma, des travaux de construction d'un barrage d'une capacité de 1 000 000 de mètres cubes et d'un coût de 450 millions de F CFA, par Monsieur Salif Diallo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.

**09 - 13 mars 2004** - Visite officielle en République Fédérale d'Allemagne de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso.

**19 - 20 mars 2004** - Participation de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, au sommet de la CEDEAO, sur la mise en œuvre du NEPAD, à Accra au Ghana.

**26 mars 2004** - Rencontre de concertation entre les Autorités burkinabé et les partenaires financiers sur le projet d'interconnexion électrique Bobo-Dioulasso - Ouagadougou d'un coût estimatif de 56 milliards de F CFA.

**29 mars 2004** - Conférence de presse à l'Agence Principale de Ouagadougou, à l'intention des agents économiques, animée par M. Célestin Kouka Zallé, Directeur National de la BCEAO pour le Burkina, sur la baisse des taux directeurs de la Banque Centrale, intervenue le 22 mars 2004.

**1<sup>er</sup> avril 2004** - Signature au siège de la Banque Mondiale d'une convention de financement d'un montant de 10 millions de dollars (USD), soit 5,8 milliards de F CFA, entre, d'une part, la Banque Mondiale représentée par M. Nisl Tcheyan, Directeur des Stratégies et Opérations, région Afrique de l'Institution et, d'autre part, le Burkina Faso représenté par M. Tertius Zongo, Ambassadeur du Burkina à Washington. Ces fonds sont destinés au financement du Projet de Développement du Système National de Statistique (PDSNS) de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD).

**05 - 08 avril 2004** - Séjour d'Etat de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, à Hanoi au Vietnam.

**08 avril 2004** - Prestation de serment de El hadji Abdou Sakho en qualité de Commissaire chargé du Département des Politiques Commerciales, Douanières et Financières de la Commission de l'UEMOA.

**16 avril 2004** - Lancement à Ouahigouye des travaux d'aménagement et de bitumage de routes dans cinq provinces du Burkina, d'un coût de 2,2 milliards de F CFA accordés sous forme de don par la République de Chine.

**22 avril 2004** - Participation de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, au mini-sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur l'emploi tenu à Cotonou au Bénin.

**23 - 26 avril 2004** - Séjour de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, en France.

**26 avril 2004** - Ouverture de la première session ordinaire du Conseil Economique et Social (CES) sur l'analyse du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

**27 avril 2004** - Tenue à Ouagadougou d'une journée de concertation entre acteurs du système bancaire, établissements financiers, opérateurs économiques et administrations publiques sur le thème : «Les conditions du financement bancaire dans les pays de l'UEMOA», sous la présidence de M. Célestin Kouka Zallé, Directeur National de la BCEAO pour le Burkina.

**17 mai 2004** - Signature dans les locaux de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire d'un échange de notes concernant l'octroi d'un don du Gouvernement japonais, d'un montant de 300 millions de yens (JPY), soit environ 1,5 milliard de F CFA sous forme d'aide alimentaire (KR 2003) destiné à l'achat de riz.

**18 mai 2004** - Don de 190 millions de F CFA au Ministère de la Santé par l'Ambassade de Chine au Burkina pour la formation de médecins.

**12 mai 2004** - Conférence de presse animée à l'Agence Principale de Ouagadougou par M. le Directeur national de la BCEAO pour le Burkina sur le bilan de la reprise exceptionnelle des opérations de rachats des anciens billets et pièces démonétisées.

**15 - 16 mai 2004** - Participation de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, à la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté des Etats Sahélo-Sahéliens (CENSAD), à Bamako au Mali.

**16 - 18 mai 2004** - Rencontre de concertation à Ouagadougou sur la relance du projet de chemin de fer Ouagadougou-Kumassi-Boankra (Ghana) en présence d'autorités burkinabé et d'une délégation ghanéenne conduite par le Ministre des Transports du Ghana.

**25 - 28 mai 2004** - Première conférence scientifique sur l'Augmentation des Précipitations par Ensemencement des Nuages au Sahel (APENS) organisée à Ouagadougou par le CILSS.

**07 juin 2004** - Signature à Ouagadougou d'un accord-cadre entre d'une part, le Gouvernement burkinabé et d'autre part la société MICROSOFT. Ce partenariat à travers le programme dénommé : «Partners in learning» vise entre autres, la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information comme moyen d'accès au savoir et à l'information.

**09 juin 2004** - Signature au Salon des Ambassadeurs du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale de deux Conventions spécifiques d'un montant total de 3 621 734 645 F CFA, entre d'une part, le Royaume de Belgique représenté par Son Excellence Paul Jenseen, Ambassadeur résident dudit Royaume au Burkina Faso et, d'autre part, le Gouvernement burkinabé représenté par M. Youssouf Ouédraogo, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale. La première Convention, d'un montant de 341 947 641 F CFA est destinée au financement du projet «Appui Institutionnel à la Direction de l'Administration et des Finances du Ministère de la Santé» et la seconde d'un montant de 3 279 787 004 F CFA servira à financer le projet «Appui au plan national multi-sectoriel de lutte contre le VIH/sida»

**10 juin 2004** - Signature à Ouagadougou d'une convention de financement sous forme de don entre, d'une part, le Gouvernement du Burkina représenté par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, M. Youssouf Ouédraogo et, d'autre part, le Gouvernement japonais représenté par son Ambassadeur auprès du Burkina, Son Excellence M. Yuyi Kurokawa. D'un montant de 321,0 millions de Yens soit environ 1 536 millions de F CFA, ce don est destiné à la réhabilitation et au renforcement des capacités du Centre National des Services Forestiers et de ses quatre (04) antennes à Dori, Fada N'Gourma, Kaya, et Bobo-Dioulasso.

**11 juin 2004** - Réception officielle d'équipements au profit de la Radio Nationale Burkina, de la Radio Arc-en-Ciel et de la Radio Rurale offerts par la Coopération japonaise d'une valeur de 2,7 milliards de F CFA.

**03 juin 2004** - Remise à Ouagadougou de soixante-douze (72) ordinateurs par la République de Chine à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

**12 juin 2004** - Séjour de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso, au Cameroun dans le cadre de l'inauguration du terminal pétrolier du pipeline Tchad-Cameroun.

**22 - 23 juin 2004** - Tenue à Ouagadougou d'une conférence ministérielle sur «l'exploitation de la science et de la technologie pour accroître la productivité agricole en Afrique : perspectives en Afrique de l'Ouest» sous la présidence de Son Excellence Blaise Compaoré, Président du Faso et en présence de leurs Excellences John Kufuor, Amadou Toumani Touré et Mamadou Tandja, respectivement Présidents des Républiques ghanéenne, malienne et nigerienne.

**24 juin 2004** - Présentation au Siège de la Commission de l'UEMOA de la Stratégie d'Assistance à l'Intégration Régionale (SAIR) par Madame Marie Françoise Nelly, Directrice de l'Intégration Régionale/Région africaine de la Banque Mondiale, en faveur de l'UEMOA.

## COTE D'IVOIRE

**03 février 2004** - Déclaration du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, M. Bohoum Bouabré, sur l'intervention de la Banque Mondiale à hauteur de 35 milliards de F CFA dans le programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) et des travailleurs ivoiriens, de 25 milliards de F CFA sous forme de retenues obligatoires.

- Renouvellement par le Conseil de Sécurité de l'ONU du mandat de la Mission des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI) jusqu'au 27 février 2004, et de l'autorisation donnée aux pays de l'Afrique de l'Ouest et à la France d'y maintenir des troupes pour y assurer l'ordre.

**05 février 2004** - Entretien entre la Commission Electorale Indépendante (CEI) et le Directeur Adjoint de l'assistance électorale de l'ONU sur le montant du budget du processus électoral de 2005.

- Remise au Ministre de la Culture, Mme Anne Malan Messou, de 25 micro-ordinateurs munis d'imprimantes dont 5 sont destinés à l'Agence Ivoirienne de la Francophonie (AIF), par le Représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Son Excellence Lansana Kouyaté.

**12 février 2004** - Recommandation du Secrétaire Général des Nations-Unies, Son Excellence KOFI ANNAN, pour le déploiement en Côte d'Ivoire d'une force de police civile de l'ONU de 350 hommes, de juristes et d'experts des conditions pénitentiaires, en complément de la force de maintien de la paix en Côte d'Ivoire de 6.000 hommes.

- Interdiction par le Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, M. Kobenan Kouassi Adjoumani, de toutes importations de viandes de volailles, de poussins d'un jour et d'œufs à couver originaires des pays d'Asie du Sud-Est pour préserver le cheptel national contre la grippe aviaire qui sévit en Asie.

**13 février 2004** - Concertation entre les Chefs de missions militaires des Nations-Unies en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone au siège de la MINUCI à Abidjan, pour la résolution commune des crises dans ces trois pays frontaliers pour éviter une déstabilisation générale de l'Afrique de l'Ouest.

**17 février 2004** - Annonce faite par M. John Negroponte, Ambassadeur américain à l'ONU, du feu vert donné par les Etats-Unis pour le déploiement de plus de 6.000 Casques Bleus en Côte d'Ivoire, et de la demande d'approbation de cette décision par le Congrès.

**23 février 2004** - Signature d'un protocole d'accord entre la Standard Chartered Bank et la Banque Nationale d'Investissement (BNI), en vue de contribuer davantage au financement de l'agriculture et d'augmenter l'effort financier en faveur des Coopératives Exportatrices (COOPEX) et des Petits et Moyens Exportateurs (PEMEX).

**25 février 2004** - Confirmation par le Président Directeur Général de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), M. Nembelessini-Sidué Victor, de la recapitalisation et de la dénomination de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) en Banque Nationale d'Investissement (BNI).

**27 février 2004** - Vote à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de l'ONU de la résolution créant une opération de maintien de la paix des Nations-Unies pour la Côte d'Ivoire, dénommée ONUCI. L'ONUCI a un mandat initial de 12 mois qui court à compter du 04 avril 2004. Elle comprendra 6.240 militaires dont 200 observateurs, 120 officiers d'état-major et 350 policiers en civil.

- Signature d'une convention de prêt d'un montant de 6 milliards de F CFA entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le Fonds Régional de Développement (FRD). Cette somme est destinée au financement partiel du projet de renforcement de la route Abidjan-Adzopé.

**10 mars 2004** - Vive réaction de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), suite à l'édition d'un arrêté ministériel durcissant les conditions d'embauche de travailleurs non ivoiriens par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi.

**16 mars 2004** - Révélation faite par le Directeur exécutif de l'Autorité de Régulation de la filière du Coton et de l'Anacarde (ARECA), M. Kpolo Papri, sur l'exportation frauduleuse vers le Ghana, de 70% des 27.000 tonnes d'anacarde produites en 2003. Pour lutter contre ce trafic intense, l'ARECA prévoit l'identification des exportateurs opérant dans la filière en vue d'en extirper, les exportateurs véreux.

- Octroi à la Côte d'Ivoire par le Japon d'un fonds de contrepartie dont le montant s'élève à 2.401.072 euros, soit environ 1,575 milliard de F CFA pour le financement des projets exécutés par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) en appui à la Commission nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (CNDDR).

**18 mars 2004** - Tenue de l'Assemblée Générale constitutive de la banque agricole dénommée AGRIBANK, au siège du Fonds de Développement et de Promotion des activités des Producteurs de Café et Cacao (FDPCC).

**22 mars 2004** - Signature par le Chef de l'Etat d'un décret portant réquisition des Forces Armées Nationales, en vue de concourir au maintien de l'ordre public sur toute l'étendue du territoire national, du 22 mars au 30 avril 2004.

- Organisation à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan des réunions des instances de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

**24 mars 2004** - Médiation de la dernière chance tentée par le Président Ghanéen Son Excellence John Kufuor, Président en exercice de la CEDEAO pour ramener les protagonistes (Gouvernement et signataires de l'Accord de Linas-Marcoussis) à la raison.

**31 mars 2004** - Visite du Premier Ministre, Son Excellence Seydou Elimane Diarra à Daoukro, au Président Henri Konan Bedié du PDCI, pour décrisper l'atmosphère politique. Les discussions ont porté sur le retrait des Ministres issus du PDCI des Conseils des Ministres et de Gouvernement, l'Accord de Linas-Marcoussis et les événements du 25 mars 2004.

**01 avril 2004** - Nomination du Général de division, le sénégalais Abdoulaye Fall, en qualité de Commandant de la Force de l'Opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

**06 avril 2004** - Obtention par la société Unilever-Côte d'Ivoire, de la certification ISO 9001 version 2000 pour l'huile raffinée, délivrée au terme d'un audit réalisé par l'Association française d'assurance qualité.

**07 avril 2004** - Organisation par la Direction Nationale de la BCEAO d'une journée de concertation sur les conditions de financement bancaire de l'économie en Côte d'Ivoire.

**09 avril 2004** - Signature d'une convention de 108 millions de F CFA entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le PNUD pour le financement du projet d'appui au renforcement des relations entre le Gouvernement et les Institutions de la République.

**15 avril 2004** - Rencontre entre Son Excellence Mamadou Tandja, Président de la République du Niger et Président en exercice de l'UEMOA et le Premier Ministre, Son Excellence Seydou Elimane Diarra pour discuter de la crise que traverse le pays.

**18 avril 2004** - Accord de principe des partis d'opposition ivoiriens et des membres des Forces Nouvelles pour "le principe d'une reprise du dialogue" avec le Président de la République en vue de relancer le processus de paix.

**21 avril 2004** - Publication d'un avis sur l'économie ivoirienne par le FMI, inquiet de l'instabilité politique en Côte d'Ivoire. Selon le FMI, les arriérés de paiements des échéances de la dette intérieure et de la dette extérieure ont atteint respectivement 5,2% et 8,3% du PIB à fin 2003.

**22 avril 2004** - Visite à l'état-major des Armées, d'une délégation de la Force onusienne, conduite par le Général de Division Abdoulaye Fall.

**26 avril 2004** - Mise en garde du Chef de l'Etat français, Son Excellence Jacques Chirac contre les risques d'une modification du compromis politique de Linas-Marcoussis.

**27 avril 2004** - Signature d'une convention de vente de 80.000 tonnes de cacao et 40.000 tonnes de café entre l'Union Inter régionale des Coopératives Agricoles de Côte d'Ivoire (UNIGRACI) et la société française ITIS France.

**06 mai 2004** - Arrivée de 145 soldats français du cinquième régiment de génie en Côte d'Ivoire pour préparer le déploiement des Casques bleus dans la zone Est du pays.

**07 mai 2004** - Signature de trois contrats de partage de production pétrolière entre le Ministère d'Etat, Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère des Mines et de l'Energie, avec Africa Petroleum Inc. et Tullow oil Plc.

**09 mai 2004** - Voyage du Chef de l'Etat au Ghana pour assister au 5<sup>e</sup> anniversaire de l'intronisation d'Otumfor OSEI TUTU II et à la célébration de l'Ashantene (rassemblant les Ashanti tous les cinq ans).

**10 mai 2004** - Voyage du Président de la République au Cap-Vert, où il a eu des entretiens séparés avec ses homologues Cap-Verdien Pedro Pires et Angolais José Edouardo Dos Santos.

**11 mai 2004** - Voyage du Chef de l'Etat en Libye pour une visite de travail avec son homologue libyen, Son Excellence Mohammar Al Khaddafi.

**14 mai 2004** - Voyage du Président de la République à Bamako pour assister à la sixième session de la Conférence des Etats sahéli-sahariens.

**19 mai 2004** - Voyage du Chef de l'Etat en Guinée pour prendre part au sommet de l'Union du fleuve Mano.

**20 mai 2004** - Courrier de protestation du Premier Ministre M. Seydou Diarra, adressé au Président de la République, contre le limogeage de trois Ministres de l'opposition.

**21 mai 2004** - Annonce des mesures d'allègement fiscal d'un coût de 12 milliards de F CFA prises par la Direction Générale des Impôts en faveur des entreprises.

**22 mai 2004** - Arrivée en Côte d'Ivoire de 300 Casques bleus marocains pour renforcer les forces de l'ONU déjà déployées sur le territoire national.

**03 juin 2004** - Remise par Mme Seratta Otiro Zirlignon, d'un chèque de 130,696 millions de F CFA représentant les émoluments des Ministres ayant boycotté les Conseils de Ministres et de Gouvernement à M. Daudia, Conseiller technique du Président de la République, chargé des victimes de guerre.

**07 juin 2004** - Début du séjour du Président de la République aux Etats-Unis d'Amérique dans le cadre d'une visite privée.

**09 juin 2004** - Inauguration de la nouvelle agence de Treichville, de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI), et demande d'un audit objectif et approfondi des comptes et du fonctionnement de la banque par le Président du Conseil d'Administration, M. David Amuah.

**10 juin 2004** - Visite du Chef de l'Etat sur les chantiers de la nouvelle Ambassade de la Côte d'Ivoire à Washington et rencontre au Capitole avec des Sénateurs américains.

**11 Juin 2004** - Entretiens du Président de la République avec le Secrétaire Général de l'ONU, M. Kofi Annan et le Président du Conseil de sécurité, M. Lanru Baja.

**13 juin 2004** - Nomination par le Secrétaire Général de l'ONU de M. Alan Doss en qualité de Représentant spécial Adjoint de l'ONUCI.

**15 Juin 2004** - Retour à Abidjan du Président de la République après la visite privée effectuée aux Etats-Unis d'Amérique.

**17 juin 2004** - Suspension par la Banque Mondiale de ses dépassements au profit de la Côte d'Ivoire pour cause de non-paiement de sa dette dans les délais prévus.

**19 juin 2004** - Départ à Abuja du Président de la République pour prendre part au mini-sommet de la CEDEAO.

**24 juin 2004** - Départ du Président de la République au Gabon pour y rencontrer son homologue gabonais Son Excellence Omar Bongo Ondimba et discuter d'une grande réunion entre les protagonistes de la crise ivoirienne à Yamoussoukro.

**29 juin 2004** - Signature d'un accord de siège entre le Gouvernement ivoirien et l'Organisation des Nations-Unies.

## MALI

**05 février 2004** - L'ancien Président des Etats-Unis d'Amérique, Jimmy Carter, accompagné de son épouse, Rosalynn Carter, de son fils Jeff et de ses plus proches collaborateurs, est arrivé à Bamako, pour une visite de trois jours, dans le cadre de l'initiative de développement mondial du centre Carter. L'objectif de cette visite est de s'enquérir auprès des pouvoirs publics, des préoccupations majeurs de notre pays afin de se faire l'avocat de celles-ci et de plaider les dossiers de développement du Mali.

**10 février 2004** - Le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani Touré, a effectué une visite d'amitié et de travail de deux jours en Libye, à l'invitation du Frère Guide de la Révolution libyenne, Mohammar Al Khaddafi.

**18 mars 2004** - L'Ambassadeur du Mali au Sénégal et son homologue japonais ont signé, à Dakar, un accord pour l'annulation de la dette du Mali contracté auprès du Japon. L'accord porte sur près de 7,8 milliards de Yens; soit environ 39 milliards de F CFA dus à la Japan Bank of International Cooperation (JBIC), dans le cadre de l'aide publique au développement.

**19 mars 2004** - Le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani Touré, s'est rendu à Accra au Ghana où il a participé à un sommet extraordinaire de la CEDEAO consacré au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

**22 mars 2004** - Le Président Gambien Son Excellence Yahya Jammeh, accompagné d'une forte délégation, a entamé une visite officielle de trois jours au Mali, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre le Mali et la Gambie.

**04 avril 2004** - A l'invitation du Chef de l'Etat sénégalais, le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani Touré, accompagné de son épouse Mme Touré Lolo Traoré et d'une importante délégation, s'est rendu à Dakar, où il a participé aux côtés de son Son Excellence Me Abdoulaye Wade, au 44<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Sénégal.

**08 avril 2004** - Signature au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, d'une convention de financement entre le Mali et l'AFD d'un montant de 5,9 milliards de F CFA, le deuxième du genre de l'AFD en faveur du secteur de l'éducation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le comité français de l'UNICEF qui apportera un financement complémentaire de 492 millions de F CFA.

**19 avril 2004** - Le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani Touré, en visite à Yanfolila, s'est rendu à Kalana pour présider la cérémonie d'inauguration de la mine d'or de Kalana, exploitée par la Société Minière de Kalana (SOMIKA-SA) dont l'actionnariat est composé de Avnel Gold (80 %) et de l'Etat malien (20 %).

**26 avril 2004** - Le Président de la République a participé au 8<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etat de l'Autorité du Bassin du fleuve Niger à Paris regroupant le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Tchad dont le but essentiel est de promouvoir la coopération entre les pays membres, de mettre en place une gestion équitable et partagée des ressources en eau du bassin et d'assurer un développement intégré du bassin du Niger dans le domaine de l'énergie, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et la pisciculture, de la sylviculture et de l'exploitation forestière, des transports et communications et de l'industrie.

**02 mai 2004** - Par décret n° 04141/P-RM du 02 mai 2004, le Président de la République a nommé les membres du nouveau Gouvernement dirigé par Son Excellence Ousmane Issoufi Maiga.

**15 mai 2004** - Le 6<sup>ème</sup> Sommet de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), s'est ouvert à l'hôtel de l'Amitié de Bamako.

**08 juin 2004** - L'Union Economique et Monétaire l'Ouest - Africaine (UEMOA) organise à Bamako, l'atelier national sur l'enseignement supérieur au Mali sous le signe de l'intégration, la pertinence et la qualité.

**10 juin 2004** - Nommé le 29 avril dernier Premier Ministre du Mali, Son Excellence Ousmane Issoufou Maiga, a soumis à l'appréciation de l'Assemblée Nationale, conformément à l'alinéa 1 de l'article 78 de la loi fondamentale, la déclaration de politique générale qui engage son équipe vis-à-vis de la Nation.

**13 juin 2004** - Le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani Touré, a présidé les cérémonies de lancement officiel de la campagne agricole 2004-2005 et des travaux d'aménagement de la plaine de Syn-Djenné (une commune de Djenné) par le Projet d'Appui au Développement Rural de la région de Mopti (PADER - Mopti).

**24 juin 2004** - Le Mali et la Banque Mondiale ont signé, au siège de cette institution, un accord de don d'un montant de 17,6 millions de DTS soit 13 milliards de F CFA, relatif au financement du projet multisectoriel destiné à soutenir les efforts des pouvoirs publics dans la lutte contre le Sida. Étalé sur 5 ans, ce projet travaillera au renforcement des capacités pour une promotion durable, une lutte soutenable ainsi qu'une meilleure gestion et coordination du programme de lutte contre la pandémie.

**28 juin 2004** - Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et le Directeur Général Adjoint du Fonds Koweïtien Arabe pour le Développement Economique, en séjour au Mali, ont procédé à la signature d'un accord de prêt de 7,5 milliards de F CFA relatif au financement partiel du projet de construction de la route Kayes-Bafoulabé évalué à 25,6 milliards de F CFA.

**GOUVERNEMENT DU MALI  
AU 03 MAI 2004**

Président de la République :	S.E.M. Amadou Toumani Touré ;
Premier Ministre :	Issoufi Ousmane Maïga ;
Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement :	Nancouma Keïta ;
Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire :	Marimata Diarra ;
Ministre de l'Elevage et de la Pêche :	Oumar Ibrahima Touré ;
Ministre de l'Artisanat et du Tourisme :	Bah N'Diaye ;
Ministre de l'Education Nationale :	Mohamed Lamine Traoré ;
Ministre de l'Industrie et du Commerce :	Choguel Kokala Maïga ;
Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales :	Général Kafougoune Koné ;
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale :	Modlar Ouane ;
Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine :	Oumar Hamadoun Diko ;
Ministre de l'Agriculture :	Seydou Traoré ;
Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information :	Gaoussou Drabo ;
Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau :	Hamed Diane Sémeaga ;
Ministre de la Culture :	Cheick Oumar Sissoko ;
Ministre du Développement Social, de la Solidarité, et des Personnes Agées :	Djibril Tangara ;
Ministre de l'Economie et des Finances :	Abou-Bacar Traoré ;
Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et des Relations avec les Institutions :	Badi Ould Gantoud ;
Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :	Mme Diallo M'Bodji Sène ;
Ministre de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises, Porte Parole du Gouvernement :	Ousmane Thiam ;
Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille :	Mme Berthé Aissaata Bengaly ;
Ministre de la Défense et des Anciens Combattants :	Mamadou Clazié Cissouma ;
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux :	Me Fanta Sylla ;
Ministre des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières :	Mme Soumaré Aminata Sidibé ;
Ministre de la Santé :	Mme Maïga Zeinab Mint Youba ;
Ministre de l'Equipement et des Transports :	Abdoulaye Koïta ;
Ministre de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile :	Colonel Sadio Gassama ;
Ministre de la Jeunesse et des Sports :	Moussa Balla Diakité ;
Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme :	Modibo Sylla.

## NIGER

**12 février 2004** - Réaménagement technique du 4<sup>ème</sup> Gouvernement de la V<sup>ème</sup> République à l'issue duquel le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat a quitté le Gouvernement.

**17 février 2004** - Conférence de presse du Directeur National de la BCEAO, sur l'opération d'échange des anciens billets et pièces démonétisés.

**18 février 2004** - Signature d'un accord entre la Commission Economique pour l'Afrique de l'Ouest (CEA/AO) et la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

**19 février 2004** - Ouverture, à Niamey, de la session ministérielle de la CEDEAO sur le NEPAD.

**26 février 2004** - Départ du Président de la République, Son Excellence Mamadou Tandja, pour Syrie, en Libye, où il prendra part au sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) sur l'Agriculture et l'Eau et sur la Politique commune de Défense et de Sécurité en Afrique.

**08 mars 2004** - Cérémonie de signature de deux conventions de financement entre le Gouvernement du Niger et la Banque Africaine de Développement (BAD) respectivement, d'un montant de 9,34 milliards de FCFA octroyé à l'ABN, pour endiguer l'ensablement du bassin du fleuve Niger.

**10 mars 2004** - Rencontre entre le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, et la classe politique nigérienne sous l'égide du Conseil National de Dialogue Politique.

**11 mars 2004** - Visite du Président de la République à Torodi et Makolondi, pour constater l'état d'avancement des travaux de réhabilitation du tronçon Niamey-frontière Burkina Faso, financé par le FED.

**15 mars 2004** - Signature par le Président de la République d'un décret portant convocation du corps électoral pour le samedi 29 mai 2004, pour l'élection des conseillers municipaux.

**17 mars 2004** - Cérémonie de publication des biens du Président de la République et des membres du Gouvernement à la Cour Constitutionnelle.

- Inauguration officielle de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce-Niger SA (BSIC-Niger SA).

**18 mars 2004** - Visite du Sous-Secrétaire aux affaires internationales du Département du Trésor des Etats-Unis d'Amérique, M. John. B. Taylor, des sites d'intervention de l'ex-Projet de gestion des Ressources Naturelles (PGRN), repris par le Programme d'Actions Communautaires, dans l'arrondissement de Say.

**29 mars 2004** - Conférence de presse du Directeur National de la BCEAO, à l'issue des travaux de la journée de concertation sur les conditions de financement de l'économie au Niger. Il a notamment indiqué que la baisse des taux d'escompte et de pension est motivée par la nécessité d'une relance de l'activité économique qui semble être bien orientée dans certains secteurs des économies des pays de l'UEMOA.

**01 avril 2004** - Inauguration par le Président de la République de la route Niamey-Dosso dont la réhabilitation a été financée par l'Union Européenne.

**07 avril 2004** - Protocole d'accord entre le Bureau Exécutif National du Syndicat Autonome des Magistrats du Niger (BEN/SAMAN) et le Gouvernement, relatif à la participation des magistrats aux futures élections locales.

**09 avril 2004** - Allègement de dette de 1,2 milliard de dollars en faveur du Niger, annoncé conjointement par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale.

- Cérémonie de baptême du Boulevard Ibrahim Maïnassara Baré, en hommage posthume à sa mémoire.

**13 avril 2004** - Visite du Président de la République, Président en exercice du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), en compagnie des partenaires au développement, sur les sites de traitement du bassin versant de Karygorou et Bangou Kouarey.

**15 avril 2004** - Convocation par la CENI, d'une réunion à l'effet d'engager des discussions au sein de la classe politique nationale sur la situation née du refus des magistrats de se soumettre au serment confessionnel en vue de l'organisation des élections locales.

- Visite à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du Président de la République, Son Excellence Mamadou Tandja, Président en exercice de l'UEMOA, dans le cadre de la médiation ouest africaine.

**18 avril 2004** - Décès du guide de la confrérie «Tidjania», le Cheick Aboubacar Hassoumi de Kiota, à l'âge de 92 ans.

**26 avril 2004** - Cérémonie officielle d'ouverture, à Paris, de la Conférence sur le partenariat international pour le Bassin du Niger, présidée par Son Excellence Mamadou Tandja, Président en exercice de l'ABN. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, ayant pris part à cette conférence, ont paraphé la «Déclaration de Paris» sur les principes de gestion et de bonne gouvernance pour un développement durable et partagé du Bassin du fleuve Niger.

**04 mai 2004** - Signature de trois conventions de financement entre le Niger et la Suisse, d'un montant global de 5,5 milliards de F CFA en appui au financement du Programme routes rurales de Gaya, du Fonds de Soutien à l'Investissement Local phase 1 de Gaya et du Fonds de Soutien à l'Investissement Local phase 1 de Maradi.

**06 mai 2004** - Inauguration de l'électrification de Gueskérou et lancement de la campagne de vulgarisation de l'utilisation du charbon minéral dans les ménages par le Ministre des Mines et de l'Energie à Diffa.

**08 mai 2004** - Exposés, par les Représentants Résidents de la Banque Mondiale et du FMI, de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Niger, ainsi que le Chef du Bureau de Coopération du Canada, sur les interventions et les actions d'aide et de coopération de leurs institutions et pays respectifs.

**11 mai 2004** - Conférence de presse du Président de la BOAD, Dr Boni Yayi, sur les contours de son institution au Niger.

- Signature d'une convention entre la BOAD et la Société Niger Lait S.A, d'un montant de 600.000.000 de F CFA destiné au financement d'équipements additionnels.

**13 mai 2004** - Annulation par le Club de Paris de la totalité de la dette du Niger de plus de 150 milliards de dollars.

**14 mai 2004** - Participation du Chef de l'Etat, à Bamako, au sixième sommet des Leaders et Chefs d'Etat de la Communauté des Etats Sahelo-Sahariens (CEN-SAD).

**17 mai 2004** - Pose de la première pierre par le Premier Ministre, d'un Centre de Formation Professionnelle des Jeunes, financé par l'Agence des Musulmans d'Afrique dont le coût est estimé à 210 millions de F CFA.

- Revalorisation des pensions des anciens combattants et victimes de guerre, majorées de 20%.

**19 mai 2004** - Signature entre la Chine Populaire et le Niger, d'un accord d'aide financière non remboursable d'un montant de 30 millions de Yuans soit environ 2,4 milliards de F CFA qui servira au financement de projets de développement.

**20 mai 2004** - Cérémonie de signature du contrat de la reprise du partenariat entre l'Agence Nigérienne de Presse (ANP) et l'Agence France Presse (AFP).

**28 mai 2004** - Signature entre le Niger et la France, d'un protocole d'accord relatif à une aide alimentaire, d'une valeur de 963.340.000 F CFA.

**04 juin 2004** - Lancement des études techniques et environnementales pour la réalisation du tronçon Arlit-frontière Algérie (N'Guezzam), long de 203 km dont le coût est entièrement pris en charge par le Gouvernement algérien pour un montant total de 400.000 dollars US, soit environ 220 millions de F CFA.

**07 juin 2004** - Tenue du Conseil Fédéral de la Fédération des Associations des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers de l'UEMOA (FAPBEF).

- Signature de deux conventions de financement entre l'Agence Française de Développement (AFD) et le Niger. La première d'une valeur de 10 millions d'euros est destinée à la CAFER et aux banques et la seconde de 7 millions d'euros au secteur de l'élevage.

**11 juin 2004** - Signature d'un protocole d'entente, entre le Niger et le Canada, d'un montant de 1.078.432,188 F CFA, relatif à l'appui de ce pays à l'organisation des 5<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie.

**20 juin 2004** - Participation du Chef de l'Etat à Sokoto au Nigéria, à la célébration du bicentenaire du Califat de cet Etat.

**21 juin 2004** - Participation du Chef de l'Etat à Ouagadougou au Burkina Faso, à la Conférence sur l'exploitation de la science et de la technologie pour accroître la productivité agricole en Afrique.

- Cérémonie de remise d'un don par le Gouvernement canadien, de produits pharmaceutiques, au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre les Endémies, d'une valeur de 20 millions de F CFA.

**24 juin 2004** - Visite d'amitié et de travail de Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc.

**29 juin 2004** - Cérémonie de réception d'un don japonais d'équipement médical d'une valeur de 418,8 millions de Yens, soit 2,9 milliards de F CFA.

- Signature, entre le Japon et le Niger, de deux accords de coopération. Le premier porte sur un don de 814 millions de Yens, soit 4,7 milliards de F CFA et est destiné au financement du projet d'approvisionnement en eau potable de la région de Zinder. Le second, d'un montant de 326 millions de Yens soit 1,6 milliard de F CFA servira au financement du projet de construction des écoles primaires dans les régions de Dosso et Tahoua.

- Don par la République Algérienne Démocratique et Populaire, d'un lot de matériel informatique au Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA) de Zinder.

## SENEGAL

**1<sup>er</sup> février 2004** - Annonce faite par Son Excellence l'Ambassadeur du Sénégal en France, de la mise en place au niveau du Fonds de Promotion Economique (FPE), d'une ligne de crédit destinée aux sénégalais de l'extérieur créateurs d'entreprises au Sénégal.

**03 février 2004** - Organisation d'une rencontre entre une délégation d'hommes d'affaires japonais conduite par le président du Patronat japonais, M. Masahiro Sakane et des membres du patronat sénégalais.

**10 février 2004** - Annonce faite de l'élection de M. Amadou Kane, Directeur Général de la BICIS et Président de l'APBEF au poste de Président du Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique francophone, à l'issue des journées annuelles de ce Club organisées à Dakar.

**10 - 12 février 2004** - Séjour au Sénégal d'une délégation du PNUD conduite par le Pr Jeffrey Sachs, Directeur du Projet du Millénaire pour le Développement qui a choisi le Sénégal parmi les 8 pays pilotes pour le lancement de cette initiative. Le but de cette mission est d'aider le gouvernement à élaborer sa stratégie de réduction de la pauvreté et de renforcer la gestion des ressources tirées de l'Aide au développement.

**12 février 2004** - Inauguration par la SDE d'un cockpit de supervision des interventions sur le réseau SDE pour réduire les pertes liées aux fuites d'eau.

- Ouverture à Kigali (Rwanda) du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains sur le NEPAD, avec comme décisions majeures l'intégration du secrétariat du NEPAD dans les structures de l'Union Africaine et la nomination de Mme Marie Angélique Savané du Sénégal comme Présidente du groupe des six personnalités chargées de diriger le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

**16 février 2004** - Annonce faite que le Conseil d'Administration du FMI s'est unanimement prononcé pour que le Sénégal puisse atteindre le point d'achèvement au début du mois d'avril 2004.

- Annonce faite par l'APIX de la hausse des investissements privés depuis 2001 de 41 % au Sénégal.

**17 février 2004** - Démarrage de l'opération de recrutement pour l'année 2004 de 5000 fonctionnaires dont 642 agents de la santé.

- Annonce à l'issue des négociations tripartites «Etat - Patronat - Travailleurs», du gel des prix de l'eau et de l'électricité et d'une baisse prochaine des tarifs des communications téléphoniques.

**18 - 21 février 2004** - Visite officielle en France du Président de la République, Son Excellence Me Abdoulaye Wade.

**22 - 26 février 2004** - Visite de travail aux Emirats Arabes Unis, du Chef de l'Etat, Son Excellence Me Abdoulaye Wade.

**23 février 2004** - Lancement à Dakar du programme intitulé «Partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques» doté d'un financement de 800 millions d'euros (383 milliards de F CFA) destinés à lutter contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

**26 - 28 février 2004** - Participation à Syrte en Libye, du Chef de l'Etat, Son Excellence Me Abdoulaye Wade, au sommet de l'Union Africaine.

**27 février 2004** - Publication par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) d'un rapport préliminaire sur le Sénégal faisant ressortir une baisse de 10,8 % de la part de la population en situation de pauvreté entre 1994-1995 et 2001-2002 (57,1 % en 2001-2002 contre 67,9 % en 1994-1995).

- Signature par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Abdoulaye Diop et le Directeur des Opérations des Etats étrangers de l'AFD, M. Serge Michalof, de trois conventions de prêts de financement d'un montant de 20 millions d'euros, soit environ 13,12 milliards de F CFA.

**09 mars 2004** - Annonce faite du séjour au Sénégal du Sous-Sекrétaire d'Etat Américain au Commerce, M. Philip J. Bond, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre au Sénégal, pays pilote, de l'Initiative pour la liberté numérique (Digital Freedom Initiative) du Président Georges W. Bush.

**17 mars 2004** - Inauguration, par le Chef de l'Etat, du bloc scientifique polyvalent de l'Ecole Nationale de Développement Sanitaire et Social (ENDSS) financé par le Japon pour un coût global de 5 milliards de F CFA.

**18 mars 2004** - Installation à Dakar du Comité de pilotage du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDEL ; le projet PADDEL est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 2,12 milliards de F CFA.

**21 - 22 mars 2004** - Visite officielle du Chef de l'Etat, Son Excellence Me Abdoulaye Wade, en Egypte.

**26 mars 2004** - Inauguration par le Chef de l'Etat, Son Excellence Me Abdoulaye Wade du complexe de l'Université de Dakar II (UCAD II)

**31 mars 2004** - Annonce faite de l'augmentation des taux d'allocation familiale de la Caisse de Sécurité Sociale, le montant de l'allocation par enfant devant passer de 1.800 F CFA à 2.000 F CFA, à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2004. Les allocations pré et post-natales ont été relevées de 25 %.

**1<sup>er</sup> avril 2004** - Participation du Chef de l'Etat, Son Excellence Me Abdoulaye Wade à la Conférence Africaine sur la Sécurité Alimentaire qui s'est tenue à Kampala en Ouganda.

**13 - 15 avril 2004** - Tenue à Dakar du 3<sup>ème</sup> Forum des Affaires Afrique-Asie avec la participation d'opérateurs venus des deux continents pour promouvoir les échanges économiques entre les pays africains et asiatiques.

**14 avril 2004** - Publication de l'accord relatif à la création par le Nigéria d'un fonds de coopération technique en faveur des pays les moins avancés du groupe BAD et dont la gestion est confiée à la BAD avec une dotation de 25 millions de dollars US.

**21 avril 2004** - Annonce de l'accession du Sénégal au point d'achèvement de l'initiative PPTE à l'issue des Conseils d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale.

**22 avril 2004** - Publication du décret nommant M. Macky Sall, Premier Ministre en remplacement de M. Idrissa Seck.

**23 avril 2004** - Publication officielle de la liste des membres du nouveau Gouvernement composé de 39 membres dont 6 Ministres d'Etat.

**04 - 05 mai 2004** - Tenue à Dakar d'une réunion regroupant les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique d'Asie et du Pacifique dans le cadre des négociations de l'OMC post-Cancun.

**06 mai 2004** - Annonce faite par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères Cheikh Tidiane Gadio de l'éligibilité du Sénégal au Millénium Challenge Account (MCA), doté en 2004, d'une enveloppe d'un milliard de dollar us soit environ 550 milliards de F CFA.

**12 mai 2004** - Lancement officiel de l'application informatique douanière «Orbus 2000» qui permet le dédouanement en ligne, et vise à améliorer l'efficacité des traitements effectués, ceci afin d'inscrire le Sénégal dans la dynamique des standards internationaux en matière d'échanges.

**17 - 26 mai 2004** - Revue à mi-parcours du programme national d'infrastructures rurales (PNIR) sous la conduite de la Banque Mondiale, qui est le principal bailleur de ce programme.

**24 - 27 mai 2004** - Participation sous l'égide de l'APIX, des entreprises installées au Sénégal (SONATEL, PCCI, Chaka, Cyber Village) au Salon européen des centres d'appel à Paris, ceci pour promouvoir l'offre du Sénégal dans ce sous-secteur.

**1<sup>er</sup> - 02 juin 2004** - Tenue d'une rencontre entre le Gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale consacrée à la revue annuelle de leur programme de coopération, marquée par une amélioration du taux de décaissement qui s'est établi à 20,4 % en 2004 contre 12,7 % en 2003.

**02 juin 2004** - Annonce faite de la signature par le Ministre de l'Economie et des Finances de deux conventions de financements : la première avec la Suède pour l'achat de 60 autobus Volvo - B7R- (5,767 milliards de F CFA) et la seconde avec les Pays Bas pour la consolidation du programme d'appui au développement forestier au Sénégal.

**02 - 03 juin 2004** - Tenue à Dakar d'une conférence ministérielle, organisée par le Centre d'Etudes de Politique pour le Développement (CEPOD) en rapport avec les ministères des Finances du Sénégal, du Bénin, du Burkina Faso et du Cap-vert, sur le thème «les implications de la gestion axée sur les résultats du cadre de dépenses à moyen terme et l'appui budgétaire pour les finances publiques».

**09 juin 2004** - Cérémonie de lancement du projet Education IV, financé par la BAD pour un montant global hors taxes hors douane, de 17,46 millions d'unités de compte soit 14,240 milliards de F CFA.

**11 juin 2004** - Lancement à Dakar par le Ministre de la Santé, le Dr Aminata Diallo, du projet «Santé 2/FAD» d'un coût global de 12,4 milliards de F CFA dont 8,3 milliards de F CFA de la BAD et 2,9 milliards de F CFA de l'Etat du Sénégal.

- Signature d'accords de subvention d'un montant de 16 milliards de F CFA (29,6 millions de dollars), s'inscrivant dans le cadre de l'appui financier promis au Sénégal par le Gouvernement américain lors de la réunion du groupe consultatif de Paris.

- Annonce faite par le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Abdoulaye Diop de l'allégement de la totalité de la dette rééchelonnée au Club de Paris, à l'exception d'un montant de 3 millions de dollars.

**18 juin 2004** - Signature par le Ministre de l'Economie et des Finances et le Directeur des opérations de la Banque Mondiale au Sénégal, d'une convention de financement d'un montant de près de 24 milliards de F CFA destinés à l'ajustement du secteur privé au Sénégal.

**19 juin 2004** - Inauguration à Saly Portudal, d'un complexe hôtelier le «Lamentin Beach», doté d'une balnéothérapie, (coût de l'investissement 3,5 milliards de F CFA).

**21 juin 2004** - Annonce faite par le Directeur du Comité exécutif des Transports Urbains de Dakar au cours d'une conférence, selon laquelle les dysfonctionnements de la mobilité urbaine à Dakar engendrent 108 milliards de F CFA de pertes sur le PIB, dont 60 milliards de F CFA de coûts en pollution et 40 milliards de F CFA de pertes liées aux embouteillages.

**22 - 25 juin 2004** - Tenue à Dakar des assises du Groupe Intergouvernemental d'action contre le blanchissement d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).

**23 juin 2004** - Réception par le Ministre de l'Education Nationale, d'un don de 270 000 livres scolaires offerts par le Gouvernement américain, dans le cadre de l'Initiative Africaine pour l'éducation lancée par le Président Georges W. Bush.

**25 juin 2004** - Annonce faite par le Centre Régional Agrométéorologie (AGRYMET), institution du CILSS, d'une menace acridienne dans la sous région ouest africaine.

**25 juin 2004** - Visite officielle du Roi du Maroc Mouhammed VI au Sénégal.

**25 Juin 2004** - Tenue d'une réunion du comité national des négociations commerciales internationales sous la présidence effective du Ministre du Commerce Mme Awa Guèye Kébé, à l'effet d'examiner les accords commerciaux de la CEDEAO avec l'UE.

**30 juin 2004** - Publication de la cérémonie de pose de la première pierre du projet de réalisation du domaine industriel sénégal-chinois de Diamniadio ; la première tranche porte sur un parc industriel de 15 bâtiments couvrant près de 42 hectares pour un coût de 1.375 milliards de F CFA (2,5 millions de dollars US).

**GOUVERNEMENT DU SENEGAL**  
**AU 23 AVRIL 2004**

Président de la République :	Me Abdoulaye Wade ;
Premier Ministre :	Macky Sall ;
Ministre d'Etat, Ministre des Collectivités Locales et de la Décentralisation :	Mme Aminata Tall ;
Ministre d'Etat, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat :	Landing Seck ;
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères :	Cheikh Tidiane Gadio ;
Ministre d'Etat, Garde des Sceaux Ministre de la Justice :	Serigne Diop ;
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime :	Djibo Léity Ka ;
Ministre d'Etat, Ministre des Sports :	Youssoupha Ndiaye ;
Ministre des Forces Armées :	Bécaye Diop ;
Ministre de l'Economie et des Finances :	Abdoulaye Diop ;
Ministre de l'Intérieur :	Cheikh Sadibou Fall ;
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique :	Habib Sy ;
Ministre de l'Éducation :	Moustapha Sourang ;
Ministre du Tourisme et des Transports Aériens :	Ousmane Masseck Ndiaye ;
Ministre de l'Energie et des Mines :	Madické Niang ;
Ministre de la Fonction Publique, du Travail, de l'Emploi et des Organisations Professionnelles :	Yéro Dah ;
Ministre des Infrastructures, de l'Equipement, des Transports Terrestres et des Transports Maritimes Intérieurs :	Mamadou Seck ;
Ministre de la Santé :	Mme Aminata Diallo ;
Ministre de l'Information, de l'Intégration Economique Africaine et de la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication :	Mamadou Diop ;
Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire :	Seydou Sy Sall ;
Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale :	Mme Aïda Mbodj ;
Ministre des Postes et des Télécommunications :	Joseph Ndong ;
Ministre de la Prévention, de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement :	Lamine Ba ;
Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature :	Modou Fada Diagne ;
Ministre de la Culture et du Patrimoine Historique Classé :	Mme Safietou Ndiaye Diop ;
Ministre du NEPAD, de la Politique de bonne gouvernance, Porte-Parole du Gouvernement :	Aziz Sow ;
Ministre du Patrimoine Bâti, de l'Habitat et de la Construction :	Salif Ba ;
Ministre du Commerce :	Mme Awa Guèye Kébé ;
Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro-Finance :	Mme Maimouna Sourang Ndiaye ;
Ministre du Plan et du Développement Durable :	Mamadou Sidibé ;
Ministre de la Jeunesse :	Aliou Bow ;
Ministre des Sénégalais de l'Extérieur :	Abdoul Malal Diop ;
Ministre de la Recherche Scientifique :	Christian Sina Diatta ;
Ministre de la Coopération Décentralisée et de la Planification Régionale :	Mme Soukeyna Ndiaye Ba ;
Ministre des Relations avec les Institutions Parlementaires Nationales, Régionales et de l'Union Africaine :	Bacar Dia ;
Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget :	Cheikh Hadjibou Soumaré ;
Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique chargé de l'Elevage :	Oumy Khalry Guèye Seck ;
Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Education chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle :	Georges Tandeng ;
Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Education chargé des Questions Pédagogiques :	Ibrahima Fall ;
Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Education chargé de l'Alphabétisation, des Langues Nationales et de la Francophonie :	Diégane Sâne ;
Ministre Délégué auprès du Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale chargé de la Solidarité Nationale :	Farba Sanghor.

## TOGO

**23 février 2004** - Signature à Lomé, d'un accord de prêt entre la BOAD et l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar (ASECNA). D'un montant de Neuf milliards (9.000.000.000) de F CFA, le contrat est relatif au financement partiel du projet de renforcement du plan de surveillance du programme d'équipement de l'ASECNA.

**24 février 2004** - L'Ambassadeur de la République d'Allemagne au Togo, M. Klaus-Günther Grehmann, au nom de la Coopération Technique Allemande pour le Projet d'Appui au Développement du Système de Santé (G.T.Z.-PADES) a fait un don au Ministère de la Santé, d'un lot de matériels techniques et de médicaments estimé à une valeur de cinquante quatre millions (54.000.000) de FCFA.

- Ouverture à Lomé de la 3<sup>e</sup> session du sous-comité technique du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE). Au cours de leurs travaux, experts, scientifiques et consultants en matière d'analyse de l'aménagement des pêcheurs et de la gestion des ressources halieutiques ont fait l'état des lieux et étudié des stratégies communes en vue de la formulation des politiques et procédures pour une pêche plus responsable. Ceci permettra de limiter la surexploitation de la plupart des stocks halieutiques dans la région.

**25 février 2004** - Tenue à Lomé d'un atelier de validation d'une stratégie nationale assortie d'un plan d'action de développement de la micro-finance. La démarche vise à assurer une offre pérenne de services financiers à la majorité des ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs sur toute l'étendue du territoire national, d'ici à l'an 2008.

**26 février 2004** - Le Chef de l'Etat quitte Lomé pour Syrte en Libye où il prend part au Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de l'Union Africaine (U.A.).

**1<sup>er</sup> - 08 mars 2004** - Le Chef de l'Etat a effectué une visite d'amitié et de travail à Paris en France.

**03 mars 2004** - L'Association Humanitaire pour la Paix, France-Togo offre un important lot de matériels médicaux au Ministère de la Santé. D'un montant de 900 millions de F CFA, ces dons vont être distribués aux centres de formation sanitaire civils et militaires sur l'ensemble du pays.

**19 mars 2004** - Le Premier Ministre Son Excellence Koffi Sama s'est rendu à Accra où il a pris part au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO sur la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) en Afrique de l'Ouest.

**23 mars 2004** - L'UEMOA et l'ONUDI offrent du matériel informatique et de reprographie ainsi que de la documentation sur les normes et la réglementation technique des pays européens destiné à la structure nationale de normalisation en vue d'équiper son centre de documentation. Ce don est estimé à 4 millions de F CFA.

**24 mars 2004** - Ouverture à Lomé de la troisième audience publique, argumentaire sur le rapport d'étude d'impact sur l'environnement du "Projet gazoduc de l'Afrique de l'Ouest". Elle permettra au promoteur du Projet d'obtenir le certificat de conformité pour le démarrage des travaux.

**26 mars 2004** - Le Conseil d'Administration de la Banque Régionale d'Investissement (BRIIC), filiale du groupe de la BIDC s'est réuni pour examiner et adopter le budget 2004-2005, finaliser les sujets restés en suspens lors de la précédente réunion tenue le 31 janvier 2004 comme le financement de certains projets dans la sous région ouest-africaine.

**6 avril 2004** - Le Premier Ministre Son Excellence Koffi Sama se rend à Bruxelles pour les négociations avec l'Union Européenne.

**08 avril 2004** - Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a fait don d'un lot de matériel roulant et informatique au Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations. Composé de deux véhicules 4x4 Hilux et de deux ordinateurs, ce don est évalué à 17 622 884 F CFA.

**19 avril 2004** - Ouverture à Lomé de la réunion des sept pays qui composent le bureau des Autorités Africaines et Malgaches de l'Aviation Civile (AAMAC) pour préparer une communication à soumettre au comité des Ministres de tutelle de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation en Afrique et à Madagascar (ASECNA) qui aura lieu à Cotonou.

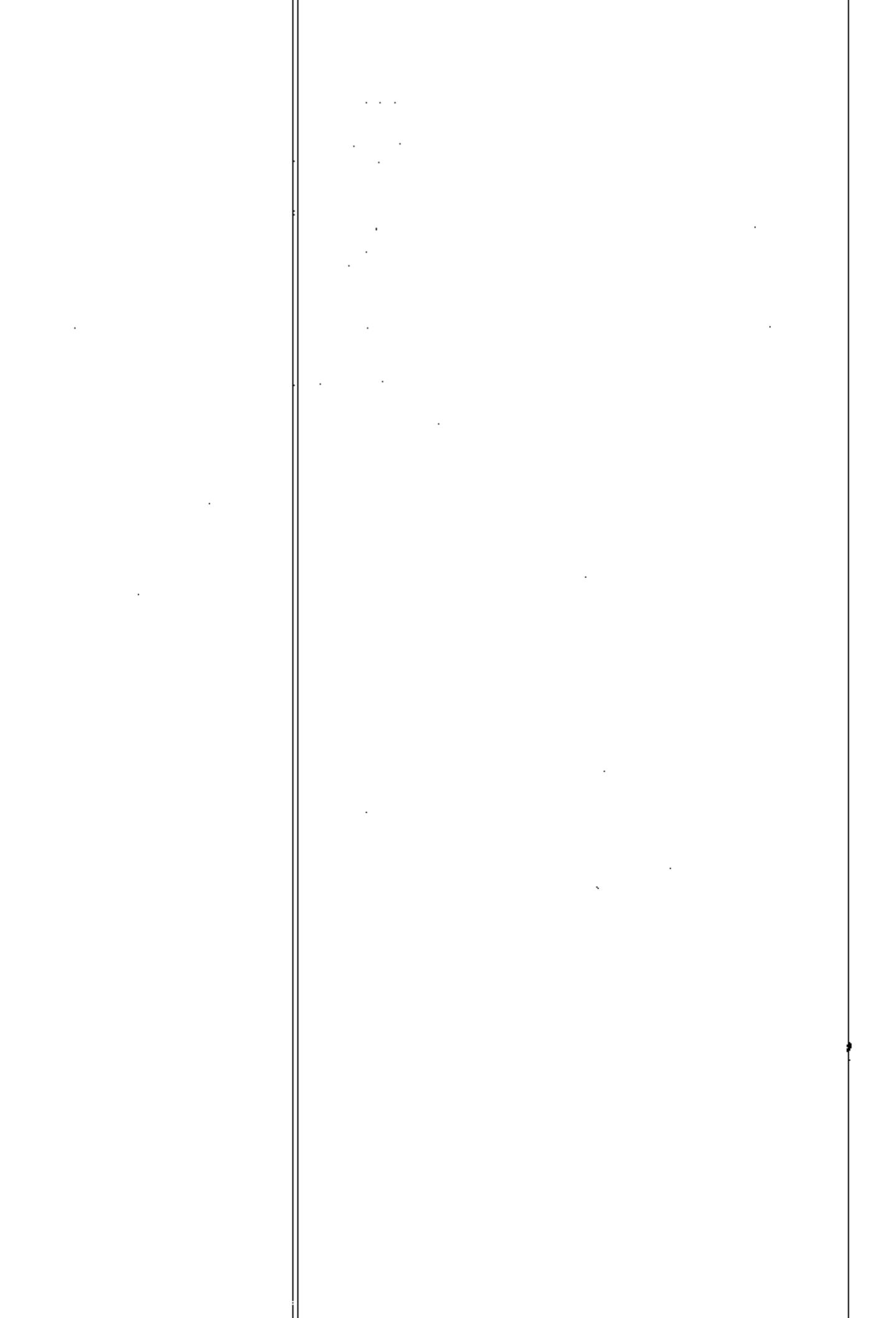
**20 avril 2004** - Le Premier Ministre Son Excellence Koffi Sama se rend à Paris et à Dublin.

**22 avril 2004** - Le Chef de l'Etat effectue une visite de travail à Cotonou pour prendre part à un mini-sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement consacré à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté en Afrique.

- Ouverture d'un atelier de formation au bénéfice des membres des commissions parlementaires de défense des pays de la CEDEAO. Cette réunion est consacrée au renforcement du contrôle parlementaire sur l'institution militaire et le raffermissement de l'expertise des élus du peuple sur les questions liées à la définition de la politique nationale de défense. Elle s'intéressera également à la formation et à l'adoption des budgets de défense nationaux.

**18 juin 2004** - Réunion d'information sur la programmation du Biennum 2004-2005 de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF).

**22 juillet 2004** - Réunion du sous-comité de la Zone 3 de l'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du centre (AGPAOC).



# BIBLIOGRAPHIE

## AFRIQUE

DJOSSOU (Jean-Maurice)

**L'Afrique, le Gatt et l'OMC : Entre territoires douaniers et régions commerciales.**

ED. L'HARMATTAN et Les Presses de l'Université Laval (Canada), 2000, 263 p.

Cet ouvrage relate de l'insertion de l'Afrique dans le système commercial international, de l'action de l'Afrique sur le système commercial International, en l'occurrence de la présence passive au GATT à la recherche d'une participation effective à l'OMC et de l'exemple africain en matière de régionalisme à une participation à l'OMC.

## AFRIQUE

DIOUR (Ibra Guèye)

**Réussir maintenant l'industrialisation de l'Afrique ; Responsabilités des gouvernements et des chefs d'entreprise de l'Afrique subsaharienne.**

ED. Addival (Montpellier), 2002, 260 p.

L'auteur se propose à travers son ouvrage d'exposer comment créer les conditions techniques de la réussite de l'industrialisation de l'Afrique subsaharienne, de soullever les rôles et responsabilités des gouvernements dans la réussite de l'industrialisation de l'Afrique subsaharienne, et enfin, quelles sont les missions et responsabilités des chefs d'entreprise dans la réussite de l'industrialisation de l'Afrique subsaharienne.

## EUROPE

CENTI (Jean-Pierre)

**Intégration Européenne et concurrence des monnaies.**

ED. ECONOMICA (Paris), 1984, 315 p.

Cet ouvrage, dans sa première partie relate les nouvelles prémisses pour une intégration européenne, que sont le pluralisme monétaire, la consommation de services monétaires, l'appréciation des qualités des monnaies, la demande de services monétaires et de monnaies, et les offres de services monétaires et de monnaies ; dans une seconde partie, l'efficacité de la concurrence monétaire y est fait état dans une alternative posée en monnaies concurrentes ou homogénéisées, de la continuité de la concurrence monétaire, de la détermination des prix monétaires et des cours des monnaies, des choix optimaux de qualité monétaire, et enfin de l'Europe en elle même par la concurrence monétaire.

## INTERNATIONAL

LE GALL (Joëlle) ; NOTIS (Marie-Hélène)

**Construire le progrès : la méthode "ISO PLUS" : référentiel et outil d'autoévaluation.**

ED AFNOR (St Denis la Plaine), 314 p.

Ouvrage visant à transformer le management des entreprises pour l'adapter au nouvel état du monde.

"La méthode "ISO PLUS" s'appuie sur les normes ISO 9000 version 2000, mais les complète par les recommandations spécifiques jusqu'à en faire un guide de management général permettant la mise en pratique du principe de développement durable et s'appuyant sur les formidables moyens NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)".

---

## INTERNATIONAL

TROSA (Sylvie)

**Moderniser l'Administration : Comment font les autres ? Approche comparative des stratégies de modernisation des administrations en France, au Royaume-Uni et en Australie.**

ED. D'ORGANISATION (Paris), 1995, 316 p.

Cet ouvrage démontre par des arguments que les idées de modernisation du service public peuvent être transposables d'un pays à un autre et l'auteur s'attache à analyser les stratégies, les outils, les mécanismes, les moyens d'inciter et de motiver les agents, et les réformes qui pourraient être adaptées et transposées à la France.

---

## INTERNATIONAL

WELCH (Jack)

**Ma vie de patron : le plus grand Industriel américain raconte.**

ED. Village Mondial (Paris), 2001, 448 p.

"L'histoire professionnelle de l'auteur s'est confondu pendant 40 ans avec celle de General Electric. A l'origine de la durée et des résultats spectaculaires de ce groupe : le choix des hommes et le choc provoqué par la libre circulation des idées". Un livre qui pourrait faire école auprès des dirigeants dans nos sociétés, voir dans nos pays, en matière de management ....

---

## UMOA

NDIR (Pape Alassane)

**La nouvelle Fiscalité sénégalaise.**

NEA (Dakar), 1993, 168 p.

Cet ouvrage, selon l'auteur, a été conçu pour constituer un outil de référence contenant les dispositions essentielles de la fiscalité de droit commun en vigueur au Sénégal ; il devrait aider à comprendre et résoudre les problèmes de fiscalité intéressant les personnes physiques et les personnes morales. A ce titre, il relate de l'imposition des bénéfices et des revenus, des taxes sur le chiffre d'affaires, de la fiscalité locale, des impôts et taxés divers, des droits d'enregistrement intéressant les sociétés, enfin, le contrôle et contentieux.

---

## AFRIQUE

CONGAD, CADTM, CNCD

**La Dette : tragédie, illusion et arnaque.**

CONGAD (Dakar), 2003, 109 p.

Ce livre a une ambition pédagogique et endragogique. C'est un outil didactique pour les animateurs des structures et réseaux engagés dans la lutte pour l'annulation de la dette. Il conforté la position protestataire face aux scandales persistants de la dette, mais éclaire surtout la position de refus face aux réformettes....

## AFRIQUE

ROBERT (Anne-Cécile)

**L'Afrique au secours de l'occident.**

ED. de l'Atelier et Ouvrières (Paris),  
2004, 158 p.

Ce livre, volontairement provocateur, propose de renverser radicalement le regard porté sur notre monde mondialisé. Alors que le capitalisme globalisé est en train de mettre à sac la planète, l'Afrique pourrait en puiser dans son patrimoine culturel, apporter une vision plus harmonieuse et plus équilibrée du rapport entre les humains et la nature. Sans idéaliser une Afrique mythique ni nier la dramatique situation dans laquelle se trouve souvent le continent noir, le livre suggère que le prétendu retard de l'Afrique ne serait que l'expression d'une formidable résistance culturelle à un modèle économique dévastateur. Il invite, en délocalisant le regard en Afrique, à une critique radicale de nos modes de vie et des valeurs de la mondialisation libérale.

## INTERNATIONAL

SESBOUE (Denis)

**Sortie de Crise : Du cadre désabusé au cadre remotivé 1**

ED. Les Presses du Management (Paris),  
1994, 139 p.

Cet ouvrage, selon son auteur, constitue un véritable outil de remotivation : il considère qu'on n'apprend jamais aussi bien qu'en comprenant les mécanismes. A ce titre, l'entreprise ne symbolise plus le lieu de socialisation auquel on sacrifiait tout. Adaptabilité, Flexibilité et mobilité sont autant de qualités dont le cadre de demain devra faire preuve pour durer...

